Fernand COURRIÈRE

Récits et traditions de la Montagne Noire

GARAE / FOLKLORE

ÉDITIONS GARAE/HESIODE

Visages, coutumes et superstitions des habitants de la Montagne Noire
par Adolphe de Chesnel
Préface de Jean-Pierre Piniès
(Un volume de 48 pages) **30 F**

Économie rurale, industrie, Mœurs et usages de la Montagne Noire
par Félicien Pariset
Préface de Louis-Assier Andrieu
(Un volume de 384 pages) **140 F**
Un classique sur la vie rurale languedocienne

Souvenirs
par Jeanne Azaïs
Préface de Agnès Fine
(Un volume de 106 pages) **70 F**
De Toulouse à la Montagne Noire, un siècle de vie languedocienne.

Illustration de couverture :
Montagne Noire, 1987.
Peinture de Henri Hück.

GROUPE AUDOIS DE RECHERCHE ET D'ANIMATION ETHNOGRAPHIQUE
8.11.89
CARCASSONNE
R52

Récits et traditions de la Montagne Noire

Fernand COURRIÈRE

Récits et traditions de la Montagne Noire

Présentés et annotés par Jean-Pierre PINIÈS

GARAE/FOLKLORE

Cet ouvrage correspond aux n° 209-210-211-212
(année 1988) de la revue *Folklore*

© GARAE, 91, rue Jules Sauzède, 11000 CARCASSONNE
I.S.B.N. 2-906156-14-0

Fernand Courrière. Repères biographiques.

30 novembre 1876-8 octobre 1960

Fernand Gontran André Courrière naît à Cuxac-Cabardès le 30 novembre 1876. Fils du cafetier qui était aussi le menuisier du village, il se destine à l'enseignement et effectue ses études à l'École Normale de Carcassonne. Nommé, pour son premier poste, à Castelnaudary il n'y reste qu'une année, il est ensuite affecté à Miraval-Cabardès avant de rejoindre Cuxac-Cabardès comme chargé d'école, poste qu'il occupera sans interruption jusqu'à sa retraite, exception faite des déplacements suscités par ses compétences en géologie.

A la fin du siècle dernier et à l'orée du nôtre tout en entretenant les meilleurs rapports possibles avec la communauté où il exerce – y compris avec le prêtre puisque la séparation de l'Église et de l'État n'a pas encore eu lieu – l'instituteur se doit de justifier le prestige qui s'attache à son titre. En règle générale les fonctions très prenantes de secrétaire de mairie suffisaient à lui assurer la reconnaissance, au double sens du mot, des villageois ; Fernand Courrière ne manque pas de les exercer et ses anciens élèves se souviennent encore des interruptions provoquées lors de la classe par une déclaration de naissance ou tout autre acte administratif. Les instituteurs de la IIIe République furent pourtant nombreux à ne pas s'arrêter à ces tâches, importantes certes, mais qui n'auraient su combler pleinement le goût du savoir et la curiosité intellectuelle hérités de l'École Normale. Quelques-uns se tournèrent vers les belles lettres, le plus gros rejoignit le rang des historiens locaux dressant la monographie de leur village ou se

CARTE POSTALE

Editions GARAE/HESIODE
91, rue Jules Sauzède
11000 Carcassonne

Si vous désirez recevoir notre catalogue et être tenu au courant de nos nouvelles publications, veuillez compléter cette carte, et nous la retourner.

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Titre de l'ouvrage dans lequel était insérée cette carte

.....

Nom et adresse de votre libraire .....

.....

Noms et adresses des personnes auxquelles vous nous suggérez d'envoyer notre catalogue. Autres suggestions : .....

.....

.....

livrant à des fouilles archéologiques, d'autres enfin se consacrant à des recherches davantage orientées vers ce qui était encore appelé l'histoire naturelle [1]. Historien, Fernand Courrière le fut avec d'autant plus de facilité et de naturel en quelque sorte que sa fonction de secrétaire de mairie le mettait au contact permanent des archives de la commune et il a laissé une histoire manuscrite de Cuxac depuis les origines, mêlant aux hypothèses étymologiques et aux réflexions philosophiques personnelles une lecture attentive des matériaux qui en fait un document précieux. Mais cette activité, apanage traditionnel des érudits, ne retint que tardivement son attention alors que ses courses dans la Montagne Noire allaient confirmer au jeune homme, épris d'exercice physique, de pêche et de chasse, une passion éprouvée dès ses années de formation, celle de la géologie. En effet les collections minéralogiques, protégées par le treillis d'une armoire ou la glace d'une vitrine, telles qu'en comptèrent longtemps écoles et lycées, étaient à l'origine d'une fascination et d'un désir de connaissance que la richesse pétrographique de la région permettait d'assouvir. Rechercher, relever les cotes, classer et étiqueter les échantillons recueillis, les heures de loisir vont bientôt être totalement absorbées par une occupation qui déborde très vite ce simple cadre taxinomique ; s'attachant à reconnaître ou à décrire, le jeune instituteur s'efforce aussi de comprendre les mécanismes qui ont commandé la disposition des gisements, poursuivant dans le même temps une méditation plus spiritualiste sur les lois de la matière que laisseront transparaître, çà et là, certaines de ses communications aux sociétés savantes (« La matière et l'énergie », Société d'Études Scientifiques de l'Aude, 1925 ; « Exposé sur la cybernétique », Société des Arts et Sciences de Carcassonne, 1957...). Sa vocation première éclairée,

1. Le travail pionnier de J. Ozouf (1967) n'évoque que rapidement les rapports de l'instituteur au savoir extra-scolaire, l'obligation permanente qui lui était faite de se surpasser pour répondre à l'épithète « d'embusqué » qui lui était souvent appliquée puisque, à cette époque, le « régent » était dispensé du service militaire. Cet aspect de la situation est développé dans F. Muel-Dreyfus (1983). Les rapports du curé et de l'instituteur au XIXe siècle sont analysés dans P. Pierrard (1986 : 254-269).

Le maître d'école.

Devant un puits de pétrole. Oklahoma, 1931.

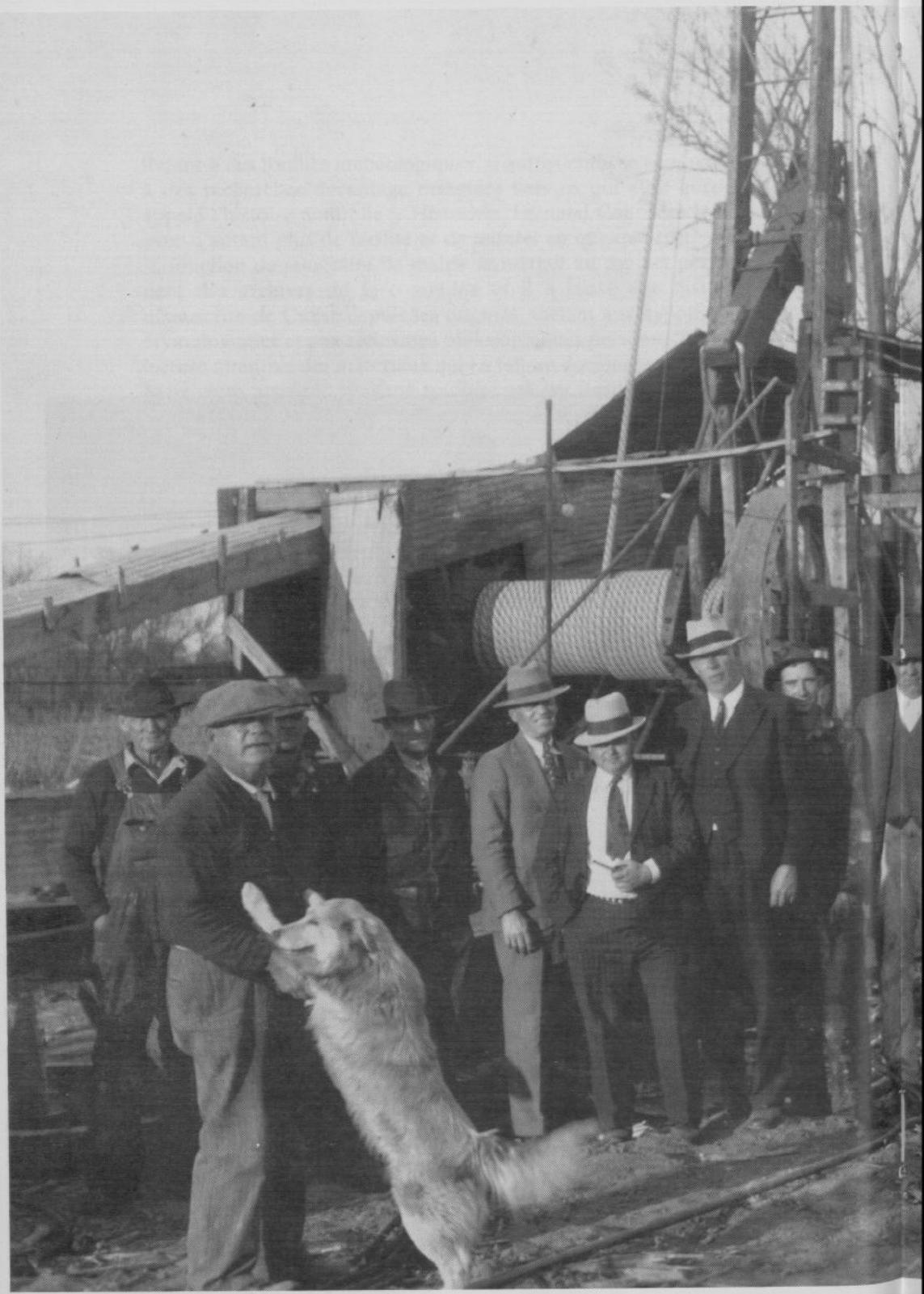

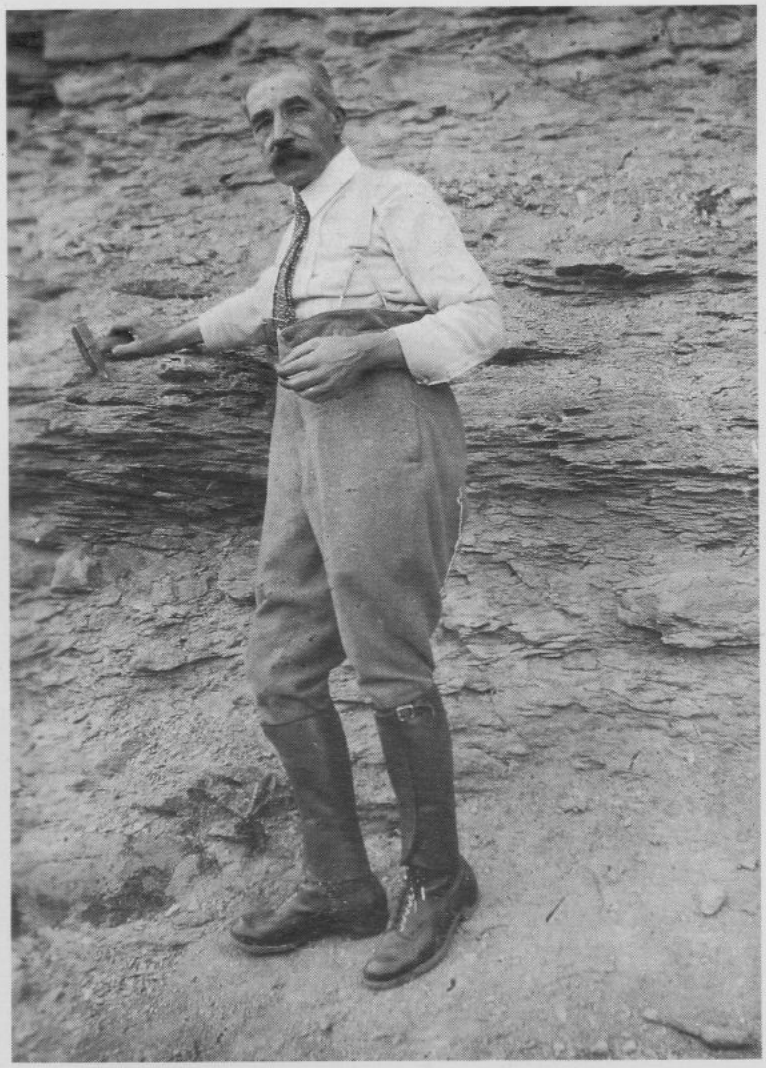

Prospection au marteau à Malvezy.

l'autre événement décisif dans sa vie de géologue fut certainement la rencontre au Maroc, où il avait été mobilisé durant la première guerre mondiale, d'un bénédictin de l'abbaye d'En Calcat (Tarn), Dom Poujade, sourcier émérite qui allait accepter de l'initier aux secrets de la radiesthésie. Dès lors il ne s'agit plus seulement de supputer, de comprendre, mais aussi de trouver, de démontrer sur le terrain le bien-fondé des hypothèses. Dès son retour en France, Fernand Courrière par ses découvertes (gisements, points d'eau...) faisait la preuve de son talent au point qu'au début des années 1930 un industriel de la région mazamétaine, intéressé par les possibilités de placement de capitaux, le convainquit de se rendre aux États-Unis pour y rechercher du pétrole. Pour le maître d'école à qui ses revenus n'auraient jamais permis pareille aventure, pour le savant enthousiasmé par ce nouveau champ d'expériences, l'aubaine était inespéré et il partit. Trouva-t-il des nappes assez abondantes pour satisfaire son mécène ? La mémoire familiale n'a pas gardé trace de l'issue de cette expédition, si ce n'est quelques anecdotes racontées à des petits-enfants ravis : comment le Cuxacois habitué à les manger à même l'arbre avait été amené à consommer une pomme à l'aide d'une fourchette et d'un couteau, comment les financiers de Wall Street traitaient les affaires en mettant les pieds sur la table, comment on pouvait parler américain en se fichant une pipe en bouche et en émettant les borborygmes les plus bizarres, comment enfin son compagnon de voyage, croyant à une manœuvre boursière, avait acheté à la baisse des actions qui ne remontèrent jamais... A vrai dire son goût de la science pour la science et sa croyance en une justice immanente – « Si nous avions réussi nous aurions été trop riches et cela n'aurait pas été normal », se plaisait-il à dire – eurent tôt fait de lui faire oublier la mésaventure, laissant intact un capital d'enthousiasme qu'il mit au service de son département, faisant mentir le proverbe qui veut que nul ne soit prophète dans son pays. Géologue-conseil, officiellement attaché aux mines de Salsigne et de La Loubatière – leurs dirigeants avaient recours à ses services chaque fois qu'ils perdaient le filon qu'il retrouvait aisément à l'aide de son pendule et de sa parfaite connaissance du sol – il s'était

fait une autre spécialité dans les recherches hydrographiques et nombre de communes, Leucate, La Franqui par exemple, lui sont redevables de leur alimentation en eau. Si sa région ne discuta pas ses qualités, trop heureuse de bénéficier de son savoir, il n'en alla pas de même, hors d'elle, avec les autorités ou certains scientifiques officiels qui considéraient avec quelque hauteur les observations de ce géologue autodidacte, quitte au demeurant à s'attribuer la paternité d'inventions que ses calculs lui avaient permis de déduire, telle la poche de gaz de Lacq pour laquelle il fut toujours dépité qu'on ne reconnût pas son rôle pionnier. Une telle passion et le temps qu'elle exigeait expliquent que fussent considérés comme secondaires ses autres centres d'intérêt ; en bonne part vraisemblable cette explication ne semble pas néanmoins rendre compte, à elle seule, du sort qu'il réserva à ses travaux sur l'histoire ou à ses souvenirs sur la vie quotidienne et la tradition orale. Si on peut comprendre que le travail d'établissement des sources et de l'appareil critique qu'elle aurait exigé pour un homme épris de rigueur n'a pas permis la publication de son histoire de Cuxac, les documents concernant l'ethnographie que nous présentons tiennent un peu du miracle, fruit sans doute de sollicitations familiales et amicales qui ont fait que dans les dernières années de sa vie l'homme de science a bien voulu faire place au chroniqueur de l'éphémère.

Qu'ils tiennent à la situation personnelle de l'auteur ou aux pressions de la conjoncture les facteurs qui ont contribué à ce silence relatif méritent d'être évoqués sinon complètement éclairés. La justification habituelle, celle de la mémoire et de l'oubli, ne peut pas être retenue, la précision et la richesse des textes publiés montrant assez la vivacité des souvenirs. Par contre le statut et la relation au savoir ont joué un rôle capital condamnant, tant volontairement qu'inconsciemment, à une certaine discrétion et à la relégation au second plan de traditions paraissant désuètes. A joué, entre autres, l'accueil du milieu familial ; perçu comme un rêveur aux recherches chimériques ou comme un maître aux leçons de choses délicieuses les siens ne le reconnaîtront jamais comme un conteur classique. L'eût-il voulu que sa passion pour une science exacte comme la géologie ou sa fonction d'instituteur

auraient empêché cette relation privilégiée avec l'imaginaire que l'on tolère au conteur, quand on n'attend pas qu'il l'assume totalement et qu'il en joue. Aux yeux de la communauté villageoise la situation était encore plus délicate puisque « régent » il était passé de l'autre côté du savoir, dans le royaume de l'écriture qui ne supportait pas de retour vers l'oralité. Comment imaginer que le maître pourchassant à longueur de journée les idiotismes à l'école puisse, le soir venu, reprendre à son compte d'interminables récits mettant en scène héros fabuleux, animaux qui parlent, mauvais esprits déchaînés contre les hommes ! S'ajoutait à cela la suspicion à l'égard d'une discipline à laquelle, malgré les travaux menés dès la seconde moitié du XIXe siècle, nombre d'érudits refusaient souvent une place considérant que le *folk-lore* ne saurait être qu'une activité fondée sur l'arbitraire d'archaïsmes dont le sens, outre qu'il ne présentait pas grand intérêt, était à jamais perdu [1]. Les termes du dilemme étaient assez clairs, la science ou le pittoresque, et il eût paru inconvenant que l'on prétendit assumer pareille contradiction. De fait l'histoire du mouvement intellectuel montre qu'il était impossible d'échapper à un choix dont seuls étaient dispensés les littérateurs : Gaston Jourdanne par exemple ne put publier son *Folklore de l'Aude* qu'après avoir donné de sérieux gages aux gens de lettres voire aux historiens [2]. Instituteurs comme Fernand Courrière, un Achille Mir ou un Antonin Perbosc seront reconnus poètes avant que l'on accorde quelque crédit à l'aspect ethnographique de leur œuvre [3]. Les sociétés savantes, garantes de cet ordre, veillent au bon déroulement des choses et il n'est pas surprenant de voir la Société d'Études Scientifiques de l'Aude,

1. Sur l'émergence locale de la discipline ou plus largement sur les mutations intellectuelles de cette époque on consultera D. Fabre (1982 : 9-24) et D. Blanc et D. Fabre (1984 : 223-259).

2. Citons par exemple : *Les Variations du littoral narbonnais examinées au point de vue de la concordance des données géologiques avec les descriptions des géographies de l'Antiquité*, Paris, Leroux, 1892 ; *Climat, productions naturelles de l'Aude durant la période romaine*, Paris, Welter, 1894.

3. Sur Achille Mir on verra la préface de D. Blanc (1984) ; l'œuvre ethnographique de Antonin Perbosc a été analysée par J. Bru (1987 : VII-XXXVI).

sensible aux études d'histoire naturelle, accueillir Fernand Courrière dès 1920 alors que « l'académie », la Société des Arts et Sciences de Carcassonne, davantage tournée vers l'histoire, ne le recevra comme membre correspondant que dans sa séance du 12 février 1951, attendant celle du 2 décembre 1957 pour en faire un de ses membres pleiniers.

Curieux paradoxe qui condamne à une discrétion relative un homme que sa notoriété et ses connaissances sur la société traditionnelle firent immédiatement reconnaître comme un des leurs par ceux qui se passionnaient pour ce nouveau champ de savoir. Ainsi, créant à la fin de 1937 le « Groupe d'études régionales et de folklore audois », le colonel Fernand Cros-Mayrevieille demande, dès les premiers jours, à Fernand Courrière d'être le délégué du nouvel organisme pour le Cabardès. Si la mission fut acceptée avec bonne grâce et si la maison de Cuxac fut toujours ouverte aux membres du groupe en quête de renseignements ou de conseils, il n'eut jamais le loisir de donner d'articles à la revue *Folklore* qui en était l'émanation, fait que nous ne pouvons que regretter au vu de l'intérêt que représente ceux qu'elle publie aujourd'hui, quelques trente ans après sa disparition.

Force l'attention, en premier lieu, la variété et la richesse d'un répertoire dont il ne faut pas oublier qu'il représente tout au plus un fragment d'un ensemble à jamais perdu : les contes d'animaux en sont absents et « les peurs » évoquées très rapidement, mais y tiennent bonne place des contes traditionnels et des *memorates*, récits d'expérience particulièrement riches. Le deuxième pôle d'intérêt réside dans le travail de l'écriture et dans les tensions qu'elle révèle. En fait Fernand Courrière est toujours pris entre deux tentations inhérentes à la mise en forme de l'observation ethnographique : dire au plus près la vérité des choses, décrire minutieusement le réel en s'effaçant aussi complètement que possible devant les faits que l'on rapporte ou bien, tout en respectant son fond, imprimer à ce matériau une empreinte personnelle qui passe par le jeu du style, le souci de valorisation littéraire. Cette dernière tendance a marqué toute la production félibréenne, le passage à « l'écriture » devenant pour la langue et la littérature d'oc un moyen privilégié d'affirmer son identité et

de résister aux pressions des modèles induits par la francisation [1]. Qu'il pare sa phrase, qu'il joue avec insistance des points de suspension, qu'il se laisse emporter par le goût d'un pittoresque un peu théâtral tant qu'il s'agit de fictions, Fernand Courrière sait faire la part des choses et, dès qu'il revient au témoignage, à l'évocation de souvenirs personnels, il les transcrit avec une fidélité et un souci du détail qui permettent, à l'occasion, de mieux comprendre des phénomènes, comme les veillées, sur lesquels on pouvait penser que tout avait été dit. Enfin, dépassant largement le cadre de rêveries nostalgiques sur des aspects disparus de la vie locale, ces textes nourrissent la réflexion toujours d'actualité sur la culture populaire et ses acteurs, le rapport de l'oral et de l'écrit, l'extension des thèmes narratifs...

Jean-Pierre PINIÈS.

1. Voir D. Blanc (1985 : 16-28).

Les veillées

HOTEL
ET CAFE

Considérées à juste titre comme le lieu privilégié de transmission de la tradition orale, les veillées ont fait l'objet de nombreuses études dont certaines sont devenues des classiques (Degh, 1962 ; Marin, 1964). Les travaux sur le domaine français dans son ensemble ne sont pas, cependant, aussi nombreux que nous pourrions le croire et A. Van Gennep (1937, III : 418-421) souligne que leurs descriptions, qui n'ont pas fait l'objet d'un recensement systématique, sont éparpillées au long de multiples romans régionalistes. Le domaine occitan est sans aucun doute privilégié puisqu'il a bénéficié des analyses les plus nombreuses et les plus fines, menées par D. Fabre et J. Lacroix (1970 ; 1971 ; 1974, I : 109-163 ; avec G. Lanneau, 1980). Leurs recherches les ont amenés à dresser une typologie embrassant à la fois les moments et les acteurs, faisant ainsi la nuance entre veillées d'hiver ou veillées de grands travaux, entre contes destinés aux adultes et récits concernant les enfants... La diversité et la fonction des lieux – la veillée n'est pas espace exclusif de narration comme le souligne aussi M. L. Tenèze (1975) pour une autre zone –, les rapports que le conteur entretenait avec ses divers auditoires, les jeux, les petits travaux (tricotage, couture, vannerie...), l'éclairage et les échanges codifiés qu'il induisait puisqu'on usait souvent d'une chandelle collective... le tableau qu'ils dressent ne laisse apparemment dans l'ombre aucun aspect de l'institution. Le témoignage de Fernand Courrière a, lui, une double valeur : en effet, là où nous ne possédions que bribes, attestations convenues ou rapides, il apporte une description méticuleuse du cadre des veillées en les situant dans l'espace global de la maison ; il indique aussi avec précision les rapports qui étaient entretenus avec le conteur, ses dérobades ou ses gestes familiers et les variations du répertoire en fonction de l'âge de son public. A cette première moisson d'observations d'un grand prix s'ajoute l'évocation des conditions exigées pour participer à ces réunions. Il est coutume, trop souvent, de présenter les communautés rurales ou villageoises comme des groupes très consensuels qui, hormis quelques affrontements politiques ou religieux traditionnels, vivraient, au quotidien, dans une convivialité idyllique. La vision est des plus naïves comme l'est celle

des paysans, la nuit d'hiver venue, se dirigeant vers une maison désignée pour accueillir la veillée collective. Dans les faits on ne choisissait pas mais on était accepté, pour les enfants, et invités, pour les grands, au fil des réseaux de sociabilité fondés sur la parenté ou les affinités et il apparaît évident que tout le monde n'allait pas chez tout le monde. L'âge aussi avait un rôle déterminant, ses étapes, de l'enfance à l'adolescence, étant ponctuées par l'accession à un nouveau cercle. Sans compter que les veillées débordaient à certaines périodes de leur cadre domestique habituel pour se tenir en des lieux très particuliers comme le clocher, se faisant à ces moments-là enjeu de maîtrises dont nous aurons à reparler.

Au temps de l'enfance

Autrefois... cet autrefois ne remonte pas au Déluge, car je l'ai vécu lorsque j'étais gamin, il y a donc à peine moins de trois quarts de siècle. Eh bien ! autrefois, les veillées paraissaient bien plus longues que maintenant, et elles semblaient même interminables parfois, telle celle de la nuit de Noël.

Pourquoi ?... Oh ! c'est infiniment simple à comprendre. Dès que la nuit tombait, chacun rentrait chez soi, comme les poules, et comme tous les autres animaux domestiques qui vivent en liberté autour des demeures familiales pendant la journée. Car, alors, il n'y avait pas de lumière dans les ruelles, les rues, les boulevards, les avenues, les places et les jardins publics.

Même lorsqu'il y eut des réverbères, des quinquets à huile, avec une petite lumière blafarde, et un peu plus tard des lampes à pétrole avec les flammes étalées mais toujours rougeâtres, que faire, dehors, dès la brune !... Les enfants ne pouvaient plus distinguer à terre leurs balles, leurs billes et leurs toupies ; les recoins étaient pleins d'ombre et peureux.

La marmaille rentrait. Chacun, à sa maison, allait s'asseoir au coin de l'âtre flambant, à la lueur tremblotante du foyer unie à la lumière bien modeste du *calèlh* qui éclairait surtout la hotte de la cheminée où il était suspendu. Je n'ai pas connu l'ère de la torche de résine, ni même presque celle du *petarèl*. Je n'ai vu

celui-ci, peut-être qu'à Bertrande, et je ne saurais ni ne pourrais en jurer... c'est si lointain !

Il y avait bien la chandelle de suif ; mais on ne la mettait allumée au beau milieu de la table, sur un grand chandelier, qu'au moment du repas du soir car elle demandait l'entretien constant de la mèche avec les émouchettes, si l'on ne voulait pas laisser se former, sur le côté, une grosse stalactite de suif qui rejoignait bientôt la stalagmite concrétionnée sur la bobèche pour sculpter ensemble une belle colonne ouvragée, tandis qu'une longue flamme fumeuse emplissait la pièce de lumière pâle, mais aussi d'une odeur accentuée de couenne grasse de veau grillée.

De temps à autre, le souper terminé, on consentait à laisser la chandelle allumée si les enfants avaient à écrire le devoir de l'école ; mais c'était une exception ; car, le matin, on se levait au petit jour, et de là à huit heures, on avait tout loisir de calligraphier.

Donc, au crépuscule, tout le monde des enfants rentrait chez soi. On entendait encore, dans la rue, le pas pressé de travailleurs qui revenaient de leur tâche éloignée, ou sur le seuil des portes un papotage attardé de commères qui se disaient la dernière nouvelle. Puis, c'était au-dehors le silence avec la nuit.

Mais, que faire, le repas terminé ? Les hommes, les papas, les grands-pères, les garçons dont la moustache commençait à frisotter, sortaient. Les uns allaient au café, jouer à la manille ou au briscan à six ; les autres rejoignaient le voisin pour fumer ensemble une bonne pipe culottée en se racontant les vieilles rengaines vraies ou imaginées des campagnes militaires. Les jeunes gens, discrètement, entraient là où des jeunes filles les attendaient, autorisés par leurs parents.

Les mamans et les vieilles grand-mères demeuraient au coin du feu, d'abord pour mailloter, puis pour dorloter et endormir les tout-petits. Elles papillonnaient ensuite, afin de préparer le repas froid du midi pour les hommes qui partiraient au travail, demain, à l'aurore.

Et nous, les enfants grandets, on nous permettait, parfois, d'allez chez le camarade, en veillée ; ou bien de le recevoir pour être en compagnie. Dans la rue, de temps à autre, passaient des

sabots et l'on voyait, de derrière les vitres, se balancer la vague lueur d'une lanterne qui faisait des clairs-obscurs sur les murs et sur la chaussée.

Quant à moi, qui ai certainement été un privilégié, papa et maman m'autorisaient à sortir tous les soirs ou presque. Oui, oui... et j'en remercie la Sainte Providence, car c'est la période la meilleure de ma vie que j'ai vécue ainsi, celle où il m'a été donné de savoir l'histoire, ou plutôt les histoires d'autrefois, chez les voisins où j'ai appris des traditions et des contes, plus tard au café où se disaient des souvenirs, des gaudrioles et... tout le reste... sur les hommes, les femmes, la société... ce qui, auprès de mes camarades qui s'en doutaient, m'a toujours donné du prestige !

Où allais-je veiller ? Toujours ou à peu près chez la Mioun où il y avait Touènou, à peu près de mon âge, son petit-fils, et ses trois sœurs plus jeunes que lui, les enfants de sa fille Rosette. Cette maison amie, était tout à côté de la nôtre, et en un galop, j'y était rendu, même quand la nuit était obscure, car je n'avais qu'à tourner au coin de la rue.

Et pourquoi pouvais-je sortir là, chaque veillée ? Vous l'avez déjà compris : parce que, chez nous, c'était un café, et j'étais trop jeune pour fréquenter la salle... Mes bons parents ne voulaient pas que j'entende trop tôt les propos plus ou moins académiques que les éberlués y tenaient, ou les discussions politiques qui souvent mettaient aux prises les blancs et les rouges, ou les critiques sur les prônes, souvent tendancieux, il est vrai, à cette époque où s'ouvrait l'école laïque, où s'asseyait la République de Gambetta, de Ferry, de Paul Bert et de Victor Hugo ; en ce temps héroïque où se forgeait la démocratie du Peuple réellement souverain, Dieu sait si mon père en était l'un des piliers du village avec Sabin Bezombes et Léon Abrial.

Bref, le plus simple était qu'on me couche. Mais quand j'eus atteint sept ans ? « J'ai l'âge de raison – on me l'affirmait – je puis bien aller à la salle ou à la veillée ! » disais-je, lorsqu'en rechignant je montais l'escalier de ma chambre, et qu'en me déshabillant avec une lenteur désespérante, pour ma grand-mère Poulotte qui présidait à mon coucher, je répétais : « J'ai sept

ans... j'ai... » comme un leitmotiv, ou mieux, comme un répons de litanies, jusqu'au moment où je fermais mes paupières à l'obscur, car la chandelle était soufflée dès l'instant où j'étais blotti dans mon petit lit.

Ma grand-mère, après quelques moments passés près de moi tout en égrenant son chapelet, entendant mon souffle régulier, sans mouvements dans ma couchette, sortait à pas feutrés et descendait l'escalier avec précaution.

Mais tout a une fin ! Sur l'intercession de ma grand-mère, et de ma mère aussi, certainement, on consent finalement à me laisser aller veiller... Je pouvais avoir alors huit ou neuf ans, j'étais grandet et d'ailleurs, mon frère Léopold était né. Ma mère, occupée à préparer le café, à laver des verres, à servir même à la salle mon père faisant le quatrième ou le sixième d'une partie, *per apariar* (pour compléter) comme l'on disait, il incombe à ma grand-mère le soin de s'occuper du « petit » ; et c'est dès lors un débarras, de me lâcher la bride, pour me permettre de rejoindre Touenon, chez la Mioun et la Roseta !

Ce n'était pas un palais, ce sanctuaire de mes veillées. Un rez-de-chaussée, au sol de terre battue, avec deux ou trois dalles bleutées de schiste ardoisier brut du pays, espacées l'une de l'autre, pour avoir les pieds au sec en temps humide, servait à la fois de bûcher fait de bois de la veille et du jour, et de cellier avec un seul baril peint en verdâtre par les moisissures. Une paire de grandes caisses qui étaient des cages à lapins, le meublaient. Un panier rempli d'herbes, et du branchage, leur pitance, occupaient l'espace libre. Tout cela faisait une entrée particulièrement typique des très vieilles demeures d'autrefois, auxquelles les murs, à l'extérieur, jamais crépis, donnaient un aspect sévère. Un escalier étroit qui tournait à gauche vers mi-hauteur, fait d'une dizaine de marches en pierre non taillée et raboteuse, permettait d'accéder de cet « en bas » à la seule pièce réellement habitable qui était tout à la fois cuisine, salle à manger, chambre et salle de séjour, comme l'on dit maintenant, mais qui l'était alors réellement puisqu'on y séjournait du matin au soir et du soir au matin.

Une cheminée au manteau couleur de fumée, assez grande, garnissait le mur en face la porte d'entrée au sommet de l'escalier.

A droite, il y avait un évier, avec une grosse cruche autrefois verte mais devenue lépreuse par suite de chocs reçus qui avaient fait tomber, par plaques, la glaçure d'émail. A côté se trouvait un portillon vétuste donnant sur un *patu* (petit débarras sans toiture) où l'on accédait de plain-pied à un terre-plein qui comportait une petite vasque où coulait une source. Au mur de gauche s'ouvrait l'unique fenêtre à petits carreaux dont les vitres, presque dépolies, branlaient entre les croisillons ratatinés et vermoulus, laissant cependant entrer le jour et le soleil.

Enfin, regardant l'âtre, un grand lit de bois sans moulures, couleur de nuit, montrait un bel oreiller gonflé, recouvert d'étoffe lie de vin sur un couvre-pied à fond bleu, parsemé de fleurs rouges, lequel se perdait sous un pli du drap bien blanc, couvrant le traversin. Pendant la journée ce lit était caché par un rideau de serge à carreaux blancs et bleus, comme dans une alcôve. De chaque côté de la cheminée courait une *laisse* (étagère) en bois bruni portant des pots graissiers jaunes et ventrus. Dans l'enfoncement au-dessus de l'évier fait comme un dressoir, s'alignaient quelques bols blancs à enluminures roses, une tisanière de terre cuite bistre et des verres à boire, sans pied, qui, la nuit, reflétaient les lueurs du foyer quand on faisait une flambée.

Au mur, entre la fenêtre et le lit, s'appuyait un buffet à deux portes dont le bois n'avait plus de teinte définie. Dessus, au milieu, était une petite Vierge de Lourdes avec, à côté, un vase de porcelaine blanche contenant quelques fleurs et toujours des brins de verdure, sous une grande croix plaquée à la muraille, et dont le Christ, en ivoire sans doute, présidait la maisonnée. Tout à côté, près du lit, était suspendu un bénitier en faïence, blanc et bleu, orné d'un rameau bénit d'olivier. Les murs, autrefois blanchis à la chaux probablement, n'avaient plus de couleur précise, ni le plafond, plutôt sombre, fait de planches et de poutrelles qui, vers l'époque de la Noël, se garnissait de boudins, de saucisses, de saucissons, de « cansalades », de lards, et un peu plus tard de jambons quand, après leur temps au sel, on les retirait de la hotte de la cheminée où ils s'étaient séchés et légèrement fumés. Deux larges panneaux joints, posés sur un X constituaient la table, assez grande, vernie par l'usage et par le

temps, laquelle trônait au milieu de la cuisine. Autour, les dossiers touchant les murs, aux endroits disponibles, étaient rangées des chaises, hautes ou basses, au siège de paille. C'est là où vivait la famille pendant la journée, et où se passaient les longues veillées d'hiver.

A la dernière bouchée, je me levais de table, l'une de mes joues gonflée de deux ou trois marrons trop grillés, durs comme pierre, que j'avais réservés pour les faire ramollir insalivés afin de les croquer à point et en goûter le veloûté sucré que donne la pâte de ce fruit délicieux. Les marrons torréfiés étaient alors nos bonbons et nous en avions toujours dans nos poches, à la saison.

Parfois, en février ou mars, c'étaient deux ou trois couennes de tranches de « cansalade » cuite sur le gril qui étaient roulées dans la bouche. Ah ! que c'était bon, ce quelque chose qui faisait comme une chique ! Pendant longtemps on le mâchonnait, tantôt à droite, tantôt à gauche. On en bavait de plaisir et ce régal du palais et de la langue était gratuit aussi ; les couennes ne coûtaient rien, les chats seuls en étaient frustrés : car on ne leur donnait à la fin, que ce qui restait, des liserés de caoutchouc jauni mais ayant perdu toute saveur.

– *Ont vas !... dròlle !...* disait papa.
Où vas-tu !...
– *Cò de Toenon.*
Chez Toinou.
– *Vaï-t'en al lèit... Vaï... qué saràs milhor !*
Va au lit... tu y seras mieux.

Maman, plus compréhensive, rétorquait :

– *Daïssa le sortir... un bricon !*
Laisse-le sortir... un peu !

Et *Menina Polòta* (Mémé Poulotte), la pâte des grand-mères, concluait :

– *Vai-t-en. Vai, dròlle !... E torna lèu.*
Va-t-en enfant ! Va et reviens vite.

– *Vau tornar* (Je reviens), disais-je satisfait, en passant la porte, tandis que mon père, qui approuvait certainement, roulait sa cigarette, et... n'ajoutait rien.

« *Vau tornar...* » dans ma pensée, signifiait : « Je reviendrai... quand je serai là... ». Car je savais que les portes ne se fermaient et que les lumières ne s'éteignaient, chez nous, qu'après onze heures – par crainte des gendarmes qui, à cette époque étaient intransigeants, féroces, pour la fermeture des cafés, à 11 heures du soir ! Et ils ne manquaient pas de faire leur ronde avec exactitude, coiffés de leur bicorne à cocarde tricolore, gantés de blanc, la baïonnette – *l'esparagòt* – au côté, et porteurs de toute la buffleterie d'ordonnance, martelant, pour donner l'éveil, le pavé de leurs gros souliers ferrés. Mais, je rentrais toujours avant 10 heures car chez les Toenon, on se couchait assez tôt, pour se lever de bonne heure le lendemain.

Être à la porte de Toenon me prenait moins de temps que pour l'écrire... Je tirais la ficelle, le loquet de bois se levait, la porte s'ouvrait, et j'entrais « en bas », criant :

– *Es ieu !...* (C'est moi !), tout en refermant.

– *Monta Fernand !* disait Toenon, ouvrant la porte du haut de l'escalier, qu'une vague lueur venant du foyer, faisait distinguer...

– Bonsoir tout le monde !

– Bonsoir, Fernand, répondait-on en chœur !

– *Sieta te aquí costa ieu* (Assieds-toi ici, à côté de moi) me disait Toenon, en me laissant sa chaise basse, tandis qu'il s'asseyait sur une haute, car il était mon aîné et un tantinet plus grand.

Rosette, sa maman, mettait une poignée de brindilles sur la braise qui rougeoyait, et Mioun la grand-mère, d'un souffle puissant de ses lèvres, l'enflammait comme par enchantement.

Jusqu'alors, la maisonnée était demeurée dans la nuit, sauf les moments de flambée, de temps à autre, quand on jetait un peu de bois sur le foyer. Lorsque j'étais là, on allumait le *calèlh* (la lampe à huile) à un seul bec suspendu dans la cheminée – c'était beaucoup de considération pour moi – et de suite, ce bien faible lumignon éclairait les visages qui paraissaient comme de cire. Je nous vois, la vieille Mioun à droite, Rosette à gauche, assise chacune sur une chaise basse, moi au milieu, entre Toenon et Mariette. Les autres deux fillettes, enfants, étaient déjà couchées, là-haut, dans la mansarde, sous les combles où iraient les rejoindre tout à l'heure leurs aînés.

La veillée commençait. On causait d'abord de l'école, des leçons, des devoirs, des jeux, des incidents du jour provoqués par Mitho, par Boul, par le Rat... des garnements invétérés. Le jeudi on évoquait la pêche aux vairons, la récolte des écrevisses, la quête des champignons, des marrons ou des noix ramassés le long des chemins et des routes, les randonnées dans les champs jusqu'aux fermes. On parlait de tout un peu, même des pommes dérobées aux vergers, surtout à celui du boucher le plus fourni après la récolte, auquel, je crois bien, il laissait toujours des fruits pour qu'on les cueille.

Et puis, arrivait le moment des histoires d'autrefois, que Mioun racontait comme un livre, sans trop se faire prier, mais après avoir humé force prises de tabac à priser... – peut-être pour raviver sa mémoire ? Préférait-elle les contes ?... Je le crois. Elle les disait avec des intonations, des accents qui vous tenaient en haleine. On ne s'en lassait jamais, bien que nous en sachions tous les détails, et leur conclusion invariable, mais ils nous paraissaient toujours nouveaux, même lorsque nous les faisions redire, parfois sur le champ !

Était-elle instruite, Mioun ? Je ne le pense pas ! Elle était la sage-femme d'autrefois, d'avant les diplômes, élève de sa mère, très experte, dit-on. Mais à la fréquentation du médecin, de l'apothicaire, des gens de la bourgeoisie, elle avait acquis un ton qui la distinguait de l'ordinaire ; elle savait !

Ce n'étaient pas les histoires que l'on trouve, toujours les mêmes, dans les recueils ; ni des contes comme ceux illustrés par les imageries d'Épinal qu'elle savait. Non ! Ses histoires étaient des récits vrais ou faux qu'elle avait entendus de son aïeul, charpentier de son état, qui les avait appris dans les moulins et dans les usines pour lesquels il fabriquait ou restaurait les grandes roues à aubes, *las ròdas,* ou les turbines, *les rodèts,* et les poulies, le tout en bois.

Elle savait aussi, de la même origine, les tours joués à leurs possédés par les esprits familiers, le Drac, la Brèisha, tantôt plaisants, parfois épicés ou sévères, toujours singuliers, dont la croyance populaire, encore à cette époque, faisait mystère. Et vous pensez bien que Mioun connaissait encore tous les méfaits

du Loup garou. Je n'aimais pas beaucoup ce genre. Cela me faisait froid dans le dos, créait la peur des coins obscurs dans la rue lorsque je sortais, et me donnait des cauchemars, lorsque la brave femme prenait l'un de ces thèmes, mais bien, bien rarement, il est vrai, pour la veillée. Nous préférions les historiettes, d'habitude gaies, et les contes proprement dits, parodies des fabliaux. Après les menus propos échangés entre nous sur les nouvelles du jour et nos intentions pour le lendemain, c'étaient des devinettes, des quiproquos à déchiffrer.

– *Qu'es aquò... qu'es aquò ?...* disait Rosette ? *Rond, rond coma un curbèl, que vira la boca cap al cèl ?*
Qu'est-ce que c'est... qu'est-ce que c'est ?... disait Rosette. Rond comme un tamis qui tourne la bouche vers le ciel ?

On pensait, on cherchait, et nos réponses fusaient jusqu'à ce que Rosette consentit à donner la solution :

– *Es un potz !... la boca d'un potz !... amòrris ! un potz que a le dessus coma un curbèl, totjorn virat cap al cèl !*
C'est un puits !... la bouche d'un puits !... nigauds ! le dessus du puits est comme un tamis et il est toujours tourné vers le ciel !

Une autre fois c'était :

– *Qu'es aquò ?... qu'es aquò ? que le soèr s'endormís jos tot ce que le jorn caga ?*
Qu'est-ce que c'est ?... qu'est-ce que c'est ? qui le soir s'endort sous ce qu'il a chié durant la journée ?

Après le silence final de notre carence la réponse arrivait :

– *Es le fuòc, innocents !... Tot le jorn le boès brutla dins la chuminièra, e le sòer quand s'aternís, la brasa démòra jost la cendra e dormís e coa duscas le lendeman matin. Un bufal das pòts alavetz la revèlha, per alumar les carbons sens briquet e sens luquet,* voilà !
C'est le feu !... innocents !... Tout le jour le bois brûle dans la cheminée et le soir, quand il faiblit, la braise reste sous les cendres où elle dort, où elle couve jusqu'au matin.

Un souffle des lèvres la réveille alors qui permet de rallumer les tisons sans briquet ni allumette, voilà !

Celle-ci nous fit faire toute espèce de suppositions, même saugrenues :

– *Qu'es aquò ?... qu'es aquò ? Ara nos cal anar colcar e metre pelut contra pelut per vestir le paure nud ?*
Qu'est-ce que c'est ?... qu'est-ce que c'est ? Maintenant il nous faut nous coucher et mettre le poilu contre le poilu pour habiller le pauvre nu ?

La réponse se fit attendre longtemps... Chaque soir quand je partais pour rentrer, la veillée finie, Rosette disait :

– *Anen... dròllès ! cal anar metre pelut contra pelut...*
Allons, les enfants ! il faut aller mettre le poilu contre le poilu.

Enfin, Rosette, déclara :

– *E ben, avètz pas encara compres que cal anar dormir ? O-ben, quand òm se colca per dormir, òm tampa les parpèlhas das uèlhs, les pelses d'aquela de dessus se meton contra les de la de dejós... donc pelut contra pelut, e cada uèlh qu'èra nud es vestit.*
Eh bien, vous n'avez pas encore compris qu'il faut aller dormir ? Quand on se couche, au moment de dormir on ferme les paupières, les poils du haut rencontrent ceux du bas... donc poil contre poil et chaque œil qui était nu se retrouve habillé.

Cette autre nous donna beaucoup à penser :

– *Qu'es aquò ? qu'es aquò ?... quatre drolletas dins un lèit e zigazaga es al mièg ?*
Qu'est-ce que c'est ? qu'est-ce c'est ?... quatre demoiselles dans un lit et zig-zag au milieu.

Qu'est-ce que cela peut-être ?

Tout bonnement une noix avec ses quartiers et son zeste.

Quant aux quiproquos, voici, par exemple ce que l'on entendait :

– Dites-moi combien font d'ânes vingt cent mille ânes dans un pré et vingt cent vingt dans l'autre ?

On se regardait, stupéfaits, on essayait de calculer mentalement, puis sur un bout de papier avec un crayon, pour concrétiser. Et quand on croyait avoir trouvé, on proclamait :

– Cela fait... cela doit faire... 4 240 000 000 ânes !

Mio et Rosette riaient, riaient, à se tordre, à pleurer... Nous, nous les regardions avec des yeux de langouste frite, comme l'on dit pour décrire la déconvenue de quelqu'un et nous ajoutions en chœur :

– Oui, oui, cela fait bien 4 240 000 000 ânes, car nous savons calculer, et nous trouvons tous les trois, le même résultat ; c'est une preuve indéniable !

C'était, évidemment, une preuve ; mais qui prouvait indéniablement, que... nous étions trop étourdis pour comprendre. Et Rosette avait beau scander sa question en nous la répétant, une fois, plusieurs fois, dix fois de suite, nous donnions invariablement la même réponse, jusqu'au moment où, nous expliquant le mot à mot, nous convenions que nous étions : *des amòrris !* des ânes ! mais... qu'il n'y avait qu'un seul âne dans le pré, puisque :

– Vincent mit l'âne dans un pré et Vincent vint dans l'autre !

C'était subtil en le disant vite ; mais pour des étourdis seulement.

Voici une autre « phonétique », si je puis l'appeler ainsi, qui nous tarabusta l'esprit pendant plus d'une veillée, je vous l'assure. Rosette proposait, en parlant un peu pointu et avec volubilité :

– Monté tatil gri tatou ? oui, tonté magri matou ?

– *Qu'es aquò ? qu'es aquò ? qu'es aquò ?...* Nous avons fait un nez long comme cela, lorsque de guerre lasse, la bonne femme nous expliqua en bel et bon français, que cela signifiait simplement :

– Mon thé t'a-t-il guéri ta toux ? Oui, ton thé m'a guéri ma toux !

Que nous étions bêtas de ne pas entendre une demande et une réponse si simples.

Enfin, pour terminer cette première série d'attrape-nigauds, voici, au cours d'une veillée, ce que nous demanda de trancher la vieille Mioun :

– Jeanson Portua, Selnimi, Versimi !... Que sont ces trois phénomènes ?

Le sphinx, avons-nous pensé, n'a jamais posé de question pareille ; et Œdipe, lui-même, n'y aurait certainement pas répondu ! Nous demeurons donc muets comme des carpes, comme des renards muselés, des bécasses, cette fois !... jusqu'au moment où, le nœud dénoué ou tranché, par Mioun, le tampon qui bouchait nos oreilles disparu, nous entendons clairement :

– Un homme, nommé *Jean, son porc tua ;* mais n'en ayant pas salé la viande *sel n'y mit* des vers s'y mirent *ver s'y mit !*

Ce n'était ni de l'hébreu, ni du grec, ni du latin, ni aucun charabia, mais une phrase française dont les mots, entendus même bien prononcés, demandent bonne réflexion pour comprendre.

Mais, ce jeu qui nous amusait, ne satisfaisait pas tout à fait nos désirs ; nous voulions des historiettes, des contes, des histoires. A notre demande réitérée, la bonne Mioun répondait presque toujours.

– *A ! demandatz benlèu le conte de l'Amusat ? se voletz que vos le digue... vos le dirai.*
Ah ! peut-être désirez-vous le conte de l'Amusé ? Si vous voulez que je vous le dise... je vous le dirai.

Nous protestions, car nous savions que ce conte de l'Amusé n'était rien ! Alors pour nous taquiner, elle disait celui qui était une rengaine :

– *Un còp... i aviá un òme que fotjava l'òrt !... la foira i escapa... gara-la qu'es mòrt !... i tocan la garganta, gara li que canta !... i tiron la riupiupiu, gara la qui t'al biòu !*
Il y avait une fois un homme qui travaillait son jardin !... la pioche lui échappe... et le voilà mort !... on lui touche la gorge il se met à chanter !... on lui tire le rioupioupiou, le voilà devenu bœuf !

Et nous de maugréer ! Car c'était nous badiner !

Alors, pour nous satisfaire un peu, elle préparait la séance !... Mettant sa main gauche à son sein, Mioun tirait sa tabatière, serrée dans son corsage, sous son fichu noir croisé sur sa poitrine ; elle lui donnait un petit coup sec, une chiquenaude, du majeur de sa main droite dont le pouce l'ouvrait, puis, y plongeait son index. Ensuite avec componction, elle présentait une petite prise, alternativement à l'une et à l'autre de ses narines en humant avec délices cet arôme du tabac qui paraissait la rendre heureuse et peut-être... l'inspirait ! Car immédiatement après ce manège, elle devenait loquace et contait ! Ah ! bonne Mioun... croyez-le, nous nous suspendions à vos lèvres, et nous étions tout oreilles pour vous écouter !

Ten, disait-elle, *per anuèit, vos vau dire le conte dal senhor et dal molinièr !... Escotatz !... Un còp i aviá, a Fontiès, un senhor que s'apelava Mones, Mones dal Bois. Digus podiá pas dire d'ont èra sortit ! Se sabiá que sa maire èra venguda de Pechlaurens, le pais de la femna de Carnaval, e son paire d'Argon, le terrador dal bois, de las garrolhas, mas, tanbes, dal bon vin ! Mones èra brave coma un sòu mas... original ! Porgava plan le picapol, potonejava sovent la damajana, e quant sortissiá per promenar, pescar o caçar, debrumbava pas la coja per ne tirar de bonis correjons !*

Tabes, sobretot l'aprèp-dinnada, son cervèl bolissiá, e d'aras en là, veniá d'ideas biscornudas ! N'aviá totjorn amb qualqu'un, mas... sens michantisa !... ambe le cordonièr, per çò que sos solièrs criquavan, ambe le faure per çò que le revelhava trop matin en tustant sus l'enclutge coma un sord, qu'èra una vertat, ambe le vaquièr que fasiá embosar les camins... ambe totis, un còp l'un, un còp l'autre, memes un còp, amb el molinièr, un òme coma un sant, qu'auriá pas fait de mal a una abelha, memes se l'aviá picat ! Solament... una maissanta lengua l'aviá enflascat, en i racontant que Guston, aquel molinièr, le dal molin de Pandan, al dejost de Bertranda, la nuèit, escumava la ribièra ambe les entremalhs, les vergòls e las margas, sens comptar l'esparvièr a cada aigat ! Que de mai, escrabidava sovent a la lanterna, al tems de la secada, e que ne ramassava de bèlis tiols de sac ! Tot aquò èra vertat quand

Guston èra jove. Mas ara, qu'èra vièlh e rosegat per las dolors, les reumatismes, e embufegat per la polsa, las trochas i disián tu, las escrabidas tanbes ! Quand las vesiá dins le besal e dins le carce, se contentava de las manjar das uèlhs exceptat se n'aviá trop fantasiá, o qu'un amic n'agesse plan besonh : una atarida e l'Annil fasiá panièr comol. Alavètz, vertat o pas vertat, Guston èra acusat !

Mones dal Bois, mèstre de la ribièra, dal molin e dal molinièr, das peisses e finalament... de tot exceptat de sos esprits, un jorn qu'aviá vist Nòstra Sénher per le dosilh, décidèt d'anar cò de Pandan per envoiar le farinièr als espiòts ! Monta a chaval... partís... e gara le aquí, al molin !

Mones dintra dins le molin... Guston, ocupat a furgar dal bròc l'escampador de la mòla que s'èra engargassat... l'esquina virada, le vei pas !

– *Digas !... Guston... digas, volur !... qui t'a permes de me raflar las trochas e las escrabidas de jorn e de nuèit ?*

Guston qu'es un pauc sordanha, enten quand memes, abituat qu'es al bruch dal molin quand roda ! Mas, coquinet, vòl pensar a çò que va respondre. « Vau faire l'ase per aver de bren, e apuèi veirèm » se dís Guston. Alavetz, le molinièr, al luòc de tombar la pala per arrestar, dona tota l'aiga ! E metent las mas per far aurelhas de borric avança son cap davant le nas de Mones, coma per melhor l'ausir !... Ambe le bruch dal rodet que ronfla, la de la baruta que parla pus fòrt... s'enten pas pus res. Alavetz, dal Bois, de sa cravacha i mostra le portanèl per sortir.

Le senhor se cambra e coma le lop acusa l'anhèl, se met a cridar per un sord.

– *Digas, volur ! qui... t'a permes de me raflar las trochas e las escrabidas de jorn e de nuèit... ? Guston daissa passar le bofal e le rebofal de Mones e respon tranquilament.*

– *Se vos b'an dit, digus, ièu present, pòt pas jurar que qualqu'un m'i a pinçat... ni mai memes vist !*

– *Oc, me b'an dit !*

– *Un bandit, Senhor, es pas un onest òme !*

– *Te disi que me b'an dit !*

– *E ièu vos repeti çò qu'es un bandit !... Fasetz venir aquel bandit dimenge, al grifol de la plaça, i sarai a l'ora que diretz... Publiatz le ban, que tot le monde vengue escotar, puèi jutjaretz !*

Mones comença a dobtar... s'adocís ; e despintat benléu un briconèl tanbes, se met a dire sens cridar.

– *Escota, Guston, som vengut per te demolinar, se cò que m'an dit de tu es vertat ! Per çò que ba sabes, la pesca, coma la caça, es sacrada ! Tot es miu e digus, digus, a pas a i tocar ! Mas coma tu, cresi qu'un bandit es pas un onest òme ! Me rensenharai per n'aver le còr net ! En atendent, te vau pausar tres questions que digus, encara, a pas poscut m'esclairar ! Se me respondes, vos daissi viure al molin, tu ambe l'Annil, vòstris jorns vivents ! Acceptas, Guston ?*

– *Accepti, Monsur, accepti... Anats-i.*

– *Çò primièr te me cal dire, Guston, te me cal dire, si pòdes, çò qu'es la luna ?*

Guston, d'un revèrs de man, remonta sa còfa sul front, se grata le copet, se pren la barba dins la man, e respon sens quequejar :

– *La luna, Senhor, e ben la luna es tot simplament un vièlh solelh retirat !*

– *Aquò es una responsa e la compreni... Es vertat que la luna, vièlh solelh, es lassa un cop per mes, e dormís set o uèit jorns ; se revelha e met set o uèit jorns per dorbir un uèlh ; al cap de set o uèit jorns de mai, les dorbís totis dos ; alavetz a la cara regaudida, e nos fa lum quand es plena ; mas la lassièra l'agafa tornar ; met set o uèit jorns per tampar un uèlh ; set o uèit jorns de mai per tampar l'autre, e s'endormís per set ot uèit jorns !... E atal tot l'an ! Te doni le punt, mas ara te me cal dire quant pesa la luna ?*

– *Aquò, respon Guston en se quitant la cofa, e en se passant las onglas per çò qu'i demorava de pelses sul cap, aquò... es tant simple a saber coma çò autre ! La luna pesa una liura per çò que les quatre quarts, coma la luna, fan la livra !*

– *Guston, a dos bons punts ! Se me respondes coma cal b'auràs tot ! Diga-me, se ba sabes, pardi !... Diga-me ont es le centre de la terra ?*

Guston met sa cana jos le braç gauche, le cap inclinat sus la man, la de drèita sul còr, tampa les uèlhs coma qui somia... puèi, tot d'un còp, s'asima... pren la cana a la man drèita, e... sec ! la planta davant Monsur dal Bois e dis tot simplament :

– Aqui..., en le regardant dins les uèlhs...

– Oc, aqui ! Aqui ! E se ba voletz pas creire de ma part, anatz va veser !

– Mon amic, ba cresi per çò que me ba dises, e... per çò que tanbes, ba pòdi pas anar veser ! Siás fòrt, Guston ! As tot ganhat ; m'as fait un plaser que vòli pagar, vos remolini totis dos ! A partir de uèi, Pandan es vòstre, vos le doni sens dèume ! Dimenge le capelan farà le ban al prône e le notari vos balharà, quand l'aurèm sinhat, ièu e vos autres, le papièr medalhat !

Le Senhor tenguèt paraula ! Guston e l'Annil demorèron de temps molinièrs a Pandan, sens pagar dèume e vinòt assurat.

– Nòstre Sénher fa plan çò que fa !

Bon, disait-elle, ce soir je vais vous raconter l'histoire du Seigneur et du meunier !... Écoutez !... Il y avait une fois, à Fontièrs, un seigneur qui s'appelait Mounes, Mounes du Buis. Personne ne pouvait dire d'où il était sorti ! On savait que sa mère était venue de Puilaurens, le pays de la femme de Carnaval et son père d'Aragon, le terroir du bois, des chênes mais aussi du bon vin ! Mounes était brave comme un sou mais... c'était un original ! Il était très amateur de vin de picpoul, embrassait souvent la dame-jeanne, et quand il sortait que ce soit pour se promener, pêcher ou chasser, il n'oubliait jamais sa gourde dont il tirait de bonnes rasades.

Aussi, surtout l'après-midi, son cerveau bouillait, et, de temps à autre, il lui venait des idées biscornues ! Il en avait toujours après quelqu'un, mais... sans méchanceté !... après le cordonnier parce que les souliers qu'il lui avait fait craquaient ; après le forgeron qui le réveillait de trop bon matin en frappant sur l'enclume comme un sourd, ce qui était vrai ; après le vacher dont les bêtes couvraient les chemins de bouses... après tous, une fois l'un, une fois l'autre ; il en eut même une fois après le

meunier, un saint homme, qui n'aurait pas fait de mal à une abeille, même si elle l'avait piqué !

Seulement... une mauvaise langue l'avait dupé en lui racontant que Gustoun, le meunier du moulin de Pandan, en dessus de Bertrande, écumait durant la nuit la rivière à l'aide de filets, de verveux et de « manches », sans compter qu'à chaque crue il jetait l'épervier ! Que de plus, durant les périodes de sècheresse il allait aux écrevisses à la lanterne et qu'il en ramassait de beaux fonds de sac ! Tout cela était vrai mais faisait partie de la jeunesse de Gustoun. En effet, maintenant, comme il était vieux et rongé par les douleurs et les rhumatismes, essouflé par l'asthme, les truites le tutoyaient et les écrevisses aussi ! Quand il les voyait dans le bief ou le canal du moulin, il se contentait de les manger des yeux sauf s'il en avait trop envie ou si un ami en avait bien besoin : il vidait le bief et l'Annil remplissait un panier. Enfin, vrai ou pas, Gustoun était accusé !

Mounes du Buis, maître de la rivière, du moulin et du meunier, des poissons et en fin de compte... de tout, si ce n'est de ses esprits, un jour où il avait vu Notre Seigneur à travers le fausset d'une barrique, décida de régler ses comptes avec le meunier ! Il monte à cheval... s'en va... et le voilà arrivé au moulin !

Mounes entre dans le moulin... Gustoun, occupé à nettoyer avec un bâton l'épanchoir de la meule qui s'était engorgé... le dos tourné, ne le voit pas !

– Dis-moi !... Gustoun !... dis-moi, voleur !... qui t'a permis de voler mes truites et mes écrevisses de jour comme de nuit ?

Gustoun, qui est un peu sourd, entend quand même, habitué qu'il est au bruit du moulin. Mais, coquin, il veut se donner le temps avant de répondre : « Je vais faire l'âne pour avoir du son, et après nous verrons », se dit-il. Aussi, au lieu de fermer la vanne pour arrêter, il donne toute l'eau ! Et, la main devant les oreilles, il avance sa tête sous le nez de Mounes, comme pour mieux l'écouter !... Entre le bruit de la roue à aube qui ronfle et celui du blutoir qui semble vouloir le couvrir... on n'entend plus rien. Du Buis, de sa cravache lui montre alors le portillon, lui faisant signe de sortir.

Le seigneur se cambre et comme le loup accuse l'agneau, il se met à crier comme s'il s'adressait à un sourd.

– Dis-moi, voleur ! qui... t'a permis de voler mes truites et mes écrevisses de jour comme de nuit... ?

Gustoun laisse s'époumonner Mounes puis il lui répond tranquillement :

– Si on vous l'a dit, personne, je le jure avec solennité, ne m'y a attrapé... ni même vu !

– Oui, on me l'a dit !

– Un bandit, seigneur, n'est pas un honnête homme ! (jeu de mots intraduisible).

– Je te dis que l'on me l'a dit !

– Et moi je vous répète ce qu'est un bandit !... Faites venir ce bandit dimanche, à la fontaine de la place, j'y serai à l'heure que vous souhaiterez... Faites le publier, que tout le monde vienne écouter, vous jugerez alors !

Mounes commence à douter... il s'adouçit, et, sans doute un peu dépité aussi, il dit sans s'emporter.

– Écoute, Gustoun, je suis venu pour te chasser du moulin, si ce que l'on m'a dit de toi est vrai ! Tu sais bien que la pêche, comme la chasse, est sacrée ! Tout est à moi et personne, personne entends-tu, n'a le droit d'y toucher. Mais, comme toi, je pense qu'un bandit n'est pas un honnête homme ! Je me renseignerai pour en avoir le cœur net ! En attendant, je vais te poser trois questions auxquelles personne encore n'a pu répondre ! Si tu me fournis la réponse je te laisse vivre au moulin avec ta femme jusqu'à la fin de vos jours. Acceptes-tu, Gustoun ?

– J'accepte, Monsieur, j'accepte... Allez-y.

– En premier il te faut me dire, si tu le peux, ce qu'est la lune ?

Gustoun, d'un revers de main remonte son bonnet sur le front, il se gratte la nuque, prend sa barbe dans la main et répond sans bégayer.

– La lune, Seigneur, eh bien c'est tout simplement un vieux soleil qui a pris sa retraite !

– Ça c'est une réponse que je comprends... C'est vrai que la lune, qui est un vieux soleil, est fatiguée une fois par mois et qu'elle dort sept ou huit jours ; puis elle se réveille et met sept à huit jours pour ouvrir un œil ; au bout de sept à huit jours de plus, elle les ouvre tous les deux ; son visage est alors réjoui, et elle nous donne sa lumière quand elle est pleine ; mais la fatigue a de nouveau raison d'elle ; elle met sept à huit jours pour fermer un œil ; sept à huit jours de plus pour fermer l'autre, et elle s'endort pendant sept à huit jours !... Et ainsi toute l'année ! Je t'accorde le point, mais maintenant il faut que tu me dises combien pèse la lune ?

– Ça, répond Gustoun en enlevant son bonnet et en passant les doigts sur ce qui lui restait de cheveux sur la tête, ça... c'est aussi simple que le reste ! La lune pèse une livre parce que les quatre quarts, comme la lune, font la livre !

– Gustoun, tu as deux bons points ! Si tu me réponds encore comme il faut, tu auras tout ! Dis-moi, si tu le sais, bien sûr !... Dis-moi où est le centre de la terre ?

Gustoun met sa canne sous le bras gauche, la tête penchée sur la main, celle de droite est posée sur le cœur, il ferme les yeux comme qui rêve... puis, tout à coup, il s'anime... il prend la canne de la main droite, et... d'un coup sec ! il la plante devant Monsieur du Buis et dit tout simplement :

– Ici..., en le regardant dans les yeux..., oui, ici ! ici ! Et si vous ne voulez pas me croire, allez vérifier !

– Mon ami, je te crois parce que tu me le dis, et... aussi parce que je ne peux aller y voir moi-même ! Tu es fort, Gustoun ! Tu as tout gagné ; tu m'as procuré un plaisir qui mérite récompense, je vous maintiens au moulin tous les deux ! A compter d'aujourd'hui, Pandan vous appartient, je vous le donne sans dîme ! Dimanche le curé proclamera le ban durant le prône et le notaire vous donnera, après que nous l'ayons signé, le papier timbré !

Le seigneur tint parole ! Gustoun et l'Annil restèrent longtemps meuniers à Pandan, sans payer de dîme et le vin assuré.

Notre Seigneur fait bien ce qu'il fait.

Note à propos du le Conte de l'Amusé

Le Conte de l'Amusé fait partie des contes-attrape (type 2200 de la classification d'Aarne et Thompson) dont les conteurs usaient à différentes occasions, soit qu'ils n'aient pas envie de raconter, soit qu'ils soient las et qu'ils se ménagent ainsi une pause, soit, enfin, qu'ils aient le désir de se moquer de leur auditoire. J. Maffre (1967 : 21) nous a donné une version détaillée du conte de l'Amusé :

> Lorsque j'étais enfant, et que je voyais mon grand-père désœuvré, je m'approchais de lui et lui disais :
>
> *Pepin, diga me un conte.*
> Pépé, dis moi un conte.
>
> S'il était dans de bonnes dispositions, il me racontait une histoire qui faisait mes délices. Si, au contraire, il était préoccupé et qu'il veuille se débarrasser de moi, il me répondait :
>
> – *Te vau dire lo conte de l'Amusé.*
> – *Oc.*
> – *Te cal pas dire « òc ».*
> – *E ben non.*
> – *Te cal pas dire « e ben non ».*
> – *E cossi me cal dire ?*
> – *Te cal pas dire « e cossi me cal dire ? »*
> – *Diga me cossi me cal dire.*
> – *Te cal pas dire « diga me cossi cal dire ».*
> – *Diga me lo.*
> – *Te cal pas dire « diga me lo ».*
> – *Se me le vos pas dire, m'en vau.*
> – *Te cal pas dire « se me le vos pas dire, m'en vau ».*
> – Je vais te dire le conte de l'Amusé.
> – Oui.
> – Il ne te faut pas dire « oui ».
> – Eh bien non.
> – Il ne te faut pas dire « eh bien non ».
> – Comment dois-je dire ?
> – Il ne te faut pas dire « Comment dois-je dire ? »

– Dis-moi comment dois-je dire ?
– Il ne te faut pas dire « comment dois-je dire ? »
– Dis le moi.
– Il ne te faut pas dire « dis le moi ».
– Si tu ne veux pas me le dire, je m'en vais.
– Il ne te faut pas dire « si tu ne veux pas me le dire, je m'en vais ».

De guerre lasse je m'en allais ; et mon grand-père disait :

Sarà pel còp que ven ; lo conte de l'Amusé, se vòs que te lo diga, te lo dirai.
Ce sera pour la prochaine fois, le conte de l'Amusé, si tu veux que je te le dise, je te le dirai.

Parfois ces jeux empruntaient la forme du conte-randonnée, cette apparence canonique n'ayant pour but que de mieux tromper le public. Ainsi cette *« bestisa »*, selon le propre mot du conteur, relevée dans le Minervois (Petit, s.d. : 62) :

I aviá un còp un òme que volià crompar una vinha, aviá pas plan d'argent, crompèt una vinha petita, petita, petita, èra talament petita que i aviá rès qu'una soca, aquela soca èra petita, petita, i aviá res qu'un rasim, aquel rasim èra petit, petit, i aviá res qu'un gran, aquel gran èra talament petit que i aviá res qu'una gota.
Son plan colhons totis los que m'escotan.
Il y avait une fois un homme qui voulait acheter une vigne, il n'avait pas beaucoup d'argent, il acheta une vigne petite, petite, petite, elle était tellement petite qu'elle n'avait qu'une souche, cette souche était tellement petite, petite, elle n'avait qu'un raisin, ce raisin était petit, petit, il n'y avait qu'un grain, ce grain était tellement petit qu'il ne contenait qu'une goutte.
Il sont bien nigauds tous ceux qui m'écoutent.

Voir aussi pour une autre aire, Seignolle, 1971 : 271. Ces jeux n'étaient pas uniquement réservés aux enfants si l'on en juge aux réponses parfois lestes qui leur servaient de chute (Piniès, 1983 : 9).

La version suivante était répandue en Lauragais (Fagot, 1893-1894 : 107-108) :

Un còp un òme	Une fois un homme
Trabalhava un òrt,	Travaillait son jardin,
La foira l'atrapa.	La colique le prend
Gara l'aqui mòrt.	Le voilà mort.
Sauta una grasala,	Il saute une margelle,
Tomba sus la cavala.	Il tombe à califourchon.
Sauta un rèc,	Il saute un ruisseau,
Fosquèc bufèc.	Il s'évanouit.
Sauta un riu,	Il saute une rivière,
Fosquèc viu.	Il revient à la vie.
Sauta un balat	Il saute un fossé,
Fosquèc fat.	Il devient fou.

Le Seigneur et le meunier

Il s'agit du type 922 de la classification d'Aarne et Thompson : *The sheperd substituting for the priest answers the king's questions. (The king and the abbot).* Un roi ordonne à un prêtre de paraître devant lui et de répondre correctement à trois questions sous peine de mort. Un berger prend la place du prêtre et répond aux questions. Il est récompensé en prenant la place du prêtre, ou bien il remplace le roi lui-même. A noter que la situation initiale, variable, commande la fin : soit le roi est méchant, orgueilleux ou jaloux et il perd la face voire son trône, soit il s'agit de punir un prêtre arrogant ou trop riche qui est dépouillé de son bien et de son titre par l'intercesseur qu'il a choisi. Le roi peut être remplacé par un évêque, la situation de pouvoir restant identique. Dans la version présentée ici l'absence du prêtre n'en renvoie pas moins au premier cas de figure.

Le conte figure, dès le XIIIe siècle, dans le recueil *d'exempla* d'Étienne de Bourbon (Lecoy de la Marche, 1877). Son extension est internationale (Puymaigre, 1885 : 241-243 présente les collections italiennes de Sachetti, Imbriani, Pitré). Les versions espagnoles – Timoneda, *Lazarillo de Tormes...* – et d'Amérique du Sud ainsi que les portugaises et les brésiliennes sont recensées par M. Chevalier (1983 : 116-118) ; pour la Catalogne on verra J. Amades (1950 : 1226 pour un texte et : 1243 pour l'étude du thème). Les documents en langue française n'ont pas encore été abordés dans le *Catalogue du conte populaire français,* œuvre de M. L. Ténèze. Une version pour le pays basque figure dans J. Vinson (1883 : 106-109). Dans le domaine occitan citons, entre autres, L. Dardy (1895, volume 2 : 272), Cénac-Moncaut (1868 : 50), J. Boisgontier et R. Darrigrand (1978 : 143-148) ; *L'Almanac patoes de l'Ariejo,* (1910 : 26-27), U. Gibert (1963 : 12-14). Si dans la version qui sert de référence à Aarne et Thompson l'énigme est résolue par un berger il semble bien qu'en nombre d'occurrences le meunier l'emporte dans l'Europe du Sud. La tradition populaire en fait d'ailleurs un personnage hors du commun, réputé pour sa friponnerie. Cela vient du fait qu'au lieu de recevoir un salaire il exerçait un prélèvement en nature sur les graines qui lui étaient confiées ou sur le produit moulu. Les abus étaient tels que, sous l'Ancien Régime, les ordonnances se multiplièrent stipulant qu'il devait se faire payer en argent sous peine d'amende ou même

de pilori (Sébillot, 1894 : 132). Dans nos régions plusieurs proverbes illustrent cette renommée : « *Le molinièr viu de la punhèra,* le meunier vit de la poignée (le prélèvement en nature) » ; « *Podes cambiar de molinièr, cambiaràs pas de volur,* tu peux changer de meunier, tu ne changeras pas de voleur » dit-on en Béarn et en Languedoc où les enfants chantent également :

Le molinièr pana farina	Le meunier vole la farine
D'un setier fa una emina	D'un setier il fait une émine
D'un emina fa un còp	D'une émine il fait un coup
Le molinièr va pana tot.	Le meunier vole tout.
Molinièr, farinièr	Meunier, farinier
Trauca sac,	Troue le sac
Pana farina	Vole farine
Ditz qu'es le gat.	Dit que c'est le chat.

Gibert, 1968 : 17-22.

Outre le prélèvement direct le meunier pouvait recourir à des moyens de rétention plus discrets mais tout aussi efficaces : certaines pièces du moulin retiennent mieux la farine que d'autres ; il pouvait arrêter à la sonnerie avant que les roues n'aient accompli leur cycle, négligeant ainsi de moudre une poignée de grains qu'il récupérait ; au lieu d'environner les meules d'un cercle d'ais en rond certains leur donnaient une forme carrée, la farine remplissait les angles et restait bloquée là ; d'autres pratiquaient plusieurs ouvertures au cercle d'ais pour détourner une partie de la farine (Armengaud, 1981). Rien d'étonnant, dès lors, à retrouver le meunier dans la lune où, selon certains contes, il est enfermé en punition de ses larçins (Varille, 1936 : 259). La tradition orale est cependant nuancée et il est courant dans une même zone de voir le personnage tantôt présenté comme un homme pauvre et juste, aidé par Dieu (Orain, 1981 : 88), tantôt comme un homme sans scrupules (id. : 109). J.-N. Pelen fait des observations semblables, dans les Cévennes, à propos d'un cycle de récits centrés autour de la figure d'un meunier (Travier et Pelen, 1983 : 627-628). Les analyses qui ouvrent le plus de perspectives sur la relation entre les inscriptions sociale et symbolique sont dans Rivals, 1979.

Le curé et le chevreau

Lorsque j'ai été adolescent, vers 13 ou 14 ans, avant que je ne quitte l'école, ma famille, tout ce que j'aimais au village, pour aller continuer mes études à la pension Montès à Carcassonne, les veillées chez Toenon ne m'intéressaient guère plus. J'avais soif d'inédit, de nouveau, d'un répertoire autre que celui de Rosette et Mioun.

Il y avait des veillées ailleurs. Mais il fallait être admis à ces réunions qui, tout en étant familiales, constituaient un cercle fermé. N'y étaient invités que les parents des amis sûrs et de réputation irréprochable quand il y avait des jeunes filles : on ne badinait pas alors avec la vertu et l'honnêteté. Cependant ce qu'on y disait ou contait n'était pas toujours d'une pruderie extrême et les double-sens, les allusions s'y donnaient parfois libre cours.

J'avais entrée libre dans deux maisons où j'avais été un familier lorsque j'étais gamin : c'était chez Bosc et chez Vidal.

Chez Bosc, c'était une veillée de couturières et Mathilde, à peine un peu plus âgée que moi, mais déjà jeune fille, me disait :

– *Fernand, anuéit velhan !..., vendràs, é, la maman te vòl, vai !*
Fernand, ce soir, nous veillons !... tu viendras, hé, maman le veut bien, va !

Sa mère, la Marie de Bosc, était une couturière accomplie qui, aux octaves des fêtes, débordée de travail, était obligée de

travailler la nuit, et elle se faisait aider par d'anciennes apprenties, célibataires ou mariées, celles-ci venant avec leurs maris pour passer la soirée, fumer quelques cigarettes, causer, se détendre.

Chez Vidal, c'était une veillée de vanniers. Vidal était garde, appariteur et lampiste communal les nuits sans lune. Il complétait son maigre traitement en fabriquant, pour les vendre, des paniers agricoles en lattes de châtaignier ou de noisetier et des corbeilles à linge en brins d'osiers. Sa vieille mère et sa femme l'aidaient, mais aussi Escande, Sucret, le Laneiè, des voisins qui venaient passer la soirée accompagnés de leurs femmes qui, elles, tricotaient, tandis que leurs maris fumaient la pipe ou le brûle-gueule tout en « bridoulant » *(bridolar :* faire des travaux de vannerie).

Chez Bosc, c'était le mari, Bouscou qui souvent contait ; chez Vidal c'était tantôt l'un, tantôt l'autre, et même parfois les femmes, plus fines que les hommes. Voici un souvenir entendu chez Mathilde et la Marie de Bosc, dit par Bouscou :

Le nom i èra plan donat ! De lampegasses de ròcs, de cambals a vos far venir le vertige, un caminòt per i arribar tot drèit coma un escalièr, tot just per pausar les pès... O ! òm podiá i montar !... e memes s'i montava car amont èra la plana, e... s'i demorava a Montas-i.

Era una plana : de bèlis camps que se lauravan a plaser, de pradèls totjorn verds e d'èrbas de la milhonas ; d'òrts manhacs, cadun son potz e son fié ! E de bestial n'en parlem pas : de vacas, de miòls, d'ases, de fedas, de crabas, de galinas, de pijons, memes d'aucas e de pièts...

La parròquia èra faita d'autant de bòrias que de familhas. Les solis estrangèrs èran le ritor e sa madòna, le regent, sa femna e lhors dos mainatges que memes èran nascuts a Montas-i. Le pus content dals dos èra sigurament Monsur l'Abat. Era un sant òme e un brave òme aimat e respectat de totis. Tanbes, amb les presents de cada jorn e les de l'an, quand èra le temps, aviá de tot de resta ! Sa cava botava pas : de vinòt de Montas-i, n'en parlem pas, n'aviá sa part e dal milhor de cadun. Mas, jost les gabèls, teniá sarrats les vins vièlhs dal pais bas, la blanqueta d'Ajac plan ficèlada e

quelques topetas d'Armanhác qu'i fornissiá un vièlh amic dal Gèrs.

O ! fasiá pas bombancia cada jorn mas le corrent anava plan, coma se sap d'un bon ostal. La Marion, sa madòna, una brava femna, sa vièlha tanta veusa, d'una setantena d'ans al mens, mas plan conservada, degordida coma una piuse, amb un anar d'abelha, teniá l'uèlh a tot dins le capelanièr e le soanhava coma un polet.

Tanbes, quand Monsur l'Abat convidava, de temps en temps, les capelans de las parròquias vesinas, fosquesse festa e festenal, manquava pas de res, de res, jamai de comun, la taula teniá bon, e... de çò de milhor !

Un còp, cependent, la Marion agèt plan paur d'una meuca, manquèt de se trevirar !... e Monsur l'Abat, de se descrestianar ! Cresi qu'èra per le dijòus gras, qu'apelan ara mièg-carèma. Sabetz que, les autres còps, le carèma durava de Carnaval a Pascas, e, que, entre le junar e le magre que se fasián, tot le monde, memes les ritors, trobavan aquel temps de penitença long, plan long, tròp long. Es pr'aquò que les avesques e le papa decidèron de far una òsca al mièg : inventèron le dijòus gras, e de ne far un festenal sens vespras. Ara se remet al dimenge que ven.

Enfin, per aquel prumièr festenal que, après la messa granda, daissava l'apres-dinnada per taulejar, Monsur l'Abat decidèt de convidar les tres capelans vesins a venir i tenir cap a taula. La Marion fasquèt chorus car ela tabes aviá besonh de se remontar l'estomac per redreçar l'esquinal que fleissava !

Les invitèt :

– Inutile de respondre ; siàtz aicí al còp de mièjgjorn ; tot sarà subreprèst.

Es pr'aquò que Monsur l'Abat al pròne dal dimenge davant, fasquèt apèl, coma d'usage, a la bona volontat generosa de sos parròquians per i portar un rostit causit.

– Tot cò autre, aviá dit e repetat, la Marion b'a o b'aurà... n'avem besonh que d'un bèl rostit... per cinc o sièis... Çò que sarà ! E per dijous matin, pel dinnar ! Amen !

– Qui sap çò que nos portaràn ? diguèt la Marion a Monsur l'Abat.

– Çò que sarà ! Sarà quicòm qu'anirà plan, vai ! Arribarà, arribàra !

Mas le dilus passa... res ! le dimarç passa... res ! le dimecres passa... res ! Aquel jorn, la Marion dorbissiá la finèstra de temps en temps e regardava : digus per s'avançar dal capelanièr. Monsur l'Abat, el, un bricon nervós sens ba parèisser, se passejava ; parlava ambe l'un, ambe l'autre... Cap, fasquèt pas mina de pensar al rostit ! A l'ora de se colcar le ritor dis a la madòna :

– Per aquesta nuèit, Marion, daissem la pòrta entre-sarrada, nos panaràm pas res, vai ; mas, poirián nos portar le... quicòm !

Daissèron donc la pòrta entre-doberta.

La Marion agèt de desaise tota la nuèit. Passèt très chapelèts... diguèt las litanias, totas ; e de badalh,... e de sospirs,... e de vira. revira... Monsur l'Abat s'entrebalava mas dormissiá plan solide... finalament se levèt à l'alba per dire matinas.

Quand la madòna descendèt per se metre a la padena, trobèt pas... le quicòm, darnièr la pòrta demorada coma l'avián daissada.

– E ara, que farai ieu ? diguèt desconsolada al ritor quand anava sortir per sonar le premièr de la messa.

– Escota, Marion, un autre que ièu poiriá creire que Nòstra Senhèr le debrumba ! Es pas possible ! Enfin, benlèu ai pecat !... sens voler ! Ba cresi pas... e poiriá pas comprener quora, ni en que ! Mas, qui sap ? En cas, al confiteor, dirai plan fòrt « Mea culpa ! » Tu, Marion, demòra en cosina..., e, en atendent, dis un bon pater a Sant-Antoena ! se quicòm arriba, venes al fonse de la glèisa, montas a la tribuna, e tossis très còps, fòrt, comprendrai, vai ! Se res arriba pas, après la messa... veirem !

La messa èra sonada, e res es pas vengut ! Cependent la glèisa refofa e... l'ofici commença ! Enfin, siasque le mea culpa de Monsur l'Abat davant l'autar siasque le pater de la Marion davant le fuòc abrasat ; o ben, benlèu, les dos al còp ? dins totis les cases, Nòstra Sénher, anava faire veser que debrumbava pas Monsur l'Abat !

Vesetz, segurament le ritor, al confiteor, tustar sa poitrina, e l'entendetz tres còps dire fòrt, fòrt, « Mea culpa » pendent que la Marion, de tota sa fe, degruna dins sa cosina pater sus pater a sant Antoena e totis les sants de caritat que son al Paradis ! E... an aquel moment...

Gara te d'aqui le Cateton de la Nineta, le de la bòria das Agrunèls, arriba al capelanièr en guelsant, afairat, un grand cabàs jos le braç... d'un còp sec e fòrt, truca dal martèl de la pòrta ! Le còr de la Marion tressauta... va vite dobrir... Le Cateton,... coma matat, dona le cabàs a la madòna e rop... cap a la glèisa, se faufila al fonse... plan content encara, d'i estre avant l'evangèli e le prone !

La Marion, afalquetada, dis pas memes Merci... *e, cap a la cosina ! Destropa le present : un crabidon mannat, pelat, tot prèst !*

– E ben, le Cateton se trufa pas de Monsur le ritor, dis en se parlant. Mas que n'en farai ?

E sans mai pensar emponha le cabàs, sortis, dintra a la glèisa, monta a la tribuna, se met dins le corredor dal mièg, al fonse, ont digus la remarca pas, car es l'Elevacion e totis les caps son acatats... S'agenolha e prega pendent le moment sacrat ! Mas encara dins le silencia, a la fin avant que le remenadís das pès e de las cadièras se fasque, se met a tossir fòrt, tres còps, coma convengut, e aten, sens bronchar.

Compres, compres... se dis Monsur l'Abat que sul còp se vira, les braces doberts. Vei la Marion qu'i mòstra le crabidon e que dal cap i fa sinhe, coma per demandar « Consí le meti ? »

Compres, compres... se torna dire le capelan, la responsa pensada coma un embelèg. E sens se tremolar, pausadament, se met a cantar – èra una messa cantada :

Davant bolhit
Cordilha en salça
Darrier rostit !

Les parroquians respondan en còr amb les chantres : Amen ! Sola la Marion enten aquel latin de cosina. La messa continua. La madòna sortis de la glèisa e se met à cosinejar. Ambe las intradas que son prèstas e le dessert preparat, aurelhetas, flan,

rasim de consèrva, les vins a posita, Monsur l'Abat poirà reçaupre ses vesins e les far furlupar a son plaser, melhor que jamai.

Aquò vòl dire, mos amics, que tot arriba a punt sus la terra, per Nòstre Sénher, le Dius de caritat, se l'òm sap pregar les sants ambe tota la fè, coma la Marion, e se l'òm fa son mea culpa en conçiença plena d'esperança, coma fasquèt Monsur l'Abat de Montas-i.

Le nom était bien trouvé ! Des amas de rochers, des précipices à vous donner le vertige, un petit chemin d'accès raide comme un escalier, avec à peine la place pour poser les pieds... Oh ! on pouvait y monter !... et même on y montait car en haut on trouvait une plaine, et... on restait à Montes-y.

C'était une plaine avec de beaux champs qu'on labourait avec plaisir, des prés toujours verts, les foins les meilleurs ; de jolis jardins avec chacun son puits et son bien ! Ne parlons pas du bétail : il y avait des vaches, des mulets, des ânes, des moutons, des chèvres, des poules, des pigeons et même des oies et des dindons...

La paroisse était faite d'autant de fermes que de familles. Les seuls étrangers étaient le curé et sa servante, l'instituteur, son épouse et leurs deux enfants eux-mêmes nés à Montes-y. Le plus satisfait des deux était certainement Monsieur l'Abbé. C'était un saint homme, un brave homme aimé et respecté de tous. Aussi avec les cadeaux quotidiens et ceux du jour de l'an, l'époque venue, il avait tout en suffisance ! Sa cave ne manquait de rien : du vin de Montes-y, n'en parlons pas, il en avait sa part et du meilleur. Mais, sous les fagots, il serrait les vins vieux renommés du pays bas, la blanquette d'Ajac bien rangée et quelques bonnes bouteilles d'Armagnac que lui procurait un vieil ami du Gers.

Oh ! il ne faisait pas bombance chaque jour mais le quotidien était convenable, comme il se doit dans une bonne maison. La Marion, sa servante, une brave femme, sa vieille tante, veuve, de plus de soixante-dix ans, mais bien conservée, dégourdie comme une puce, à l'allure d'abeille, avait l'œil à tout dans le presbytère et elle le soignait comme un coq en pâte.

Aussi, quand Monsieur l'Abbé invitait, de temps à autre, les curés des paroisses voisines, à l'occasion d'une fête ou d'une solennité, il était sûr de ne manquer de rien, de rien. Les mets les plus communs ne trouvaient pas leur place à une table solide qui n'offrait... que le meilleur !

Une fois, cependant, Marion eut bien peur d'échouer !... et Monsieur l'Abbé de se parjurer ! Je crois que c'était pour le jeudi gras, qu'on appelle maintenant mi-carême. Vous savez qu'autrefois le carême allait de carnaval à Pâques ; et que, entre le jeûne et l'obligation de manger maigre, tout le monde, curés compris, trouvait ce temps de pénitence long, bien long, trop long. C'est pour cela que les évêques et le pape décidèrent de le couper d'une trêve : ils inventèrent le jeudi gras dont ils firent un jour de fête sans vêpres. Maitenant on la remet au dimanche suivant.

Enfin, à cette occasion qui laissait l'après-midi, après la grand'messe, pour s'attarder à table, Monsieur l'Abbé décida d'inviter les trois curés voisins pour lui tenir compagnie lors du repas. Marion fit chorus car elle aussi avait besoin de se remonter l'estomac pour redresser son dos qui se voûtait !

Il lança son invitation :

– Inutile de répondre, soyez ici sur le coup de midi ; tout sera fin prêt.

C'est pour cela que Monsieur le Curé lors du prône dominical précédant la fête fit appel, comme de coutume, à la générosité de ses paroissiens pour qu'ils lui portent un rôti de choix.

– Le reste, avait-il dit et répété, Marion l'a ou l'aura... il nous manque seulement un beau rôti... pour cinq ou six... peu importe la bête ! Et pour jeudi matin, pour le diner ! Amen !

– Qui sait ce que l'on nous portera ? demanda Marion à Monsieur l'Abbé.

– Ce sera ce que ce sera ! De toute façon c'est quelque chose qui conviendra ! Ça va venir, ça va venir !

Mais le lundi passe... rien ! le mardi passe... rien ! le mercredi passe... rien ! Ce jour-là Marion ouvrait la fenêtre de temps à autre pour regarder mais il n'y avait personne qui s'avançât vers le presbytère. Monsieur l'Abbé, lui, un peu nerveux encore qu'il

n'en laissait rien paraître, se promenait, il parlait avec l'un, avec l'autre... A aucun moment il ne fit mine de penser au rôti ! Au moment de se coucher le curé dit à sa servante :

– Marion, cette nuit nous laisserons la porte entrebâillée, on ne nous volera rien, et même on pourrait nous apporter... quelque chose !

Ils laissèrent donc la porte entrouverte.

Marion fut tracassée toute la nuit. Elle égrena trois chapelets... récita toutes les litanies ; elle bâillait... elle soupirait... elle se tournait sans cesse d'un côté et de l'autre... Monsieur l'Abbé s'agitait... mais il dormait profondément... finalement il se leva à l'aube pour dire mâtines.

Quand la servante descendit pour se mettre aux fourneaux, elle ne trouva rien derrière la porte qui était restée comme ils l'avaient laissée.

– Et maintenant, que vais-je faire ? demanda l'éplorée au curé alors que celui-ci s'apprêtait à sortir pour annoncer le premier de l'office.

– Écoute Marion, un autre que moi pourrait croire que Notre Seigneur l'oublie ! Ce n'est pas possible ! Enfin, peut-être ai-je péché ?... sans le vouloir ! Je ne le crois pas... Et je ne saurais m'expliquer quand, ni en quoi ! Mais qui sait ? A toutes fins utiles, au moment du confiteor, je dirai bien fort : « Mea culpa ». Toi, Marion, reste à la cuisine... et, en attendant, dis un bon pater à saint Antoine ! S'il arrive quelque chose, viens au fond de l'église... monte à la tribune, et tousse trois fois, fort, je comprendrai ! Si rien ne vient... nous aviserons après la messe !

A l'annonce de la messe rien n'était apparu ! Cependant l'église regorgeait... et l'office commence ! Fut-ce l'effet du mea-culpa de Monsieur l'Abbé devant l'autel ; fut-ce le pater de Marion devant son foyer embrasé, ou bien les deux à la fois ? toujours est-il que Notre Seigneur allait montrer qu'il n'oubliait pas Monsieur l'Abbé !

Vous voyez sûrement le curé, au confiteor, frapper sa poitrine et vous l'entendez trois fois dire fort, très fort, « Mea culpea » pendant que Marion de toute sa foi, dans sa cuisine enchaîne

pater sur pater à saint Antoine et à tous les saints charitables qui sont au paradis ! Et... à ce moment...

Ne voilà-t-il pas que le Catet de la Nineta, celui de la ferme des Agrunels arrive au presbytère, hors d'haleine, affairé, un grand cabas sous le bras... Il frappe à la porte d'un coup sec et fort ! Le cœur de Marion tressaute... Elle va vite ouvrir... Le Catetou, ... gêné, donne le cabas à la servante et zoup... à l'église où il se faufile au fond... bien content d'être arrivé avant l'évangile et le prône !

Marion, ébahie, ne le remercie même pas... elle file à la cuisine ! Elle découvre le présent : un beau chevreau, pelé, prêt !

– Eh bien, le Catetou ne se moque pas de Monsieur le curé, dit-elle à voix haute. Mais qu'en ferai-je ?

Sans réfléchir plus avant elle empoigne le cabas, se rend à l'église, monte à la tribune et s'installe au fond du passage central où personne ne la remarque car c'est l'élévation et toutes les têtes sont baissées... Elle s'agenouille et prie durant le moment sacré ! Mais, alors que tout est encore silencieux, avant que n'éclate le remue-ménage des pieds et des chaises, elle tousse fort, trois fois comme convenu, puis attend sans broncher.

Compris, compris,... se dit Monsieur l'Abbé qui aussitôt se retourne, les bras ouverts. Il voit Marion qui lui montre le cheveau tout en lui faisant signe de la tête, semblant demander « Comment je l'apprête ? ».

Compris, compris... se dit le curé et la réponse surgit comme un éclair. Sans troubler, posément, il se met à chanter. C'était une messe chantée :

Le devant bouilli
La fressure en sauce
Le derrière rôti !

Les paroissiens répondent en chœur avec les chantres : « Amen ». Seule Marion comprend ce latin de cuisine. La messe suit son cours. La servante sort et se met à sa préparation. Avec les entrées qui sont prêtes et le dessert, oreillettes, flan, raisin de conserve, les vins à portée, Monsieur l'Abbé pourra recevoir ses invités et les régaler selon son bon plaisir, encore mieux qu'à l'ordinaire.

Cela veut dire, mes amis, que tout arrive à point sur la terre, grâce à Notre Seigneur, le Dieu de Charité, si l'on sait prier les saints avec toute sa foi, comme Marion, et si l'on fait un mea-culpa plein d'espérance comme celui que fit Monsieur l'Abbé de Montes-y.

Le curé et le chevreau

Il s'agit du conte type n° 1831 de la classification Aarne et Thompson, *The parson and sexton at mass*. Pendant la messe le prêtre et le sacristain discutent d'un larçin en parodiant les répons de la messe : « As-tu volé le chevreau ? – Je n'ai pas pu ; j'ai été battu comme un diable. » Leurs paroles s'expliquent quand on sait que le sacristain, chargé par le curé de s'emparer d'un chevreau s'est fait prendre et rosser. Ce conte est très répandu dans l'Europe du nord, le rôle peu reluisant qu'on fait tenir au curé s'expliquant peut-être par la présence de communautés réformées importantes qui usent de ce thème pour blasonner les catholiques. Une version où le miel remplace le chevreau figure dans Ch. Joisten (1971, II : 343). Le conte, qui ne semble pas très représenté dans l'aire méditerranéenne, a connu une certaine prospérité en Languedoc et la variante présentée ici a même eu une grande vogue dans le milieu ecclésiastique : tel curé de l'Hérault ne se taillait-il pas, naguère, un franc succès en chantant sur l'air convenu, celui de la préface de la messe, les formules parodiques, tel autre de nos informateurs ne les a-t-il pas entendues, reprises en chœur dans le réfectoire, par les desservants d'une école religieuse ? Il est vrai que le curé ne cède plus qu'à un péché mineur, la gourmandise, et encore est-elle partagée ! G. Jourdanne (1899 : 128) en offre une forme versifiée :

Tu de la nòstra, de la nòstra
Que pel trauc le crabit me mostras,
Metràs le darrièr rostit, le davant en salça.
La craba es tant bona bestia,
S'en va pels pechs e pels combas
Cercar de peiras redondas
E per sos pecats
N'a les genolhs pelats
E per sa bona trompa
N'a la coga corta.
Crabit sioguèt tant fadis
D'anar confessar Lupis.
Lupis le trapèc pel gargameillim gargameillorum,
I fasiá cridar : teses-te, teses-te.

E le pastrim pastrorum
Qu'èra darrièr un bartassim bartassorum
Que clucava pesolhtim pesolhorum...

Toi de chez nous, de chez nous
Qui par le trou le chevreau me montres,
Tu mettras l'arrière rôti, le devant en sauce.
La chèvre est une si bonne bête,
Elle va par monts et par vaux
Chercher des pierres rondes
Et pour ses péchés
Elle a les genoux pelés
Et son astuce
Lui vaut sa queue courte.
Le chevreau fut fou
D'aller confesser Lupis (le loup).
Lupis le prit par le gargameillim gargameillorum (de *gargamèla :* gorge),
Il lui faisait crier : tais toi, tais toi.
Et le pastrim, pastrorum (sur *pastre :* berger)
Qui était derrière un bartassin bartassorum (de *bartàs :* buisson)
Fermait pesouiltim pesouillorum (incompréhensible si on le fait venir de *pesolh* : pou. Il semble qu'il s'agisse d'une altération sur *uelhs :* yeux).

Les jeux parodiques sur le latin de messe sont très populaires dans l'aire occitane qu'ils soient le fait des enfants :

Te rogamus audi nòs
A ieu la carn et a tu l'òs
A moi la chair et à toi l'os.

Ora pro nobis
Quora serem nòvis ?
Quand serons-nous mariés ?

ou des adultes eux-mêmes :

Benedicite de Paris
Dominus de França
Si totis les ritors aimavan la dansa
Coma de s'emplenar la pansa
I auriá pas pus de gran en França.
Si tous les curés aimaient la danse
Comme ils aiment à se remplir la panse
Il n'y aurait plus de grain en France.

La mémoire des lieux

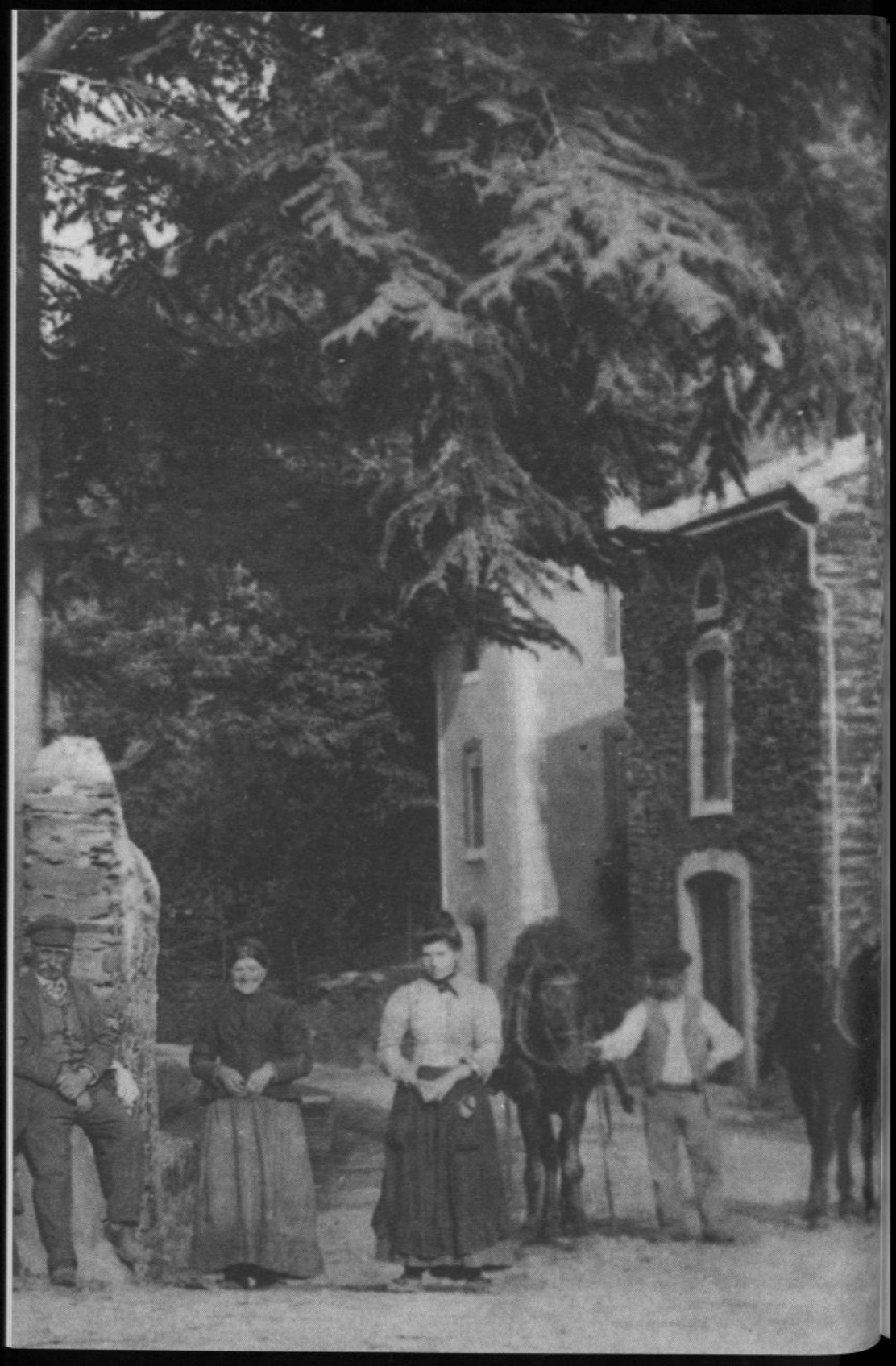

Les prumièrs òmes de la Montanha Negra

Quand Nòstre Sénher agèt creat le monde, se fretava las mans, plan content, avant de se repausar. Tot d'un còp s'arresta !... daissa tombar les braças... e se trucant le front d'un mèstre plat de man, se ditz : « Mas, es qu'ai pas acabat ! Debrumbi le principal : l'òme, la femna... e le rèsta ! M'i cal tornar ! ».

E gara te d'aquí, Nòstre Sénher, d'un aire decidat, se torna cargar le davantal, regussa sas margas e reasima son fuòc. Sul fuòc met le trespès, sul trespès pausa la pairòla, e dins la pairòla endorga un bricon de tot çò que sus Terra nais, polsa, manja, bèu, bota, volza, cor, nada o vola. Pendent que tot aquò mijòta e se fond, Nòstre Sénher prepara les mòtles : un per l'òme, un autre per la femna, e... ne torneja un tresen.

Ara, la pairòla fuma e flaira bon, plan bon ! Vite Nòstre Sénher emponha la longa culhèra e coma per un milhàs, remena que remenaràs per que le confit se rume pas ! Puèi, ambe la gròssa cassa, doçament, tot doçament, d'un torn aisit, pesca e repesca l'escuma que, per pas daissar perdre res, amassa preciosament dins un crassinet mannat. Ara, la pairòla gorgota : le jus es clar, cuèit a punt ; tot va plan. Alavètz, Nòstre Sénher, sens se preissar, pren la manada, descen la pairòla, la corbitz dal eissugamans, e daissa coar un moment.

Enfin l'ora sacramentèla arriba ! Nòstre Sénher, pus seriós qu'un papa, descofa la pairòla, la soleva e delicatement, a petitis

còps, vuja l'encarna dins les dos prumièrs mòtles, mitat dins cadun, fòra las escorrilhas que goteja dins le del òme per le recomplir a refofa en diguent entre dents : « Aquò... sarà pel verruguèt ! »

Quand les dos mòtles fosquèron plan fregats, Nòstre Sénher, d'un aire entendut, debolona las cauquilhas e inspecta les dos modèls sortits nuds ! Puèi, segur que manca pas res a cap, les bateja : Adam... Eva ! Fièr d'el-memes, Nòstre Sénher, radiós, tot en penjenant sa granda barba blanca de ses dètz apostols, les delarga en lhor diguent :

– Ara, anatz dins l'òrta, jos la tonèla dal potz... e agranatz !

« Mas ? e la crassa ? que n'en farai ? » se diguèt tot en montant le crassinet sul trespès. « Sarà çò que sarà », ajustèt, en se parlant tot sol, tot en remenant la crassa sens relambi a petitis còps de culhèra e de careças de cassa, sens jamai ne daissar perdre un chiquet.

Quand aquel salçum fosquèt coma de pega fondula, n'emplenèt le tresen mòtle plan comol ; daissèt fregar e demotlèt ! Alavètz, davant el, extasiat, paresquèt ?... qualqu'un que l'estonèt el-memes ! Devinatz... e ben paresquèt le Pàntol !

E per profitar le rèsta dal rèsta, l'escuradis de la pairòla e dal crassinet, le raspadis de la culhèra e de la cassa, Nòstre Sénher quelque temps pus tard n'untèt... les vilandròls o ben !

Es dempuèi que les vilandròls an un polset de vernis das Pàntois, çò qu'an pas jamai compres les ciutadins, quand pendent l'estiu, venon laurar les camins dal Cabardes en Montanha Negra. Se dobtan pas qu'es Nòstre Sénher que ba volguèt atal, quand sus Montaut fasquèt l'òme, la femna e... le Pàntol !

Les premiers hommes de la Montagne Noire

Quand Notre Seigneur eut créé le monde, il se frotta les mains, content de son œuvre, avant de se reposer. Tout à coup il s'arrête ! ... il laisse tomber ses bras... et se frappant le front d'un brave plat de main, il se dit : « Mais je n'ai pas fini ! J'oublie le principal : l'homme, la femme... et le reste ! Il faut que je me remette à la tâche ! »

Et voilà Notre Seigneur, d'un air décidé, qui remet son tablier, retrousse ses manches et ranime son feu. Sur le feu il met le trépied, sur le trépied il met le grand chaudron, et dans le chaudron il met un peu de tout ce qui, sur Terre, naît, respire, mange, boit, saute, se tortille, court, nage ou vole. Pendant que la préparation mijote et se réduit, Notre Seigneur prépare les moules : un pour l'homme, un autre pour la femme, et... il en façonne un troisième.

Maintenant, le chaudron fume et cela sent bon, bien bon ! Notre Seigneur empoigne rapidement une longue cuillère et comme pour un millas, remue que tu remueras pour que la préparation ne brûle pas ! Ensuite, à l'aide d'une grosse louche, doucement, tout doucement, habilement, il enlève et enlève l'écume que, pour ne rien laisser perdre, il recueille précieusement dans une cassolette. Maintenant, le chaudron chante : le jus est clair, cuit à point ; tout va bien. Alors, Notre Seigneur,

sans se presser, prend la manivelle et il descend le chaudron qu'il couvre d'un torchon et il laisse mitonner un moment.

Enfin l'heure sacramentelle arrive ! Notre Seigneur, plus sérieux qu'un pape, découvre le chaudron, le soulève et délicatement, délicatement, à petits coups, il vide la future chair dans les deux premiers moules, la moitié dans chacun, sauf les effondrilles qu'il laisse s'égoutter dans celui de l'homme pour le remplir à ras bord en disant entre ses dents : « Ça... sera pour la petite verrue ! (i.e. le sexe). »

Quand les deux moules furent bien froids, Notre Seigneur, d'un air entendu, ouvre les couvercles et fait l'inspection des deux modèles nus ! Ensuite, assuré qu'il ne manque rien à aucun, il les baptise : Adam..., Ève ! Fier de lui, Notre Seigneur, radieux, tout en peignant sa grande barbe blanche de ses dix « apôtres » (doigts), les libère en leur disant :

– Maintenant, allez dans le jardin, sous la tonnelle du puits... et proliférez !

« Mais, le résidu, qu'en ferai-je ? » se dit-il, tout en installant la cassolette sur le trépied. « Ça sera ce que ça sera », ajouta-t-il, parlant tout seul, tout en remuant le résidu sans répit à petits coups de cuillère et de caresses de louche, sans jamais en laisser perdre la moindre goutte.

Quand la sauce prit la consistance de la poix fondue, il en emplit totalement le troisième moule ; il laissa refroidir puis démoula ! Alors, devant lui, extasié, apparut ?... quelqu'un qui l'étonna lui-même ! Devinez... et bien c'est le Pantoul [1] qui fit son apparition !

Enfin pour ne pas perdre le reste du reste, le fond du chaudron et de la cassolette, ce qui était resté attaché à la cuillère et à la louche, Notre Seigneur, quelque temps plus tard, en graissa... les gens de la ville, bien sûr !

C'est depuis ce temps-là que ces derniers ont une mince couche du vernis des Pantouls, ce qu'ils ne comprennent jamais quand,

1. Le Pantoul, chez nous, était le type parfait du roublard d'autrefois grand, dégingandé, à marche balancée, spécifique. De caractère arabe, mâtiné de juif, maquignon, il savait, en douce, en remontrer à tous, *les colhonar* (les duper).

durant l'été, ils viennent parcourir les chemins du Cabardès dans la Montagne Noire. Ils ne se doutent pas que c'est Notre Seigneur qui le voulut ainsi, quand sur Montaut il créa l'homme, la femme et... le Pantoul !

Le Pantoul

Ce conte mêle les motifs de deux traditions, celle des récits étiologiques et celle du blason. Les premiers, appelés aussi récits d'origine, entendent expliquer ou illustrer la genèse des choses naturelles et sociales : pourquoi tel oiseau chante-t-il ainsi, comment fut créée la lune, comment les premiers hommes apparurent-ils sur terre... Le plus souvent c'est Jésus-Christ qui intervient dans ce dernier cas de figure et les exploits qu'il accomplit lors des voyages qu'il effectue sur terre, en compagnie de son complice saint Pierre, constituent une véritable saga (Cf. Tenèze, 1985). A travers sobriquets, sarcasmes et surtout récits facétieux mettant en cause tel ou tel village réputé pour la naïveté ou les mœurs étranges de ses habitants, le blason, phénomène extrême d'affirmation identitaire, entend toujours proclamer la supériorité du groupe producteur d'histoires sur les autres (Gaidoz et Sébillot, 1884 ; Achard, 1982). Les mésaventures des gens du Clat et de Quillan qui forment un véritable cycle narratif ont été relevées par D. Fabre et J. Lacroix (Fabre et Lacroix, 1973, II). D. Fabre nous a par ailleurs communiqué une version très proche, recueillie dans le pays de Sault :

Era del temps que Nòstre Sénher se promenava dins le Païs de Saut per batejar les vilatgi e les cammassi. Alavets aviá batejat Belcaire, Espesèlh, Masubi, Redoma ! Teniá una cassetada d'aiga benita e un còp a cadun : « Te bateji Redoma... ». E quand agèc acabat l'aiga, demorava pas qu'un vilatge : Gallinagues. Alavetz curèc le fonze de la casseta e dièc : « Te batégi Gallinagues, la crassa del casset ! » E son, dempuèi, la crassa del casset ! Es vertat qu'a Gallinagues i aviá mercants de bestias, maquinhons ; èran pas trop aimadi ! la crassa dal casset !

C'était au temps où Notre Seigneur se promenait dans le Pays de Sault pour baptiser les villages et les hameaux. Il avait déjà baptisé Belcaire, Espezel, Mazuby, Rodome ! Il avait une grosse louche remplie d'eau bénite dont il donnait quelques gouttes à chacun : « Je te baptise Rodome... ». Quand il eut achevé son eau il ne restait qu'un village : Galinagues. Il cura alors le fond de la louche et dit : « Je te baptise Galinagues, la lie de la louche ! » Et, depuis, les gens de Galinagues sont « la lie de la louche ! » C'est vrai qu'à Galinagues il y avait des marchands de bêtes, des maquignons, ils n'étaient pas trop aimés ! la lie de la louche !

Une peur

J'ai entendu raconter ce récit par un très vieil autochtone qui s'appelait Cassignol : il était bègue.

Cassignol travaillait à la filature de Bertrande. Il partait de chez lui le matin avant le jour, d'octobre à mars, et il y rentrait le soir, après la nuit tombée, sa journée finie. Car, en ces temps-là, on travaillait pendant douze heures, *« de sièis en sièis »*, non compris ce qu'il fallait pour se rendre à l'usine et pour s'en retourner.

Or, un soir de fin novembre 1875, éclate un orage terrible. Cassignol, malgré les conseils de ses amis qui attendent la fin de la tourmente à l'abri de la filature, décide de partir seul pour rentrer au village parce que, ce soir-là, on faisait, chez lui, la fête du *Ramelet*. Et, ayant des invités, il voulait être présent, surtout pour *les fabòls e le freginat que teniá a mièg còl !* (Les haricots et la fricassée de porc qu'il avait à mi-gosier).

A cette époque, la route de la vallée n'était pas encore construite, et, entre Bertrande et Cuxac, il n'y avait qu'un sentier à peine praticable, surtout la nuit, sur la rive droite de la rivière ; le meilleur chemin était sur la rive gauche : il suivait le tracé du bief pour accéder aux *Prats longs*, aux autres prairies et arriver ainsi au Pont du Gua. Il existait bien la route passant par Cazelles ; mais comment traverser la plaine avec l'ouragan ?

L'orage avait fait rage tout l'après-midi sur la crête de la Montagne Noire vers les Martys-Laprade avant de se déchaîner ici. C'était un de ces orages que je crois être magnétiques, inexpliqués encore, qui, chaque demi-siècle, un peu plus un peu moins, dévastent l'une ou l'autre des vallées du Cabardès. Souvenez-vous de 1930 au Mas-Cabardès.

C'est d'abord une concentration extraordinaire de nuages bas, lourds, porteurs de foudre, de grêle, de neige, de pluie qui paraissent fixés et comme cloués aux deux pôles : Nore et Montaut. Le vent ne souffle plus. Soudain parmi les éclairs et les roulements infernaux de tonnerre, la pluie tombe d'à-plomb, à fil, *a fial,* comme l'on dit, sans discontinuer, en trombe, comme si un siphon démesuré prenait des eaux dans un lac invisible et les déversait par un arrosoir colossal sur tout le pays. On comprend que bientôt nos rivièrettes prennent l'allure de torrents impétueux. Or, dans le fond de la vallée, au défilé d'une gorge surtout, en une nuit d'encre, il est normal, si l'on est seul, dans la fulgurance des éclairs aveuglants, les éclats de la foudre, les fracas du tonnerre, les bruits des eaux en courroux... d'avoir peur ! et, l'imagination aidant... d'entendre des voix !

Mais écoutez le récit de Cassignol qui était parti de Bertrande vers Cuxac, à l'allure du Crime poursuivi par la Vengeance.

Quand arribi à l'escampador, un embelèg m'i clavela ! Tot es escur. Som aquí coma le cap dins un topin, la ribièra a gaucha que brama : o ! o ! Le besal a drèita que sauta la restanca, e ieu sens gausar anar davant, ni tornar darrièr !

Es alavètz qu'entendi çò que cap de vosaus que ne risetz a pas jamai ausit... e vos soeti de ba n'entendre pas jamai ! Entendi una votz coma un troneire qu'arriba de cap a Gotarenda e que crida :

– Farimonda !... Farimonda !... Ont es ?

Era le Mèstre dals Mèstres ! E gara te d'aquí que, al davant de ièu, un giscladis de femna que ven dal prat de las Costilhas e que fa, coma la trompeta dal Jutgament darnièr :

– Som aicí !... que vòs ?

– Que vòli ? torna tronar. Escarnitz-bò tot ! Arranca bò tot ! Pren-bò tot !

Mes enfants !... d'i pensar, les pelses se m'arrisson ! Un embelèg demorava pas l'autre, les pets de tron redolavon das tèrmes, la terra tremblava, la ribièra roncava amb'un remolum de ròcs, un mormolh de cadenas dins de tonèls delargats ! Era l'infern !... Oben, l'infern !

La cagarèla me pren ! D'un saut som al pontil dal Caussatièr, l'enfili sens le veser... E aganta cap a la plana, com un fòl, pels lausegasses, pels la brancas e las romècs ! Arribi al Rebiret, e d'aqui, tot grand camin fuòc al tiol, talons a las ancas, as quatre pès, som a l'ostal. D'un butal la pòrta s'alanda, e ieu sul sulhet, plantat, l'alen perduda guelsi, tridoli, vert, boca doberta, som mut ! Pensatz çò que semblavi.

– D'ont venes, pauràs ? crida ma femna, les braços sul cap.

– Ve... ve... veni de l'infern ! respondi en tampant la pòrta.

Mes som a l'ostal. La taulà èra mesa, avián pas sopat. Me cambi de tot, tot, e... als fabòls ! Vos disi pas se sautèron, ni le freginat ! ni mai les correjons que tirèri dal porron ! Mas quand volguèri contar çò qu'aviá vist, entendut, ba podiá pas arrancar : quequejavi ! Oben... t'aqui çò qu'aviá ganhat : la paour m'aviá fait queque !

Et Cassignol concluait :

Le lendeman, le pais fosquèt pietados : les rascasses demolits, le besal secat, les arbres rasats, les prats ensaoulats ! Et les vièlhs, en brandient le cap, disián : « Es coma quand passèron les barbaras, que Dius nos garde ! »

Quand j'arrive au déversoir, un éclair me cloue sur place ! Tout est obscur. On dirait que j'ai la tête plongée dans une marmite. A gauche j'entends la rivière pleurer : hou, hou, A droite c'est le ruisseau qui passe par-dessus la digue et moi qui n'ose plus aller de l'avant ni revenir en arrière ! C'est alors que j'entends ce qu'aucun de vous qui riez, n'a jamais entendu... et que je vous souhaite de ne jamais entendre ! Venant de Goutarende une voix violente comme le tonnerre s'écrie :

– Farimoundo ! Farimoundo !... Où es-tu ?

C'était le Maître des Maîtres ! Et voilà t-il pas que, devant moi, lui répond, sortant du pré des Coustilles, la voix aigue d'une femme, telle la trompette du Jugement dernier :

– Je suis ici !... Que veux-tu ?

– Ce que je veux ? reprend-il avec force. Déchire tout ! Arrache tout ! Prends tout !

Mes enfants !... à ce souvenir, mes cheveux se dressent sur la tête ! les éclairs succédaient sans trêve aux éclairs, les coups de tonnerre dévalaient les talus, la terre tremblait, la rivière grondait en remuant des rochers dans un vacarme de chaînes comme si des tonneaux dévalaient au long de son lit !... C'était l'enfer !... Oui, l'enfer !

La panique me prend ! D'un saut je me retrouve sur le petit pont du Caussatièr, je le traverse sans le voir... et vite, vers la plaine, comme un fou, à travers les champs de luzerne, les branches et les buissons ! J'arrive au Reviret, et de là, je file sur le chemin, le feu aux trousses, les talons aux hanches comme si j'avais quatre pieds. J'arrive à la maison. Sous ma poussée la porte s'ouvre et me voilà planté sur le seuil, à bout de souffle, je halète, je tremble. Vert, la bouche ouverte, je suis incapable du moindre son ! Pensez à quoi je ressemblais !

– D'où viens-tu pauvre homme ? me crie ma femme les bras sur la tête.

– Je vi... vi... viens de l'enfer ! répondai-je en fermant la porte.

Mais je suis à la maison ! La table était mise, ils n'avaient pas soupé ! Je me change de pied en cap et... aux haricots ! Je n'ai pas besoin de dire quel fut leur sort, ni celui de la fricassée ! ni même celui des rasades que je tirai du carafon ! Mais quand je voulus raconter ce que j 'avais vu et entendu, je ne pus l'arracher : je bégayai ! Oui, ... voilà ce que j'avais gagné : la peur m'avait rendu bègue !

Et Cassignol concluait :

Le lendemain, le pays faisait pitié : les digues démolies, le bief séché, les arbres rasés, les prés couverts de boue !... Les vieux remuaient la tête en disant : « Cela rappelle le passage des Barbares, que Dieu nous protège ! »

Une peur

Ce texte est une bonne illustration de ce qu'il est convenu de classer sous le titre de « peurs » dans le champ de la littérature orale. Leur première caractéristique est de se présenter comme des *memorates,* c'est-à-dire des récits d'expérience vécues dont des témoins peuvent attester, au moins indirectement. S'il est très rare que quelqu'un, en dehors du héros-victime, ait assisté ou participé à l'aventure elle-même, nombre de membres du groupe dans lequel le récit circule connaissent ce héros ou sa famille et les précisions topographiques enracinent encore l'événement dans un horizon connu, familier.

Ce souci de véracité montre que, dans certains cas, le fantastique peut intervenir dans la trame quotidienne, que le merveilleux propre aux contes et aux légendes peut, parfois, s'intégrer au réalisme des aventures personnelles. Plus largement il donne poids aux éléments ou aux acteurs qui interviennent dans l'histoire et assurent la vie d'un fond culturel commun. Une croyance, en effet, n'existe qu'autant qu'elle s'incarne, fut-ce épisodiquement, dans les événements qui jouent le rôle de preuve. L'énonciation lapidaire, sous forme d'axiome – qui pourrait être ici « il est dangereux de sortir par temps d'orage » – est impossible à assumer à cause de l'extériorité qu'elle suppose, ou bien elle est réponse prudente à un interlocuteur perçu comme condescendant ou sceptique. Dans les autres cas, non conceptualisée mais sous-jacente, la croyance se déploie à travers les péripéties que rapporte une narration : il suffisait d'entendre la mésaventure survenue à Cassignol pour comprendre les dangers de l'orage. Tout le monde sait, par ailleurs, que les orages ne sont jamais complètement « naturels », qu'ils sont œuvre du démon ou maléfice d'un sorcier, à preuve cette histoire rapportée par M. Maurette (1965 : 85) :

> « On raconte qu'un paysan de la haute vallée, ayant eu ses cultures ravagées par une tornade deux années de suite, était acculé à la ruine. La troisième fois qu'il vit apparaître l'ours des orages à l'entrée de ses terres, il prit son fusil et tira ; la détonation fut suivie d'un grand cri et, le lendemain, il devait apprendre qu'un homme qui lui voulait du mal, de l'autre côté de la rivière, était mort. »

Dans la version recueillie par F. Courrière le sorcier est remplacé par un être fantastique, *Farimonda,* auquel la tradition locale prête des traits variables :

> « A Lastours, sous les châteaux, creusée profondément dans le roc, il est une caverne dont l'entrée se cache sous un lierre sombre. C'est là que vivait autrefois, au dire des gens du pays, une femme à corps de chèvre : on l'appelait « la Salimonde ». Lorsque les enfants, n'étaient pas sages, on les menaçait d'appeler la Salimonde qui faisait ainsi l'office de croquemitaine. Cette coutume s'est perdue aujourd'hui. En revanche on répète encore que, pour la Chandeleur, cette sorcière quitte sa caverne et rôde aux alentours. S'il fait beau, elle se lamente et ses cris effraient les animaux du voisinage. Car, dit-elle, l'hiver n'est pas terminé et l'on verra bien des jours sombres s'écouler avant l'été. S'il fait mauvais temps, ce jour-là, elle chante, disant que l'hiver est mort et que l'été ne tardera guère. » (Cousigné, 1943 : 7).

La « Saurimonde » évoquée par A. de Chesnel (1984 : 6-7) est, selon ses termes, « le modèle de la perfidie la plus atroce ». Elle se présente comme un enfant abandonné, aux cheveux blonds et bouclés, que ses appels et ses sanglots font remarquer par un berger ou une pastourelle. Recueilli et choyé l'enfant grandit et épouse celui ou celle qui l'a sauvé mais ce dernier apprend aussitôt qu'il a contracté un mariage avec le diable et qu'il est voué à l'enfer. Dans un aimable roman, J. Dovetto (1968) transforme au contraire Salimonde en une poétique nymphe gardienne des sources. Loin de la Montagne Noire elle se fait personnage ambigu dont nous ne savons s'il est allié ou ennemi de l'homme : on dit à Greffeil que certaines fées « sont obligées, une fois par an, de prendre la forme d'un animal ». Celles-ci ne sont pas aimées du bûcheron qui chante aussitôt en les apercevant :

> *Salimonda, Salimonda, porta la pigassa e la conca, qu'aici i a quicòm a dos caps.*
> Salimonde, Salimonde, porte la hache et la conque, qu'il y a ici quelque chose à deux têtes (Nemorin, 1889 : 40).

Une autre remarque concerne la dynamique de ce type de récits. A l'origine de l'expérience malheureuse il y a toujours une faute, plus ou moins grave, de l'acteur principal qui a le sentiment – sans doute en bonne partie inconscient – de ne pas être en règle, voire de ne pas respecter un interdit. Là c'est un homme qui s'est endormi pendant son travail ou qui n'a pas tenu compte d'une tradition, ici c'en est un autre

qui a voulu se mesurer aux éléments déchaînés alors qu'il sait, pour l'avoir entendu à l'envi, qu'il ne faut pas se trouver dehors en pareil cas. Cette situation éclaire d'un jour nouveau le caractère négatif prêté à un certain nombre d'être fantastiques. Ils ne sont pas en effet aussi monolithiquement pernicieux qu'il est coutume de le dire mais ils apparaissent, par certains aspects, comme des alliés indirects de l'homme, gardiens toujours en veille aux frontières que celui-ci ne doit pas franchir.

La punition qui suit la bravade – le bégaiement dans ce texte – apparaît donc, sinon comme normale du moins comme justifiée. De façon générale l'étiologie populaire du bégaiement le présente toujours comme conséquence d'un oubli ou d'une mauvaise observance d'un rituel : bégaie celui dont le frein de la langue n'a pas été coupé, celui qui a partagé le lit d'un autre enfant atteint par l'infirmité, celui aussi dont le père ne se serait pas tenu en arrière du parrain lors du baptême... (Charuty, 1985 ; « Traditions populaires relatives à la parole », 1900).

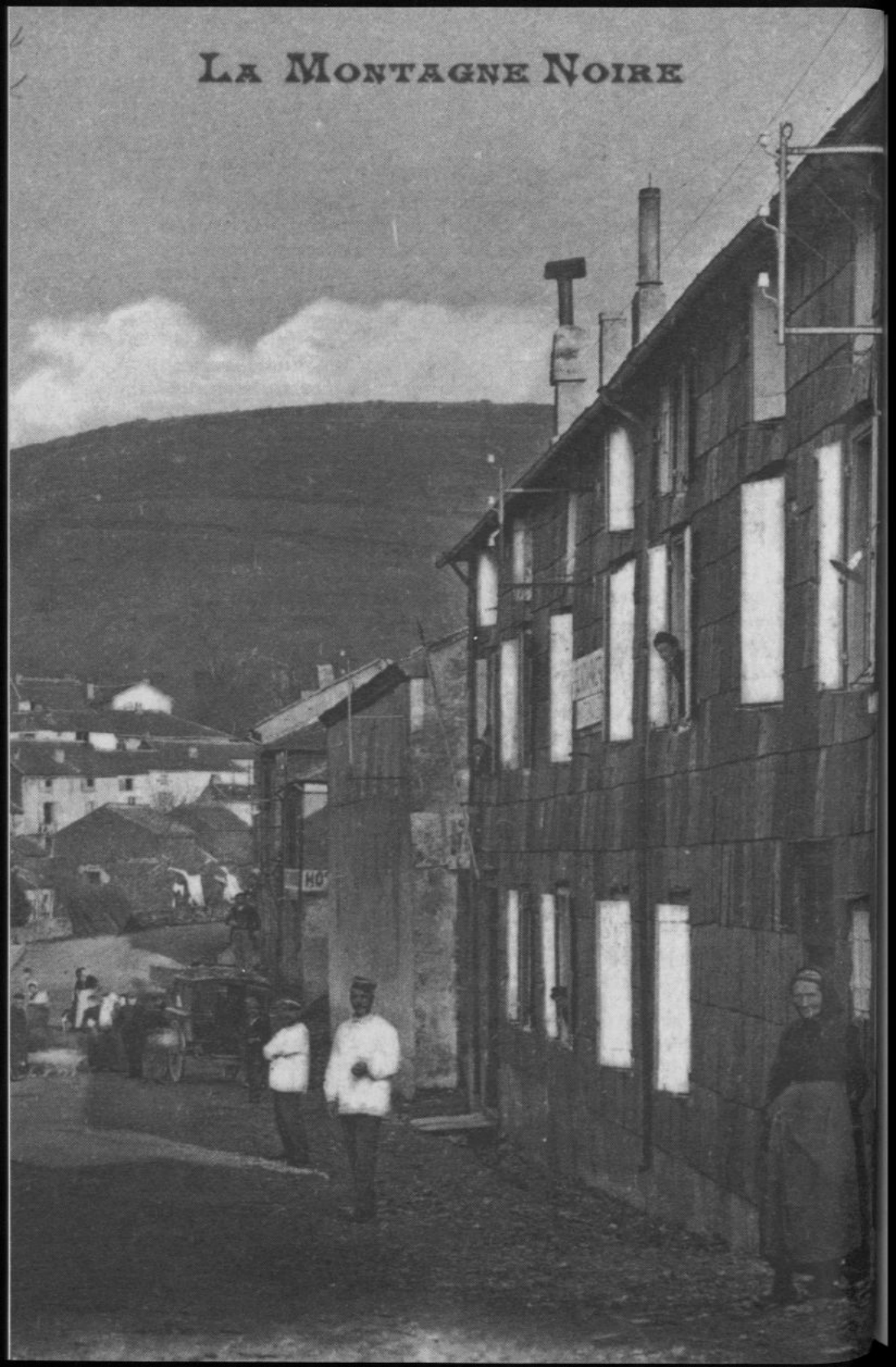
La Montagne Noire

Dominica e la Maria-Annon

A la velhada d'aquò de Vidal, un soèr, la Janeton nos sortisquèt aquesta :

Totis les vièlhs e totas la s vièlhas dal pais se sovenan plan de Dominica e de la Maria-Annon que a quatre-vint ans tornèron a vint e fasquèron Pascas a Nadal coma se dis.

Ieu las ai plan conescuts, gara-te, aqui consí me contaran l'istòria de lhor maridatge. Es pas tot a fait comun e val per donar un bon exemple a plan d'autres que gausan pas !

Madurs totis dos, per que Dominica n'aviá setanta-uèit e la Maria-Annon setanta-cinc sonats, s'anelèron saquelá !... Mas... sens anar davant notari, ambe, cependent, certanas condicions que sauretz.

Dominica èra un vièlh soldat. S'èra vendut dos còps, plan car, en temps de guèrra, e aviá plaçat son argent de remplaçament en bonas rendas. Podiá vivre la cana a la man ambe sas interesses, son ostal, son òrt e sa vinhòta. Despensava d'argent res que per le pan e qualquas espiçariès, l'òli o le grais, o de cambajon ; per pagar la Maria-Annon, sa femna de menatge qu'i fasiá le lèit, engranava l'ostal, le lavava e le petaçava ; e enfins, per el, crompar de tabat —chicava pas mas fumava la pipa tot le jorn, e sovent la nuèit quand podiá pas dormir.

La Maria-Annon, ela, èra estada sirventa dins un ostal riche de temps. Les mèstres, per testament, i laissèron una renda que,

ajustada a l'interès de sos gages esparnhats, i permetiá de viure sens tròp comptar. Se contentava de rendre qualque servici, sobretot de soenhar e de gardar un malaut o una malauta.

Doncas, tant Dominica que la Maria-Annon se trapavan plan, cadun dins sa condicion. Mas... escotatz la seguida de l'istòria, contada per Dominica :

Un jorn me levèri mal fotut ! Fau venir le medecin vièlh, Monsur Terral. Me consulta e me dis :

– Dominica, se te vòs far vièlh, siás a un atge ont te cal daissar tampada la pòrta dal cafè !... mas pòdes daissar dobert, se vòs, le portanèl de ta cava.

– Entendut.

Monsur Terral, plan content de Dominica, s'en va.

Per me distraire e empachar l'èrnha de m'agafar en sortiguent pas pus aprèp sopar, me metèri e picolar, e a fumar, fumar !... Or, aquí le diable !... dins l'afar de res, fosquèri pus malaut que jamai !

La Maria-Annon agèt pietat de ièu e me venguèt soenhar, de jorn... e memes de nuèit tant que calguèt. Dius sap sol... consí me soenhèt plan... coma un polet ! Un còp guerit, veniá far le menatge, mas aprèp me daissava tot sol. Tabes le soèr, me colcavi coma las polas, e me fotiá a fumar al lèit, tant et mai, duscas que m'endormissi.

Dins totis les ostalses les amics me disián :

– Dominica, te cal maridar ambe la Maria-Annon, ambe vòstras rendas poiriatz viure Monsur e Madama.

Las amigas de la Maria-Annon i fasián les memes reflexions. Sabi pas çò que respondiá, mas ieu disiá :

– Aquò, ba compreni plan, mas me pòdi pas far a l'idea de dormir pas sol, e sobretot de pas fumar la pipa al lèit, per mon plaser !

– Mas, me respondián, las condicions fan tot ! Poiriátz far cramba e lèit a part, tot en demorent ensemble.

Tant e plan fasquèron las unas e les autres que finalament nos maridèron ambe las condicions convengudas entre nosautres dos. Decidèrem de far cramba e lèit a pàrt... mas que, pra'quò, dormirián ensemble cada quinze jorns. E nos metèron a viure ensemble.

I aviá pas tres jorns qu'èrem maridats, que dins la nuèit, pendent que ne fumavi una plan tibada, entendi tustar a la pòrta de ma cramba ! Sauti dal lèit e... avant de drobir demandi :

– Qu'es aquò ?

– Es ieu, la Maria-Annon, vòstra femna !

– E ben que voletz ?

– Vos ai entendut remenar... ai vist de lum pel trauc de la sarralha... e coma dormissiá pas tanpauc... ai pensat... de venir, vos demandar... de m'avançar la quinzena !...

Que voletz, i dorbissi ! Dintra !... Dempuèi ruscada que la mitat de lançòls e ieu fumi pas pus al lèit. Doble profit e nos portam pas pus mal.

Es pas jamai tròp tard per far plan, ni per se maridar sobretot.

Dominique et Marie-Anne

A la veillée, chez Vidal, un soir, Jeannette nous raconta l'histoire suivante :

Tous les vieux du pays se souviennent bien de Dominique et de Marie-Anne qui à quatre-vingt ans retrouvèrent leur jeunesse et firent Pâques à Noël, comme l'on dit.

Moi je les ai bien connus ; voilà comment ils racontèrent l'histoire de leur mariage. Ce n'est pas très commun et c'est un bon exemple pour ceux qui n'osent pas !

D'âge mûr tous les deux, Dominique avait soixante et dix-huit ans et Marie-Anne soixante et quinze, ils se marièrent cependant !... sans aller devant le notaire mais à certaines conditions, cependant, que vous saurez.

Dominique était un vieux soldat. Il s'était vendu deux fois, très cher, en temps de guerre, et il avait placé en bonnes rentes l'argent de son remplacement. Il pouvait vivre la canne à la main, avec ses intérêts, sa maison, son jardin et sa petite vigne. Il ne dépensait de l'argent que pour le pain, quelques achats à l'épicerie, l'huile et le saindoux ou le jambon ; il en dépensait aussi pour payer Marie-Anne, sa femme de ménage qui faisait son lit, balayait la maison, lavait le linge et ravaudait. Dernière dépense, son tabac, il ne chiquait pas, mais il fumait la pipe tout au long du jour et souvent la nuit quand il ne dormait pas.

Marie-Anne, pour sa part, avait longtemps servi dans une maison riche. Les maîtres lui avaient laissé, par testament, une rente qui, ajoutée aux économies réalisées sur ses gages, lui permettait de vivre sans trop compter. Elle se contentait de rendre quelque service, surtout de soigner et de garder un malade ou une malade.

Chacun était donc satisfait de sa condition. Mais... écoutez la suite de l'histoire, racontée par Dominique.

Un jour, je me levai mal fichu ! Je fais venir le vieux médecin, Monsieur Terral. Après consultation il me dit :

– Dominique si tu veux te faire vieux, tu as atteint un âge où il faut laisser la porte du café fermée !... mais tu peux laisser ouvert, si tu veux, le portillon de ta cave.

– Entendu.

Monsieur Terral s'en va très content.

Pour me distraire et empêcher la mauvaise humeur de me gagner en ne sortant pas après souper, je me mis à boire et à fumer, à fumer ! Voilà bien le diable !... dans l'affaire d'un rien, je fus plus malade que jamais !

Marie-Anne eut pitié de moi et elle vint me soigner le jour... et la nuit, autant qu'il le fallut. Dieu seul sait comment elle prit soin de moi... j'étais comme un poussin ! Une fois guéri, elle venait faire le ménage, mais après elle me laissait seul. Aussi, le soir, me couchais-je comme les poules et me mettais-je à fumer tant et plus jusqu'à ce que je m'endorme.

Dans toutes les maisons, les amis me disaient :

– Dominique, il te faut épouser Marie-Anne, vos rentes vous permettraient de vivre de façon très aisée.

Les amies de Marie-Anne lui tenaient le même genre de propos. Je ne sais ce qu'elle leur répondait, quant à moi je rétorquais :

– Ça, je le comprends bien, mais je ne peux me faire à l'idée de ne pas dormir seul, et surtout de ne pas fumer la pipe au lit, pour mon plaisir !

– Mais, disaient-ils tout est dans les conditions ! Vous pouvez faire chambre à part tout en vivant ensemble !

Tant et si bien que nous nous mariâmes enfin, nos conditions posées. Nous décidâmes de faire chambre à part... mais, cependant, nous dormirions ensemble tous les quinze jours. Et nous entamâmes la vie commune.

Il y avait à peine trois jours que nous étions mariés, lorsque dans la nuit, pendant que je fumais une pipe bien bourrée, j'entendis frapper à la porte de la chambre ! Je saute du lit et... avant d'ouvrir je demande ;

– Qu'est-ce que c'est ?

– C'est moi, Marie-Anne, votre femme !

– Eh bien, que désirez-vous ?

– Je vous ai entendu bouger... j'ai vu de la lumière par le trou de la serrure... et comme je ne dormais pas non plus... j'ai pensé... venir vous demander... de m'avancer la quinzaine !

Que voulez-vous, je lui ouvre ! Elle entre... Depuis elle lave moitié moins de draps et je ne fume plus la pipe au lit. Nous en tirons double profit et nous ne nous en portons pas plus mal.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire, surtout pour se marier.

Dominique et Marie-Anne

Il s'agit d'une variante du T 1490 *, *The contract to be burned,* dont Aarne et Thompson ne citent qu'une version finnoise. Une version gasconne nous est offerte dans A. Perbosc (1987 : 57) sous le titre, *La mesada.*

Même si ce caractère ne se révèle que dans sa chute il s'agit bel et bien d'un conte populaire érotique qu'il est convenu de classer dans la catégorie des kryptadia, du nom de la première collection destinée à accueillir ce genre (Bru, 1984 : VII-XXIX).

Où les disait-on, quand les disait-on, qui les racontait... ? Selon Fernand Courrière il aurait entendu celui-ci lors d'une veillée mais il aurait pu tout aussi bien en être l'auditeur dans le café que tenait son père. Il semble bien, au demeurant, qu'il n'y ait pas eu de spécialisation volontaire dans ce répertoire vu sa connotation trop négative ; de ce fait quand ces récits sont présents dans le registre des conteurs traditionnels ils y sont très minoritaires. Dits à certains moments privilégiés, les repas de noces ou de chasseurs, les banquets de fête locale ou maintenant les agapes organisées par les clubs du troisième âge, ils apparaissent comme propriété collective et n'exigent, en apparence, aucun talent pour être rapportés. Mais en fait, sans leur conférer ouvertement un statut, les groupes sollicitent toujours les mêmes acteurs, ceux qui sont « bons » pour ça, qui « en connaissent »...

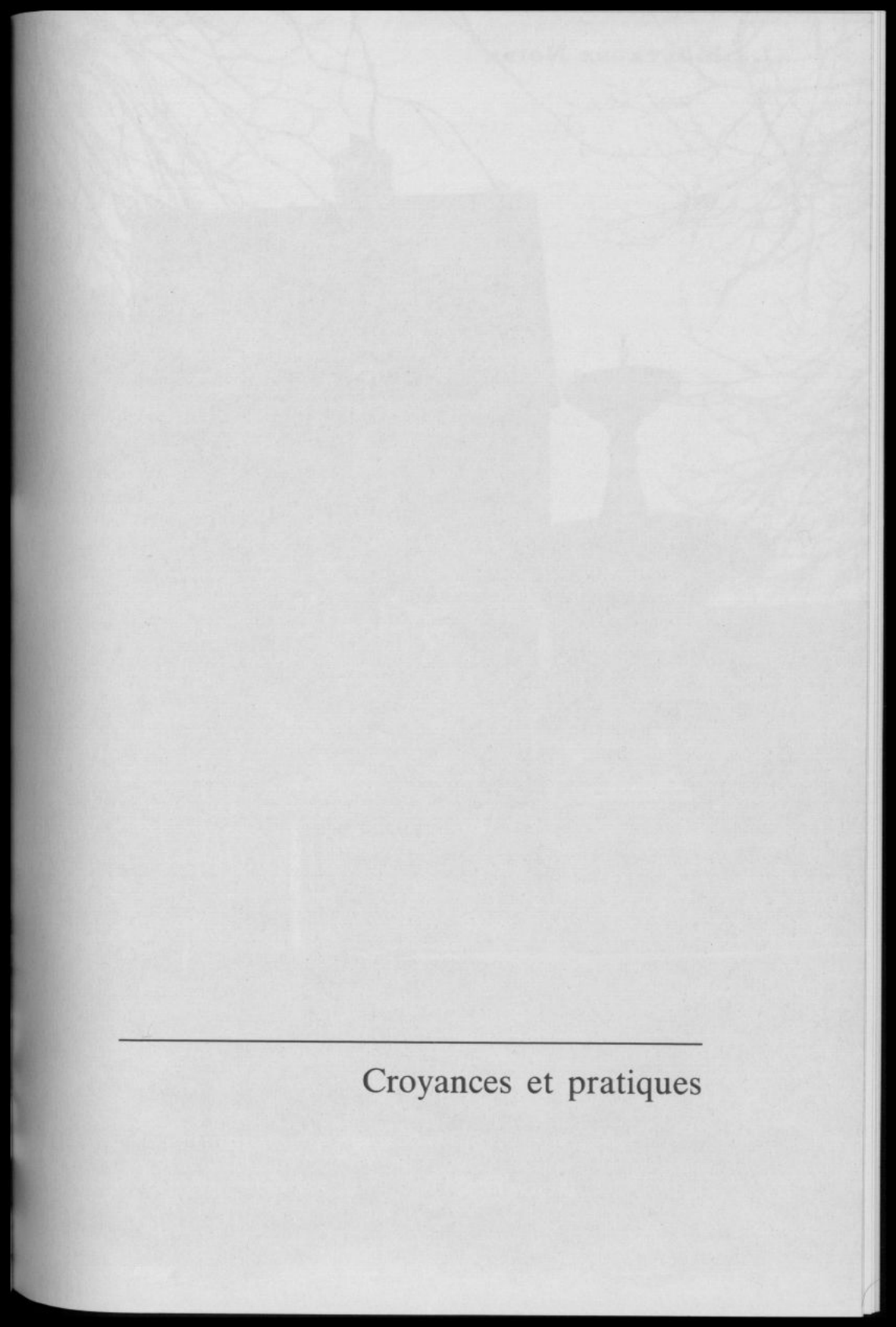

Croyances et pratiques

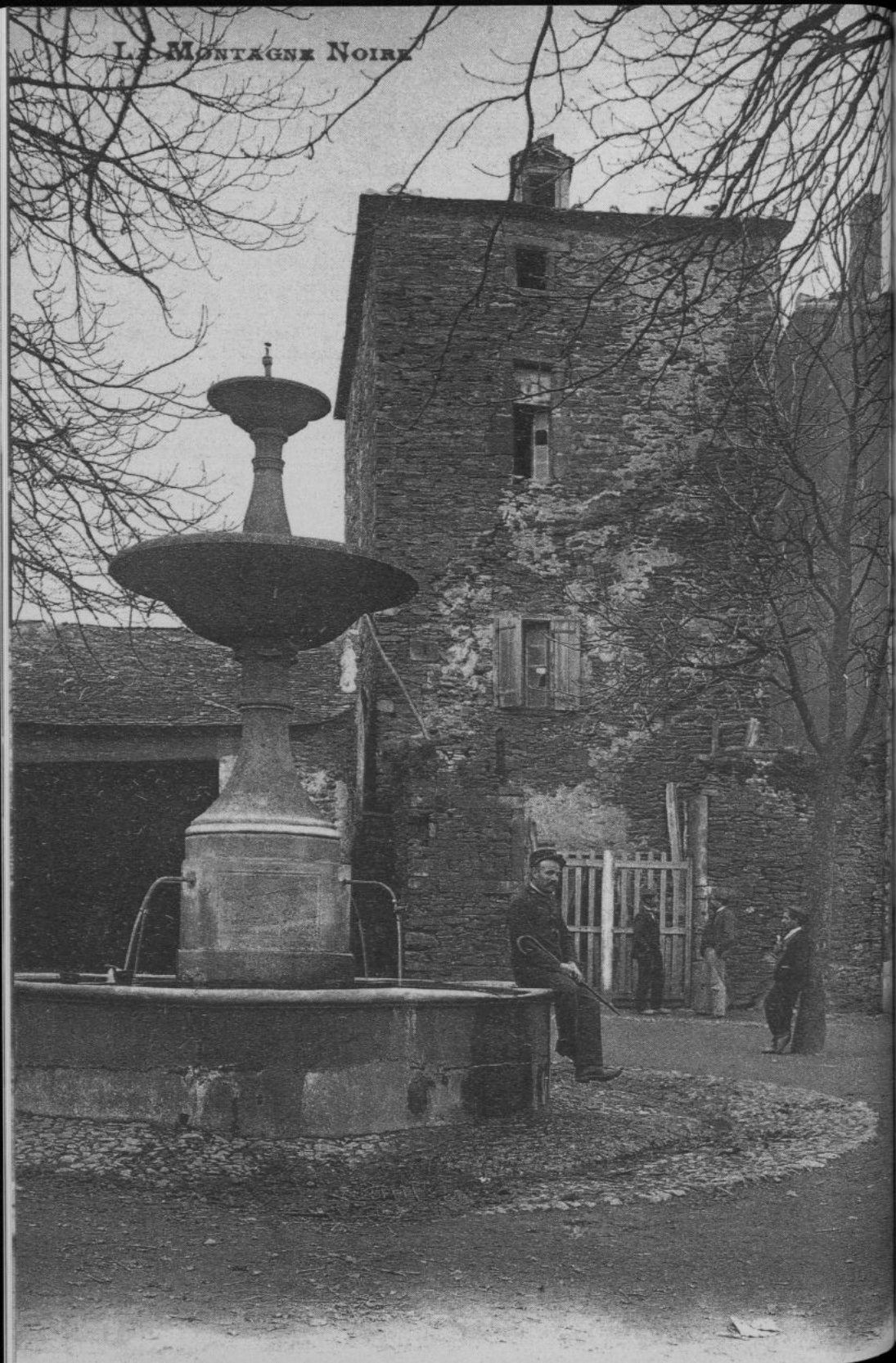

Dans le clocher, autrefois

Cet autrefois date à peine d'un demi-siècle. Mais on veillait encore au village, en famille dans les *ostals* (maisons) ou en groupes d'affinités, ailleurs.

Les veillées les plus intéressantes se tenaient en décembre, pendant cette période d'une semaine où les cloches carillonnaient l'octave, et la plus longue était celle de la vigile de Noël. Oui, du 17 décembre au 24, le clocher, chez nous, était en fête de huit heures et demi du soir à onze heures.

La jeunesse du village, c'est-à-dire les jeunes gens qui, groupés et solidaires, avaient tenu le bal de la fête locale de la Sainte-Cécile, se récompensaient eux-mêmes, en veillant ensemble au clocher. Oh ! ce n'était pas une veillée comme les autres, en famille autour de l'âtre flambant, et à la lueur tremblotante des chandelles ou à celle pâle mais plus régulière du *calelh,* qui éclairaient surtout la hotte de la cheminée.

Non, c'était un temps – près de trois heures – passé là-haut, au dernier étage du clocher, à une vingtaine de mètres d'altitude, et aux quatre courants d'air venus des quatre ouvertures en ogive qui servaient de niches aux cloches, une à chaque face, aux quatre points cardinaux.

On y était dans un éclairage bien inexistant ; il était fourni par deux lanternes d'étable, cependant assez grosses, aux quatre parois vitrées pour empêcher la flamme de chaque chandelle

allumée d'être éteinte inévitablement par le souffle des courants d'air.

Les lanternes étaient portées par les premier et dernier de la bande de jeunesse, pour aider à gravir à la queue-leu-leu, les quelques cinquante marches en pierre de l'escalier en colimaçon, en spirale, et très étroit, qui accèdait à cette scène.

Mais les yeux étaient vite habitués à cette obscure clarté qui venait des étoiles et, ma foi, on y voyait. Oui, on distinguait d'abord le gros bourdon, énorme cloche comme suspendue au beau milieu mais solidement arrimée à la forte poutre qui, mobile par les deux pivots de ses extrémités encastrés, chacun dans son coussinet faisant corps avec le mur, pouvait tourner comme un arbre à poulie.

On voyait ensuite les cloches, chacune dans sa niche ; même un peu des cordes pour la manœuvre des battants ; et tout là-haut, se dessinait la charpente de la toiture dont le sommet de l'arbalétrier se perdait dans la nuit de la pointe au-dessus de laquelle perchait, invisible, la girouette.

Quant aux lanternes, posées sur le plancher, elles éclairaient surtout les jambes jusqu'aux genoux ; mais leur lumière permettait cependant de voir le siège du carillonneur, le clavier pour ses mains et la pédale où il posait son pied droit pour actionner le marteau du bourdon *quand se virava pas la campana* (quand il ne sonnait pas les cloches).

J'y étais, ce soir de veillée d'octave, parce que je venais d'avoir quatorze ans, et que la jeunesse m'avait admis en qualité de... sociétaire équivalent !

Afin d'être assurée d'avoir trois ou quatre musiciens – Ménicou ou Montaut et leur équipe, les ménétriers de Laurac ou de Villasavary – et de pouvoir danser pendant les trois journées de la fête locale de la Sainte-Cécile, le 22 novembre, la jeunesse, convoquée par mon père qui jouait le rôle d'impresario, se réunissait chez nous dans la salle du café, le soir de la Toussaint. Ma mère préparait pour cela une très grosse *bolida de marrons* (marrons bouillis) dans sa plus grande « oule » en terre d'Issel, et elle remplissait de bon vin du pays la belle cruche verte de Castelnau.

En fin de soirée, lorsque les impériales à deux, les manilles à quatre, les briscans à six, étaient terminés, que les clients paisibles et les vieux étaient sortis, la jeunesse, qui était demeurée groupée au fond de la salle où elle s'était concertée tout en buvant de la bière blonde mousseuse à souhait, commençait à s'impatienter. Les boute-en-train poussaient de temps à autre une exclamation :

– *E ben ! aquelis marrons son cuèits ? Ont son aquelis marrons bolits ?*

Eh bien ! Sont-ils cuits ces marrons ? Où sont donc ces marrons bouillis ?

– *Van venir, van venir !*

Ils vont venir, ils vont venir ! répondait papa de la cuisine où il secondait maman en mettant des brindilles au feu sous *l'ola* (la marmite), pour activer la cuisson et la mener à point.

C'est le moment ! Voici maman qui entre dans la salle portant une grande *grasala* (terrine) vernissée en jaune, garnie jusqu'au bord, de beaux marrons fumants. Elle est accueillie par des exclamations enthousiastes ! L'immense plat, posé sur l'une des tables, les mains se tendent pour prendre... On se brûle le bout des doigts. Qu'à cela ne tienne ; chacun épluche son fruit à sa façon : les uns en se servant des dents pour inciser la peau ; d'autres d'un couteau de poche ; certains, plus pressés, mâchonnent le marron entre leurs molaires et expriment la pulpe en faisant : « Aâh... aâh... aâh... » car c'est chaud, très chaud à la langue et au palais.

Or, les marrons, comme les châtaignes, mais infiniment plus fins qu'elles, et d'un goût délicat, exquis, donnent vite soif : *Quand le marron nasquèt, a beure demandèt !* (quand le marron naquit il demanda à boire), s'exclament vite quelques uns. Et aussitôt l'assemblée, même ceux qui ont la bouche pleine, entonne : « C'est à boire, à boire, à boire ; c'est à boire qu'il nous faut, oh ! oh ! oh ! ». Mais avant qu'on reprenne au bis, maman rentre dans la salle avec le grand plateau de service garni de verres, et elle le pose sur la table, près de *la grasala,* déjà à moitié pillée. Papa la suit avec la belle cruche verte, pleine de bon vin ; et, dextrement, en la tenant à deux mains, sans tomber une goutte, il verse de bonnes rasades. L'on boit, et l'on mange,

l'on boit encore plusieurs fois... tant qu'il y a des marrons. Et l'on chante : « Quand on boit du vin clairet, tout tourne... tout tourne... ». Mais rien ne tourne, car personne n'est gris malgré les apparences, et les reparties qui fusent : *« Las castanhas e le vin novèl fan pissar las filhas al panèl ! »* (Les chataîgnes et le vin nouveau font pisser les filles dans leur chemise)... et d'autres... et d'autres, crues... tout cela bien gaulois, bien gaulois !

Papa épiait la pendule dont les aiguilles tournaient trop vite au gré de tous... car bientôt minuit serait là. Aux grandes fêtes, le café ne fermait ses portes et fenêtres qu'à minuit. La maréchaussée ne l'oubliait pas... et, sous aucun prétexte, il ne fallait pas non plus l'oublier, afin de ne pas se faire prendre en délit, et être l'objet d'un procès-verbal.

Aussi, lorsque mon père considère que les libations sont au terme, il proclame avec autorité :

– *Dròlles !... voletz de musicians e de musica per la fèsta ?*
Jeunes gens !... voulez-vous des musiciens et de la musique pour la fête ?

Le silence aussitôt règne, et unanimement on répond :

– *Oc*

– *Aquel òc vòl pas dire res ! Levatz la man les que ba volets.*
Ce oui ne veut rien dire ! Que ceux qui le veulent lèvent la main.

Une, trois, cinq, huit... toutes les mains se lèvent.

– *E ben !*, continue mon père, *ièu tanben ba vòli ! Mas per estre plan d'acòrdi, anan far le ròle e cadun s'i estirarà !*
Eh bien, moi aussi je le veux ainsi ! Mais pour bien marquer notre accord, nous allons dresser un contrat que chacun signera !

Alors sur une grande feuille de papier réglé, et de ma plus belle écriture, c'est moi qui, cette année-là, écris sous la dictée de papa, le texte de l'engagement commun :

> Moyennant la somme de..., (il me semble que c'était 150 francs), mon père s'engage à fournir, à héberger et à nourrir, à payer quatre musiciens pendant les trois jours de la fête... de son côté, la jeunesse solidairement, s'engage à lui verser

ces 150 francs, à organiser et à tenir le bal avec toute l'urbanité possible, pour la bonne renommée du village.

Tout cela couché, noir sur blanc, papa dit :

– *Comença per te sinhar, tu, dròlle... saràs sociètari ongan !*

Signe en premier, mon garçon... tu seras sociétaire cette année.

Puis, se tournant vers la jeunesse, il ajoute :

– *E ara vosautres, estiratz vos aqui !*

Et maintenant, vous autres, signez ici ! en montrant du doigt la place des signatures à côté de la mienne.

D'enthousiasme, chacun signe et n'oublie pas de tourner, en lignes plus ou moins étudiées, son paraphe singulier pour authentification.

Pour avoir les 150 francs nécessaires afin de solder mon père, la jeunesse faisait le tour de tables, à l'heure du déjeuner, le dimanche de la fête. Habituellement, la collecte dépassait cette somme ; et lorsque toutes les dépenses étaient payées, il y avait d'habitude, un reliquat. Ce bénéfice constituait une cagnote que la jeunesse laissait en toute confiance entre les mains de mon père, qui la lui gardait disponible.

Eh bien ! avec l'argent de cette cagnote, les jeunes gens achetaient de la blanquette du pays – on en récoltait encore dans la garrigue, là où le phylloxéra n'avait pas détruit irrémédiablement la vigne française – et ils agrémentaient les veillées de l'octave en buvant, là-haut, au clocher, de bonnes lampées mousseuses et dorées. Cela leur donnait des muscles *per virar la campana* (pour sonner les cloches), de la gaieté, de la verve pour dire des gaudrioles, et du gosier pour chanter à pleins poumons des refrains de circonstance. J'étais sociétaire, cette année-là ; vous comprenez maintenant pourquoi j'étais de la veillée au clocher.

On était là-haut vers huit heures et demi. Le carillonneur, le vrai, celui qui était agréé par la municipalité, c'est-à-dire le préposé pour sonner le tocsin en cas d'incendie ou de toute autre calamité publique, pour carillonner les fêtes nationales, alors uniquement celle du 14 juillet, était aussi au service du curé pour annoncer les offices, les prières, les décès, les enterrements, les anniversaires ou tout autre événement religieux exceptionnel :

un mariage de riches, un baptême cossu... Le carillonneur, qu'on appelait par surnom *La Moscairòla* (Le Pouillot), était arrivé le premier, c'est-à-dire immédiatement après celui qui portait la lanterne de tête du groupe.

La Moscairòla s'était assis de suite sur son siège et il avait posé ses mains sur le clavier des cloches, son pied droit sur la pédale qui commandait le marteau du bourdon. Cette hâte et ces précautions n'étaient pas inutiles, car il fallait compter avec les loustics ! Ils n'auraient pas manqué, en effet, d'actionner les cordes et de préluder, en sons hétéroclites de charivari, à l'annonce solennelle et rituelle de la Noël ! Ce qui aurait été, à son avis, un lèse-majesté divine impardonnable.

Donc, grâce à la *Moscairòla,* l'installation s'organise à peu près correctement. Il y a bien un peu de bousculade, quelques invectives accompagnées de jurons, *de renecs,* mais, sans autre, et l'on attend en causant et en prenant chacun la position prescrite. L'on attend ? Les deux mieux râblés de l'équipe, volontaires, accouplés, prennent chacun à deux mains le gros câble du bourdon qui a le marteau immobilisé, et, arc-boutés, les deux jambes, cuisses tendues, comme en position d'escrime, un pied au mur, l'autre en avant en demi-génuflexion... l'on attend que l'heure sonne à l'horloge de la mairie.

– *A mon comandament, de haou !*

A mon commandement, haou ! a dit la *Moscairòla.*

Le silence se fait parmi nous ; pas même un chuchotement ! Enfin, dans la nuit sereine arrive le son clair de la cloche municipale qui égrène ses neuf « tan ».

– Haou ! lance la *Moscairòla.*

Tandis que ses mains dansent sur le clavier, que campanes et campanelles chantent là-haut dans leurs niches : « Tin-tin-tan-tiquo-tiquo-tin-tan », les deux gaillards du gros bourdon tirent à eux le câble de toute la force de leurs poignets, de leurs biceps tout en muscles et de l'énergie de leurs reins solides.

La masse de bronze s'ébranle, monte, monte, bascule, redescend d'un bloc et le battant, comme une massue, frappe sur la gorge de la cloche : baaooumm... ! La vibration énorme passe, s'évade du clocher, s'envole, entre dans les maisons du village,

s'étale, s'étend dans la campagne, plus loin monte vers le firmament, en ondes nettes, soutenues, harmonieuses.

La sonnerie dure un bon moment. *Le virar de la campana* (Le mouvement de carillon), rythmé sur le jeu des autres cloches, après les deux ou trois passes de début des mains de la *Moscairòla* sur le clavier, produit le « baaooumm » exactement après le dernier « tan » du « tin-tin-tan-tiquo-tiquo-tin-tan ». Oh ! ce n'est certainement pas une harmonie extra-terrestre ; mais le bourdonnement sonore des ondes du « baoum » enveloppe le martelé des notes plus claires et nuancées du « tiquo-tin-tan », et l'ensemble fait un chant singulier qui emplit la vallée jusqu'à l'horizon et au ciel profond constellé d'étoiles d'or.

La *Moscairòla* arrête son jeu. La *campana* (la cloche), seule, sonne une fois encore : « baaooumm ». Puis, tandis que le silence de la nuit enveloppe le village là-haut, la jeunesse reprend vie. Je n'ai pas encore dit, en effet, que chacun, en venant à la veillée du clocher, portait sa bouteille de blanquette – deux, même, se chargeaient de celle de la *Moscairòla* et d'une supplémentaire *per les viraires* (pour les sonneurs) – et il était convenu que l'on buvait *al pòt o al galet* (au goulot ou à la régalade) chaque bouteille par trois, choisis entre soi à l'avance, la *Moscairòla* devant faire suisse, c'est-à-dire boire seul la sienne.

« Pett »... un bouchon saute... et l'un après l'autre tous, parfois simultanément : « Pett »... « Pett »... « Pett »... Le jet spontané fuse, gicle, arrose la figure de celui qui débouche et qui, d'instinct, porte le goulot à ses lèvres pour perdre le moins possible de ce soleil en bouteille que les pampres de la garrigue captent dans leurs grappes dorées.

Et l'on rit... l'on rit... Les exclamations joyeuses, les invectives amicales, toujours gauloises, se décochent avec répartie et ricochent loyales dans le clair-obscur de ce belvédère qui en a entendu, chaque année, bien d'autres, depuis des siècles. Et pendant que le premier aspergé, s'éponge et fait passer la *cantina* (bouteille) à son second qui boit à la régalade, *al galet*, le troisième attend son tour pour flûter ce qui restera.

– *Té*, dit enfin celui-ci au déboucheur qui a peut-être été lésé, *las escorrilhas son bonas, vai !* (Les effondrilles sont bonnes, va).

On ne se saoûlait pas, allez ! Un tiers de bouteille de blanquette ne peut saoûler, au contraire, il incite à la bonne humeur, à la joie tout simplement. La preuve, c'est que l'un des lurons de la bande, cette veillée-là, entonne, tout en mimant le faune, le refrain que Paul Vidal avait composé sur un texte patois et qui était en vogue, alors :

Pan s'ebatiá de cà de là quand un grand pensament
I montèt en cervèla
A ! Digatz-me çò que sarà per mon contantament
La vendemia novèla !
Bèla !
Daou la dondon, bota vin vite bota !
Que quarante escuts ne valon mendregota !
Bota !
Bota o sias jamai làs de servir
Vin ! ! !
Daou la dondeina vin de vinha vin !
Vin ! ! !

Pan folâtrait, de çà, de là quand une idée lui vint en tête. Ah dites-moi, pour ma satisfaction, ce que sera la vendange nouvelle ! Belle ! Daou la dondon, outre à vin, remplis toi vite ! quarante écus ne valent pas la moindre goutte ! Outre ! Outre tu n'es jamais lasse de servir du vin ! Daou la dondaine vin de vigne vin ! Vin.

Repris en chœur, on danse la gigue sur le plancher plusieurs fois centenaire, toujours solide, tous contents ! Et parmi nous, avec nous, peut-être sont heureuses les mânes de tous ceux qui, avant nous, ont *virat la campana* (sonné les cloches), bu la blanquette, et sainement passé au clocher, comme nous, la veillée d'octave de la Noël, antan !

Ce premier intermède dure un bon quart d'heure, c'est-à-dire jusqu'au « tan » de la demie de neuf heures à l'horloge de la place. Mais la *Moscairòla* qui veille à l'exactitude de la sonnerie du second de l'octave est déjà prêt à instrumenter sur son clavier et il a mis en position les deux forts en muscles. Aussi dès qu'on

l'entend, son « haou » commande sans réplique ; et à son « tin-tin-tan-tiquo-tiquo-tin-tan » répond sans délai le « baaooumm » du « batal » (le battant) comme un formidable coup de gong.

Le manège continue longtemps... longtemps... On dirait que la *Moscairòla* est heureux de s'entendre carillonner ! De sorte que les deux braves garçons qui s'escriment à tirer en cadence le câble du bourdon l'observent anxieusement du coin de leurs yeux, comme pour l'implorer... et le faire cesser ! Car leur gymnastique sur place est éreintante, ils ont chaud, ils transpirent, et le peu de blanquette bue pendant l'entracte est exsudée sans réserve.

Quant à nous, tous les autres qui n'avons rien à faire, assis en tailleur, notre tête au-dessous du niveau de la grosse cloche pour que nos tympans ne soient pas frappés directement par les vibrations, à chaque « baoum » qui nous assourdirait, le dos appuyé au mur, les mains aux poches, nous bavardons à très haute voix, par deux ou par trois.

Enfin la *Moscairòla* dit *« Bonas »*. Ses mains, devenues gourdes de fatigue, s'arrêtent, tandis que les deux forçats du bourdon l'actionnent deux fois de suite, encore : « baaooumm » !... « baaooumm » ! pour annoncer la fin du second. L'entr'acte commence. On débouche les canettes de blanquette. On boit au goulot ou *al galet*. Mais on n'a presque pas le temps de se mettre en train que dix heures tintent.

Le troisième de l'octave sera court, aussi, car les sonneurs sont fourbus, y compris la *Moscairòla* et les veilleurs ; nous sentons le frais... le froid, malgré nos cache-nez. Les trois coups du « baoum » lancés dans l'espace en finale, les derniers bouchons sautent sans attendre : « A la tienne mon vieux, à la tienne mon vieux... sans ces gueuses de femmes nous serions tous des frères !... nous serions tous heureux ! » Et tout de suite la joie revient dans tous les cœurs.

La veillée d'octave est terminée au clocher ; car la blanquette est bue. On chante encore un instant. Or, la *Moscairòla* nous révèle enfin que son curé Moussu Pélofi, quand il était adolescent, faisait chanter quatre vers patois, sur l'air de l'antienne de

Noël, pour ainsi, le faire retenir aux moins bien doués en musique sacrée :

A la venguda de Nadal
Un bel capon dins cada ostal
Se le potatge es pas bon
I metrem le cap de Monsur le ritor !
Pour Noël
Un beau chapon dans chaque maison
Si le potage n'est pas bon
Nous y mettrons la tête de Monsieur le curé.

C'est simple, on l'entonne et nous le chantons en descendant l'escalier, tous en chœur, jusqu'au moment de nous disperser dans les rues, vers onze heures du soir.

Voilà, en temps d'hiver, un peu de ce qui se faisait, encore vers la fin du siècle dernier, chez nous, en Cabardès, pour passer les veillées.

Dans le clocher

Les pratiques rituelles liées à l'Avent n'ont pas toujours fait, malgré leur importance, l'objet d'études régionales détaillées. En Languedoc comme ailleurs la date d'ouverture du cycle varie selon les points, et ce en plein accord avec la tradition religieuse puisque les théologiens ne se sont jamais entendus sur une période qu'ils faisaient débuter de quatre à six dimanches avant Noël. Elle donnait lieu à des sonneries de cloches spéciales, au nom lui aussi variable : *las temporas de Nadal, las aubetas, las uctavas* ou *utavas, las glaudas* ou *glaudetas, Nadin-Nadal, Nadalet...* les sonneries étaient fort complexes et ne pouvaient être l'œuvre que du sonneur lui-même. A. Moulis nous en a donné une bonne description pour l'Ariège orientale, complétée par les enquêtes de Ch. Joisten (1961 : 16-18) :

> La sonnerie de *Nadalet* se faisait à l'aide de deux cloches : le sonneur prenait un battant dans chaque main et les faisait frapper sur la paroi de bronze, sans faire déplacer la cloche, alors que dans les sonneries ordinaires c'est la cloche qui va et vient et qui heurte le battant ou qui, quelquefois, fait le tour complet sur son pivot quant elle sonne à toute volée. La voix des cloches dit :
>
> 1) « Tan ! Tan ! Tan ! *Nadalet s'en va* »
> Petit Noël s'en va.
>
> Cela est sonné trois fois de suite, ensuite vient :
> *« Dissatz l'anar que ja tornarà »*
> Laissez le partir il reviendra.
>
> Et le premier vers est repris trois fois de nouveau.
>
> 2) Après cela vient une sonnerie redoublée avec ces paroles :
> *« Dissatz m'anar, que ja tornarai »*
> Laissez moi aller, je reviendrai.
>
> suivie d'une autre également redoublée :
> *« L'annada que ven »*
> L'an prochain.
>
> Et le tout est repris une seconde fois.
>
> 3 et 4) Les sonneries 1 et 2 sont reprises deux fois dans les mêmes conditions en laissant entre elles un petit espace de temps.

> Une heure après, le tout, 1, 2, 3, 4, est sonné une autre fois et ensuite une troisième fois après la seconde.

A Roquefeuil des inscriptions dans le clocher laissent entendre que, à la même période, le groupe des jeunes gens venait prêter main forte au carillonneur. Les recherches de X. Vidal attestent la pratique à Missègre et à Paziols dans l'Aude, à Montredon – Labessonié dans le Tarn, à Caudiès-de-Fenouillèdes, dans les Pyrénées orientales :

> Les jeunes gens, nous allions dans le clocher. Il y avait même des endroits où l'on faisait du feu. On faisait cuire des saucisses. De temps en temps on allait aux cordes. De huit heures à onze heures... minuit (Vidal, 1985 : 52).

Pour sa part, A. Van Gennep n'a relevé le témoignage qu'en Angoumois, encore que celui-ci ne soit pas très explicite quant à l'activité des jeunes gens :

> L'*Avenamen* ou *Lou Envin* était partout proclamé au son des cloches toute la nuit pendant les veillées. Au premier tintement tout le monde se taisait, les vieilles se signaient et prenaient le chapelet. Puis, peu à peu, les cloches des villages voisins répondaient. C'étaient les jeunes gens qui les mettaient en branle pendant une demi-heure, puis silence d'une demi-heure et la sonnerie recommençait jusqu'au matin (Van Gennep, 1937, I, 7 : 2842).

D'autres fêtes religieuses donnaient à ce groupe d'âge l'occasion de réunions identiques dans le clocher et tout d'abord la Toussaint, en particulier en Haute-Vienne (Weber, 1983 : 528) en Morvan et Nivernais (Drouillet, 1959, I : 207 ; Geoffroy, 1987). Nous disposons d'ailleurs pour cette dernière région du témoignage fort précieux d'un curé de village qui s'était dressé contre cet usage :

> Le soir de la Toussaint, vingt-cinq à trente grands gaillards – quelquefois plus – qui avaient passé au cabaret le temps des vêpres et la plus grande partie de la journée, se rendaient à l'église pour y sonner, disaient-ils, le glas des morts. Chacun s'essayait après la cloche – assez difficile à sonner – qui jusqu'à deux ou trois heures du matin sonnait à grande volée. Pendant toute cette Nuit des Morts, ces malheureux jeunes gens, pour la plupart gorgés de vin, se comportaient si mal en faisant tant de tapage qu'on eut dit, à les voir et à les entendre, qu'ils se croyaient dans une taverne ou sur un champ de foire, plutôt que dans un lieu saint. Non contents de s'être repus dans les auberges la plus grande partie de la journée,

ils se faisaient encore apporter des vivres, du vin et des liqueurs, et tout en mangeant, buvant au milieu du chœur de l'église à l'entrée du sanctuaire, au pied même de l'autel dont les marches leur servaient de table et de bancs, causaient, riaient et tenaient les propos les plus obscènes et les plus scandaleux (Geoffroy, 1987 : 75).

Activité semblable pour la Sainte-Agathe, le 5 février. Dans le Lauragais et le Toulousain il était de tradition, pour écarter le mauvais temps, de sonner les cloches, toutes les deux heures, pendant la nuit du 4 au 5 février (Vézian, 1937). Attestée pour l'Ancien régime la coutume a perduré :

> En la vigile de Sainte-Agathe donc, on sonnait sans désemparer, de l'angélus du soir jusqu'à minuit. A ce moment-là, le sonneur et les aides, indispensables pour un effort aussi persévérant, qu'il avait réunis, allaient souper. Vers trois heures du matin, la sonnerie reprenait jusqu'à l'heure de la messe. Après la célébration de cette cérémonie, le carillonneur allait quêter un salaire bien gagné ; tout au long du jour il passait de maison en maison, il recueillait des œufs, de la « cansalade », des « carbonades » (viande de porc rôtie sur la braise) (Boyer-Mas, 1939 : 152).

Mais la tradition ne signifie pas légitimité et il était fréquent que les autorités religieuses s'élevassent contre cet usage : en 1664, Mgr de Choiseul, évêque de Comminges, rend une ordonnance contre les abus de la fête (A. D., Haute-Garonne, Br 4°-412) ; en 1671, à Saint-Papoul, dans l'Aude, le vicaire général fait de même, son avis interdisant de sonner les cloches pendant la nuit de Sainte-Agathe (Boyer-Mas, 1939 : 152). La lutte contre les superstitions chère au clergé de la Contre-Réforme ne saurait expliquer à elle seule une telle condamnation puisque dans le même temps Nicolas Pavillon dans son *Rituel* (1662) cautionne les sonneries car :

> ... le son des cloches ne déclare pas seulement que les démons tâchent de nuire aux hommes, mais il repousse leurs efforts et leur malignité dans leurs orages et les tempêtes... Cette bénédicion sert aussi lorsqu'on les sonne à chasser le démon, à apaiser les orages et les tempêtes qui s'élèvent en l'air et à détourner le tonnerre et la grêle.

En vérité ce que le clergé voit d'un très mauvais œil ce sont ces réunions de jeunesse – comment le carillonneur seul aurait-il pu opérer

une nuit entière ? – qui échappent totalement à son contrôle, transformant un lieu sacré en un espace de dépenses alimentaires et d'excès vinaires qui ressemblent fort à ceux du carnaval. Les enquêtes contemporaines de X. Vidal montrent qu'il n'y a guère les choses n'avaient pas changé, que les nuits de sonnerie de Sainte-Agathe étaient copieusement arrosées et que le clocher devenait pour la circonstance un lieu de ripaille (Vidal, 1985 : 31). A d'autres moments – vigile de la fête patronale, mariage d'un des leurs... – les jeunes gens étaient admis officiellement au clocher sans que cela ne donnât lieu, semble-t-il, à des consommations semblables.

Il ne faut pas croire toutefois que la fréquentation du clocher se limitait à ces grandes occasions, le lieu étant endroit privilégié de jeux et d'épreuves initiatiques auxquels le groupe des jeunes n'aurait su échapper. Et tout d'abord le vacarme nocturne : n'appelait-on pas, « faire carillon », dans l'Hérault, le tapage auquel se livraient les bandes de jeunesse (Seignolle, 1960 : 87) ? Que choisissent-ils, de temps à autre, pour affirmer leur identité sinon d'aller nuitamment sonner les cloches comme le rapporte un témoignage des années 1970, valable pour la haute vallée de l'Aude :

> Ça c'était une nuit où on faisait des *tustets* en bande, au bout d'un moment l'idée nous est venue d'aller aux cloches. L'église était ouverte. Et sonne que tu sonneras ! Les gens du village ont compris qu'il s'agissait des jeunes parce que nous sonnions au hasard, mais aux abords, comme ça leur arrivait déformé, il y en a qui se sont levés et qui arrivaient à moitié habillés, ils croyaient que c'était le tocsin.

A Caussé, dans le Tarn-et-Garonne, un informateur souligne l'aspect relativement habituel de ces carillons intempestifs :

> Plusieurs fois ils l'ont fait. Même que c'est dangereux parce qu'ils passent pas par la porte. Elle est fermée. Alors ils vous foutent un *rambalh* (vacarme) pour la nuit (Vidal, 1985 : 8).

Détail important, ici comme ailleurs les portes closes de l'église n'arrêtent pas la fougue des sonneurs nocturnes, « ils réussissent à monter parfois par les murs du clocher si l'église est fermée » (Vidal, 1985 : 52). Qu'attendent-ils donc de ces expéditions somme toute dangereuses, que recherchent-ils sinon le danger lui-même ? En premier lieu l'ivresse qu'ils éprouvaient quand, enfant, le sonneur leur abandonnait momentanément sa fonction et que les cordes les emportaient dans les airs (Charuty, 1985 : 144-145), ensuite le vertige procuré par l'escalade

périlleuse et la vue que l'on découvre ou que l'on devine, redoutable, dans l'ombre. Vaincre le vide, l'attirance et les tremblements qu'il procure, en fait qu'est-ce d'autre que de vaincre sa peur ? Du reste n'est-ce pas dans le clocher que débutent dans le conte populaire T. 326 (« Jean sans peur ») les épreuves que subit le héros qui prétend que rien au monde ne peut l'effrayer (Delarue, 1957 : 293-305).

Ainsi donc, au-delà de la simple participation communautaire à une fête religieuse les veillées de clocher s'inscrivent-elles dans le fil de péripéties qui font croiser les jeunes aux orées de la peur et de la mort, rappelant autant les incursions nocturnes qu'ils effectuent dans les cimetières que la quête éperdue de nids vertigineux se balançant à la cime des plus hauts arbres (Fabre, 1986 et 1988).

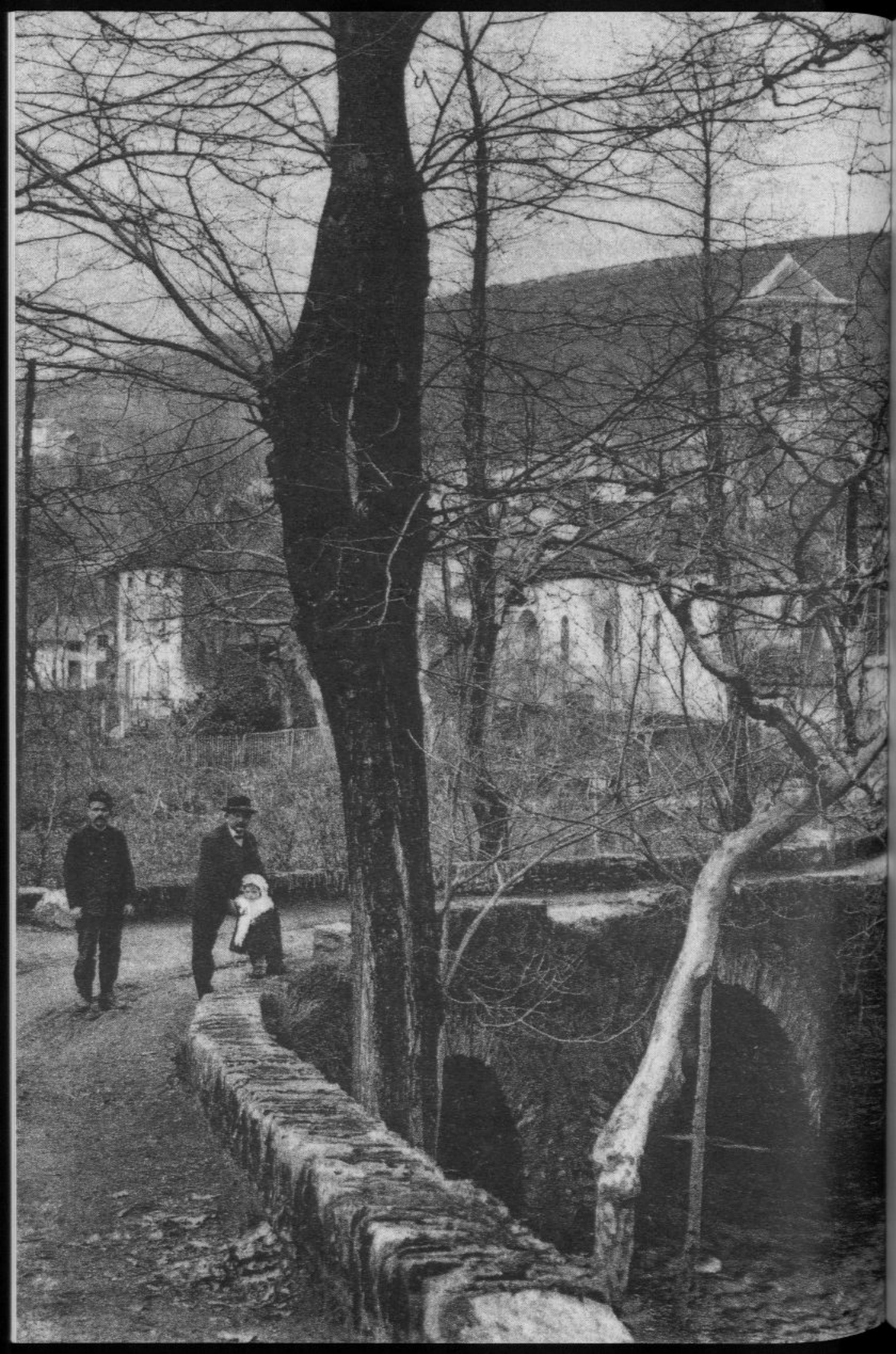

La source de Saint-Pierre

Tout là-haut, sur la colline de Saint-Pierre, presque à l'orée du plateau, se trouve un petit édicule fait de trois murs en pierres sèches formant un rectangle ouvert du côté du couchant. Une charpente vétuste soutient un toit à deux pentes fait d'ardoises du pays, du Laouset, tout proche. Cet édicule abritait, naguère encore, une petite source que j'ai vu couler. Cette source sourdait en griffon dans une petite piscine rectangulaire aussi, bordée de dalles de schiste du même Laouzet. De chaque côté de la piscine, adossés au mur du nord et à celui du sud, sont deux sièges construits en pierres formant perron le long des murs. Ces sièges étaient visiblement destinés à faire reposer les visiteurs ou les usagers de la source dont l'eau s'écoulait en un mince filet par l'échancrure du trop plein de la piscine, et disparaissait aussitôt, perdu dans le gazon toujours dru qui tapissait l'aval en toute saison. Aujourd'hui sans être certainement tarie en sous-sol, la source ne montre plus son eau en surface, la piscine est comblée et plantée d'herbes folles, l'édicule est perdu parmi les fougères, les ronces et les ajoncs.

Or, cette source avait – et aurait encore si on la découvrait de nouveau – la singulière propriété de guérir toutes les maladies des yeux, toutes les ophtalmies : son eau était un collyre universel. C'est la vieille Canòta, Justine Galinier née Maurel, morte il y a une quarantaine d'années âgée de plus de 90 ans, qui m'a

révélé cela, et me l'a répété bien souvent. Je faisais le sceptique, en l'interrogeant, et elle me répondait invariablement :

Regarde mes yeux, mes paupières sont rouges et paraissent enflammées, tu pourrais croire qu'elles cuisent, qu'elles me font mal. Eh bien, non ! Ah ! j'ai bien souffert des yeux, autrefois, mais je n'y ai plus mal : j'ai été guérie et voici comment. Il y avait alors à Caudebronde un vieux curé M. Pagès, *le ritor vièlh,* comme on l'appelait, qui n'était pas médecin mais qui en savait plus qu'un médecin. Il était un vrai thaumaturge sachant appliquer un remède à chaque maladie, soit herbes et fleurs ou simples, soit autres ingrédients ou manières ! Et il guérissait bien souvent, dans tous les cas il consolait en conseillant, il soulageait, il apaisait, laissant à tous l'espérance ! Sa réputation dépassait vingt lieues à la ronde, on venait de partout pour le consulter, et Dieu sait combien il avait de visiteurs chaque jour, d'autant plus qu'il donnait ses diagnostics et ses ordonnances gratis !

Je souffrais donc des yeux, beaucoup, et le docteur Abrial, le médecin de Cuxac à cette époque me soignait, sans succès d'ailleurs. Il me disait :

– Si votre affection persiste, je crains fort que vous perdiez vos yeux !

Juge de mon angoisse, petit. De guerre lasse, et sans rien en dire au Dr Abrial, je décide de consulter le vieux curé de Caudebronde, *le ritor vièlh*. J'y vais. Le brave homme écoute ce que je lui dis, regarde attentivement mes paupières, mes yeux, réfléchit un instant et sentencieusement :

Tot es pas perdut ! t'en sortiràs atal, e i veiràs coma i veses ara : sant Pèire te garirà. Aissi çò que faràs : le jorn de Sant-Pèire, le prumièr d'agost, entre l'angèlus dal matin e le del miègjorn, aniràs posar d'aiga a la font de la glèisa de Sant-Pèire. Te lavaràs plan les uèlhs, sens tròp les fregar ambe dets, les eissugaràs d'un mocador de fial blanc plan pròpre, e tornaràs començar les mesmes suènhs dos autres còps, tant que saràs a la font, çò que te farà tres còps. Descendràs en prenguent d'aiga dins una cantina plan pròpre. En passant diràs un pater a sant Pèire e prega-le que pregue Nòstre Sénher de te garir. Puèi, cada matin en te levant, cada soèr en te colcant, banha a pena un pelhòc de fial blanc plan

pròpre ambe qualques gotas d'aiga de Sant-Pèire, e umeta ne les uèlhs sens les fretar. Es tot. Dins qualques jorns me donaràs aicí de tas novèlas. Mes coma siem encara luènh dal prumièr d'agost, ara aquí una fioleta d'aiga que posèri l'an passat, en atendent qu'anes posar tu mesmes le jorn de Sant Pèire. Fai çò que te disi, a Diu de far le rèsta.

Rien n'est perdu ! tu t'en sortiras ainsi, et tu y verras comme tu y vois maintenant : saint Pierre te guérira. Voilà ce que tu feras : le jour de la Saint-Pierre, le premier août, entre l'angélus du matin et celui de midi, tu iras puiser de l'eau à la source de l'église de Saint-Pierre. Tu te laveras bien les yeux, sans trop les frotter avec les doigts ; tu les essuieras à l'aide d'un mouchoir de fil blanc bien propre, et tu recommenceras les mêmes soins deux autres fois pendant que tu seras à la source, ce qui fera trois fois. Tu descendras après avoir pris de l'eau dans une bouteille bien propre. En passant tu diras un pater à saint Pierre et prie-le qu'il prie Notre Seigneur de te guérir. Puis, chaque matin en te levant, chaque soir en te couchant, verse sur un chiffon de fil blanc bien propre quelques gouttes d'eau de Saint-Pierre et humecte-t-en les yeux sans les frotter. C'est tout. Dans quelques jours tu viendras ici me donner de tes nouvelles. Mais comme nous sommes encore loin du premier août, voici une petite fiole d'eau que j'ai puisée l'an passé, en attendant que tu puisses le faire toi-même le jour de la Saint-Pierre. Fais ce que je te dis, à Dieu de faire le reste.

J'ai fait ponctuellement ce que m'a commandé le vieux curé. Dès le premier soir je me suis sentie soulagée, mes paupières ne me cuisaient déjà plus et, depuis, elles sont demeurées rouges il est vrai, mais elles ne m'ont plus cuit : j'étais guérie ! Huit jours après je suis revenue à Caudebronde donner de mes nouvelles au *ritor vièlh* :

Tot va plan atal, m'a-t-il dit simplement, *as res qu'a continuar le tratament tant de temps que voldràs. Mes, desbrumbes pas d'anar posar l'aiga le jorn de Sant Peire entre les dos prumièrs angèlus e de dire un pater, en passant à la glèisa, un per tu, e un per ieu.*

Ça va bien, tu n'as qu'à continuer le traitement autant que tu voudras. Mais n'oublie pas d'aller puiser l'eau le jour de la Saint-

Pierre entre les deux premiers angélus et de dire un pater, en passant à l'église, un pour toi, et un pour moi.

J'ai toujours continué le traitement, bien que je n'en eusse certainement pas besoin, et je n'ai jamais manqué d'aller chaque année, le 1er août entre l'angélus du matin et celui de midi, puiser une bouteille d'eau à la source de Saint-Pierre, d'y faire une ablution de mes yeux, de dire deux paters en passant à la chapelle. Quant à mes yeux, ils sont demeurés tels que tu les vois, mon petit.

Effectivement, tous ceux du village qui ont connu la vieille Justine du Canot, la *Canòta vièlha,* vous diront :

« Chaque année, le matin du 1er août, on voyait partir cette vieille femme, toute ratatinée, toute courbée, endimanchée, bâton à la main droite, bouteille vide de verre blanc à la main gauche, s'en aller à petits pas pressés vers Saint-Pierre. Puis, vers midi, on la voyait revenir, cette fois avec sa même bouteille, mais pleine. Nous ne nous étions jamais demandé où elle pouvait bien aller ni ce qu'elle allait faire. Nous le comprenons maintenant ! »

Et la vieille Justine qui savait tant de choses particulières du passé de notre village, me répondait quand je l'interrogeais :

Autrefois, bien avant la Révolution de 89, il venait à Saint-Pierre beaucoup de pèlerins, même d'Espagne, pour s'y guérir des maladies des yeux en les lavant avec l'eau de la source. *Le ritor vièlh* de Caudebronde me l'a dit, et « Ma Tante La Rousse » la vieille madone du curé de Cuxac au temps de la Révolution, laquelle le tenait de Monsieur Pélissier, ce curé, me l'a confirmé.

« Ma Tante La Rousse » ajoutait que Monsieur Pélissier disait aussi que cette source de Saint-Pierre était réputée bien avant les pèlerins, et que c'était une source sacrée des Gaulois.

Voilà ce que m'a conté la *« Canòta Vièlha »,* le dernier pèlerin probablement de la source sacrée de Saint-Pierre, et la dernière miraculeusement guérie des yeux par son eau bénite.

La source de Saint-Pierre

Le recours au curé comme guérisseur était chose fréquente dans les villages et les campagnes au XIXe siècle et jusque dans les premières décennies du nôtre. La raison de cette relation privilégiée tient, en partie, aux rapports que les gens entretenaient avec la médecine officielle : il n'y avait pas de médecins partout et les communes les plus reculées étaient assez mal desservies alors qu'elles ne manquaient jamais d'un prêtre ; « faire venir le docteur » représentait aussi une dépense qui faisait parfois reculer ; enfin, le curé était la dernière ressource dans les cas désespérés.

La spiritualité dans laquelle baignait l'officiant et les pouvoirs qui étaient censés en découler expliquent largement la nature d'un prestige que le caractère religieux des recettes communes ne pouvait que conforter. En effet « secrets » ou remèdes connus de tous, recueillis lors d'enquêtes orales ou figurant dans les carnets de guérisseurs (M. Bouteiller, 1966 ; Lacroix, 1970 ; Valière et Chevrier, 1979), joignent en permanence à l'utilisation de simples et de formules mystérieuses des prières à tel ou tel saint et des invocations au Christ ou à la Vierge. Ainsi pour guérir le feu faut-il dire :

« Feu, feu, feu
Éloigne ta douleur
Comme Judas a perdu sa couleur
Au Jardin des oliviers »

(Lacroix 1970 : 30)

Et contre la colique :

« Fourmis sans sang
Et poissons sans rognons ne souffrent plus
Comme la Vierge Marie quand elle a enfanté de Nôtre
Seigneur Jésus Christ
Et puis dire 5 pater et 5 ave pour les 5 plaies de Notre
Seigneur Jésus Christ ».

(Lacroix 1970 : 32)

Il ne faut pas non plus négliger la vision étiologique populaire, déjà évoquée, selon laquelle la maladie est punition, signe d'un mécontentement, qu'il provienne d'un défunt, d'un saint ou de Dieu lui-même. Qui, dès lors, est le mieux placé pour venir en aide aux vivants et intercéder auprès de telles puissances, sinon le curé ? Qu'il dise les messes nécessaires ou qu'il accompagne les fidèles dans leurs prières ceux-ci pensent que, grâce à lui, ils ont toute chance d'être entendus et de calmer le courroux qui est à l'origine de leurs troubles. Tout à fait conscients de cet état d'esprit nombre de curés l'entretenaient, n'hésitant pas à donner des bases à cette réputation : outre les recettes issues du savoir commun qu'ils consignaient dans quelque cahier ils bénéficiaient aussi du secours d'ouvrages qui leur étaient destinés tels ces traités et recueils de vulgarisation médicale « à l'usage de Messieurs les Curés », qui abondent depuis le XVIIe siècle ; enfin, poursuivant la tradition des anciennes abbayes, certains cultivaient avec le plus grand soin un jardin de plantes médicinales.

La coexistence des thérapies ne doit pas laisser croire, pour autant, que les choses allaient sans heurts, le curé de village ayant à affronter, quelquefois, aussi bien sa hiérarchie que les représentants de la médecine officielle. Les positions de l'Église envers les dévotions et les pratiques populaires liées à la maladie ont été très variables : si le Moyen-Âge l'a vue christianiser en toute hâte sources et fontaines auxquelles étaient liés d'anciens cultes païens, la Contre-Réforme s'est montrée d'une sévérité extrême envers des usages qu'elle assimilait à des superstitions condamnables. L'ultramontanisme du XIXe siècle va la pousser à redevenir très attentive à des rituels qui, s'ils n'apparaissent pas toujours orthodoxes, ont le mérite de retenir dans son giron des esprits qu'une austérité trop brutale aurait eu pour conséquence de rejeter vers l'indifférence. Bien sûr chaque desservant est libre de ses choix et, ici ou là, éclatent des conflits ayant pour origine le refus par un curé de bénir les bêtes ou de se plier à un usage à ses yeux trop païen (Launay, 1986 : 165-166 ; Pierrard, 1986 : 350-354). Mais, de façon générale, la cure est ouverte aux malheureux ou aux désespérés de toute sorte, le prêtre prend la tête de processions destinées à obtenir la pluie ou à chasser les chenilles, il autorise le sonneur à remplir son office quand un orage menace la commune... Cette influence n'aurait gêné en rien les médecins si les prêtres ruraux n'avaient aussi empiété sur leur domaine, et leurs récriminations se font des plus violentes à partir de la Restauration. En 1811, dans son rapport sur l'exercice illégal de la médecine, un officier de santé d'Elne indique parmi les « faux médecins et charlatans » de son secteur trois prêtres, deux qui lèvent les sorts et un ex-capucin qui

vend une poudre miraculeuse (Bouteiller, 1966 : 31-32). Au Congrès médical de 1845 le ton a nettement monté soulignant l'intensité de l'antagonisme qui allait opposer, durant de longues années, le corps médical et le clergé des campagnes :

> « Le clergé, ce corps si vénérable quand il reste voué à son saint ministère, le clergé compte par malheur, dans les rangs les plus humbles comme dans les plus élevés, des hommes qui ne savent jamais se tenir à leur place : presque partout, dans nos campagnes, des prêtres empiètent sur le domaine du médecin et lui font la concurrence la plus redoutable, la plus désastreuse, et dont la morale enfin peut se trouver quelquefois offensée (...) certains se livrent à un véritable trafic et compromettent leur caractère sacré aux yeux des populations » (cité par Léonard, 1978 : 38-39).

*

Dans la galerie des saints invoqués lors de diverses maladies, saint Pierre n'occupe pas une place remarquable, de même son nom ne semble pas particulièrement attaché aux problèmes ophtalmiques.

La source de Saint-Pierre a été évoquée par F. Oustric (1974 : 18-20) :

> « A partir de Caudebronde il faut emprunter la large allée de poteaux taillée par E.D.F. à travers broussailles. A cent mètres de l'église vous prenez à droite par un sentier de vipères ; un signal rustique vous guidera ; c'est à quelques pas.
> ... Trois murs de pierre sèche – celui du fond porte une niche qui contenait jadis une statue, volée depuis –, une voûte bien appareillée et très solide malgré sa rusticité, avec par-dessus tout cela une grande dalle de schiste, presque mégalithique. La vasque qui renferme l'eau n'a que peu de profondeur – un pied et demi – mais la forme générale indique que le débit de la source était plus considérable autrefois. Un ruisseau à sec, *lo rec de l'òme fòrt,* continué par un ravin, semble prendre naissance à nos pieds... ».

Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE

ACHARD, Cl.
1982 *Les uns et les autres. Dictionnaire satirique des sobriquets collectifs de l'Hérault,* Béziers, C.I.D.O.

AMADES, J.
1950 *Folklore de Catalunya. Rondallistica,* Barcelona, Editorial Selecta.

ARMENGAUD, A.
1981 « Grandeur et misère de nos moulins à vent audois », Carcassonne, *Folklore,* 181 : 1-24.

BLANC, D.
1984 « Préface », A. Mir, *Glossaire des comparaisons populaires du Narbonnais et du Carcassez,* Carcassonne, GARAE : V-XV (1re édition, 1882).

1985 « Lecture, écriture et identité locale. Les almanachs populaires en pays d'oc (1879-1940) », *Terrains, carnets du patrimoine ethnologique,* 5 : 16-28.

BLANC, D. et D. FABRE
1984 « Une nouvelle culture urbaine (1800-1950) », *Histoire de Carcassonne,* Toulouse, Privat : 223-259.

BOISGONTIER, J. et R. DARRIGRAND
1978 *Contes deus monts e las arribèras,* Nîmes, I.E.O. Per Noste.

BOUTEILLER, M.
1966 *Médecine populaire d'hier et d'aujourd'hui,* Paris, G.P. Maisonneuve et Larose.

BOYER-MAS, A.
1939 « Les documents épiscopaux de l'Ancien Régime, source manuscrite de l'étude du folklore », Carcassonne, *Folklore,* 15 : 138-160.

BRU, J.
1984 « Présentation », A. Perbosc, *Contes licencieux de l'Aquitaine,* 1, Carcassonne, GARAE : VII-XXIX.

1987 « Antonin Perbosc, ethnographe et poète (1861-1944) », *L'anneau magique. Nouveaux contes licencieux de l'Aquitaine,* Carcassonne, GARAE-Hésiode : VII-XXXVI.

CENAC-MONCAUT
1868 *Littérature populaire de la Gascogne,* Paris, Dentu.

CHARUTY, G.
1985 « Le fil de la parole », *Ethnologie française,* XV (2) : 123-152.

CHESNEL de, A.
1984 *Usages, coutumes et superstitions des habitants de la Montagne Noire,* Carcassonne, GARAE (1re édition 1839).

CHEVALIER, M.
1983 *Cuentos folkloricos espanoles del siglo de oro,* Barcelona, Editorial Critica.

COUSIGNE, R.
1943 « La femme à corps de chèvre », Carcassonne, *Folklore,* 30 : 7.

DARDY, L.
1985 *Anthologie populaire de l'Albret,* Albi, I.E.O., 2 volumes (1re édition, 1891).

DEGH, L.
1962 *Märchen, Erzälher und Erzälhgenneinschaft dargestellt ander ungarischen Volkuberlieferung,* Berlin, Walter de Gruyter.

DELARUE, P.
1957 *Catalogue du conte populaire français,* tome I, Paris, Maisonneuve et Larose.

DOVETTO, J.
1968 *Salimonde de Lastours, la naïade cathare,* Carcassonne, chez l'auteur.

DROUILLET, J.
1959 *Folklore du Nivernais et du Morvan,* La Charité-sur-Loire, éditions Thoreau, tome I.

FABRE, D.
1982 « Présentation », *Un demi-siècle d'ethnologie occitane. Autour de la revue « Folklore »,* Carcassonne, GARAE : 9-24.

1986 « La voie des oiseaux », *L'Homme,* XXVI (3) : 7-39.

1988 « Le maître et les oiseleurs », A. Perbosc, *Le langage des bêtes. Mimologismes populaires d'Occitanie et de Catalogne :* 11-51.

FABRE, D. et J. LACROIX
1970 *Una contairina populara audenca,* Montpellier, Obradors 4.

1971 « Les institutions de transfert de la littérature orale en bas-Languedoc », Montpellier, *Revue des langues romanes,* LXXIX, 1er fascicule : 65-80.

1974 *La tradition orale du conte occitan,* Paris, P.U.F., 2 tomes.

1979 « Récits, discours, texte. Une conteuse en action », Toulouse, *Via Domitia,* XXII : 47-80.

FABRE, D., J. LACROIX et G. LANNEAU
1980 « Des lieux où l'on cause... Système institutionnel de l'oralité rituelle occitane », *Ethnologie française,* X (1) : 7-26.

FAGOT, P.
1891-1894 *Folklore du Lauragais,* Albi, Amalric.

GAIDOZ, H. et SEBILLOT P.
1884 *La France merveilleuse et légendaire : Blason populaire de la France,* Paris, E. Cerf, 1884.

GEOFFROY, M.
1987 *L'église au village. Le livre de paroisse de Crux-la-Ville (Nivernais). 1850-1930,* Diplôme E.H.E.S.S., dactylographié, Toulouse.

GIBERT, U.
1963 « Un conte des Corbières audoises. Le paysan et son seigneur », Carcassonne, *Folklore,* 111 : 12-14

1968 « Moulins à vent et meuniers », Carcassonne, *Folklore* 129 : 17-22.

JOISTEN, Ch.
1961 « Contribution au folklore de l'Ariège », Carcassonne *Folklore,* 102 : 11-29.

1971 *Contes populaires du Dauphiné,* Grenoble, Musée Dauphinois, 2 tomes.

JOURDANNE, G.
1899 *Contribution au folk-lore de l'Aude,* Paris-Carcassonne, Maisonneuve et Gabelle.

LACROIX, J.
1970 « Éléments de l'épistémé populaire. Un cahier de secrets languedocien », Toulouse, *Via Domitia,* XV : 1-49.

LAUNAY, M.
1986 *Le bon prêtre. Le clergé rural au XIXe siècle,* Paris, Aubier.

LECOY de la MARCHE, A.
1877 *Anecdotes hitoriques, légendes et apologues tirés du recueil d'Étienne de Bourbon, dominicain du XIIIe siècle,* Paris.

LÉONARD, J.
1978 *La France médicale au XIXe siècle,* Paris, Gallimard-Julliard (« Archives »).

MAFFRE, J.
1967 « Le conte de l'Amusé », Carcassonne, *Folklore,* 128 : 21.

MARIN, L.
1964 *Les contes traditionnels de Lorraine. Institutions de transfert des valeurs morales et spirituelles,* Paris.

MAURETTE, M.
1965 « Vendanges amères », *Michel Maurette, écrivain paysan,* Rodez, Subervie.

MUEL-DREYFUS, F.
1983 *Le métier d'éducateur,* Paris, éditions de Minuit.

NEMORIN, R.
1889 *Voyage sur les bords du Lauquet,* Carcassonne, G. Servière.

ORAIN, A.
1901 *Contes de l'Ille-et-Vilaine,* Paris, Maisonneuve.

OUSTRIC, F.
1974 « La source de saint Pierre », Carcassonne, *Folklore,* 156 : 18-20.

OZOUF, J.
1967 *Nous les maîtres d'école. Biographies d'instituteurs de la Belle Époque,* Paris, Julliard.

PAVILLON, N.
1662 *Rituel pour le diocèse d'Alet,* Paris, Charles Savreux.

PERBOSC, A.
1987 *L'anneau magique. Nouveaux contes licencieux de l'Aquitaine,* édition critique établie par J. Bru, Carcassonne, GARAE-Hésiode.

PETIT, J.-M.
s.d. *Contaires del Menerbes. Germana Cabrol,* Nîmes, Obradors.

PIERRARD, P.
1986 *La vie quotidienne du prêtre français au XIXe siècle. 1801-1905,* Paris, Hachette.

PINIÈS, J.-P.
1983 *Figures de la sorcellerie languedocienne,* Paris, C.N.R.S.

PUYMAIGRE, Comte de
1885 *Folk-lore,* Paris, Perrin.

RIVALS, Cl.
1979 « Lecture de Chaucer. Une symbolique sociale, le moulin et le meunier dans le *Conte de l'Intendant* (1385) », *Ethnologie française,* IX (4) : 327-350.

SEBILLOT, P.
1894-1895 *Légendes et curiosités des métiers,* Paris, Flammarion.

SEIGNOLLE, Cl.
1960 *Le folklore du Languedoc,* Paris, Maisonneuve.

SEIGNOLLE, Cl.
1971 *Contes populaires de Guyenne,* Paris, Maisonneuve et Larose.

TENÈZE, M.-L.
1975 « Littérature orale narrative », *L'Aubrac, étude ethnologique, linguistique, agronomique et économique d'un établissement humain,* Paris, C.N.R.S., V : 31-164.

1985 *Le conte populaire français,* Paris, Maisonneuve et Larose, tome 4, volume 1, Contes religieux.

*
1900 « Traditions relatives à la parole », *Revue des traditions populaires,* XV (5) : 241-263.

TRAVIER, D. et PELEN J.-N.
1983 *Le temps cévenol. Tome III. Le conte et l'anecdote,* Nîmes, Sédilan.

VALIÈRE, M. et CHEVRIER J.-J.
1979 *Un cahier d'oraisons populaires, de recettes médicales et de conjurations recueilli en Poitou,* Gençay, Centre culturel La Marchoise.

VAN GENNEP, A.
1937-1988 *Manuel de folklore français contemporain,* Paris, Picard, 3 tomes en 10 volumes.

VARILLE, M.
1936 « Légendes des montagnards du Forez », *Revue de folklore français et de folklore colonial,* VII (6) : 251-263.

VEZIAN, J.
1937 « Les coutumes relatives à sainte Agathe dans la région toulousaine », *Revue de folklore français et de folklore colonial,* VIII (4) : 147-152.

VIDAL, X.
1985 *Cloches d'église et sonneries étudiées à travers des exemples en Midi toulousain,* D.E.A., dactylographié, Université Toulouse-Le Mirail.

VINSON, J.
1883 *Folklore du pays basque,* Paris, Maisonneuve.

WEBER, E.
1983 *La fin des terroirs,* Paris, Fayard.

Table des matières

Fernand Courrière, Repères biographiques 7

LES VEILLÉES

Présentation 17

Au temps de l'enfance 19

Noté à propos du poule de l'Amiral 38

Le seigneur et le monsieur 41

Le curé et le sacristain 43

Nom 53

À MÉMOIRE DES LIEUX

Les premiers fours de la Montagne Noire 57

Le Panamal 62

Table des matières

Fernand Courrière. Repères biographiques 7

LES VEILLÉES

Présentation 17

Au temps de l'enfance 19

Note à propos du conte de l'Amusé 38

Le seigneur et le meunier 41

Le curé et le chevreau 43

Note 53

LA MÉMOIRE DES LIEUX

Les prumièrs òmes de la Montanha Negra 57

Le Pantoul 62

Une peur 63

Note 67

Dominica e la Maria-Annon 71

Note 77

CROYANCES ET PRATIQUES

Dans le clocher, autrefois 81

Note 91

La source de Saint-Pierre 97

Note 101

Bibliographie 107

LA COMPOSITION, L'IMPRESSION
ET LE BROCHAGE DE CET OUVRAGE
ONT ÉTÉ RÉALISÉS PAR L'IMPRIMERIE
TARDY QUERCY (S.A.)
46001 CAHORS

N° d'impression : 80891A
Dépôt légal : décembre 1988
Imprimé en France

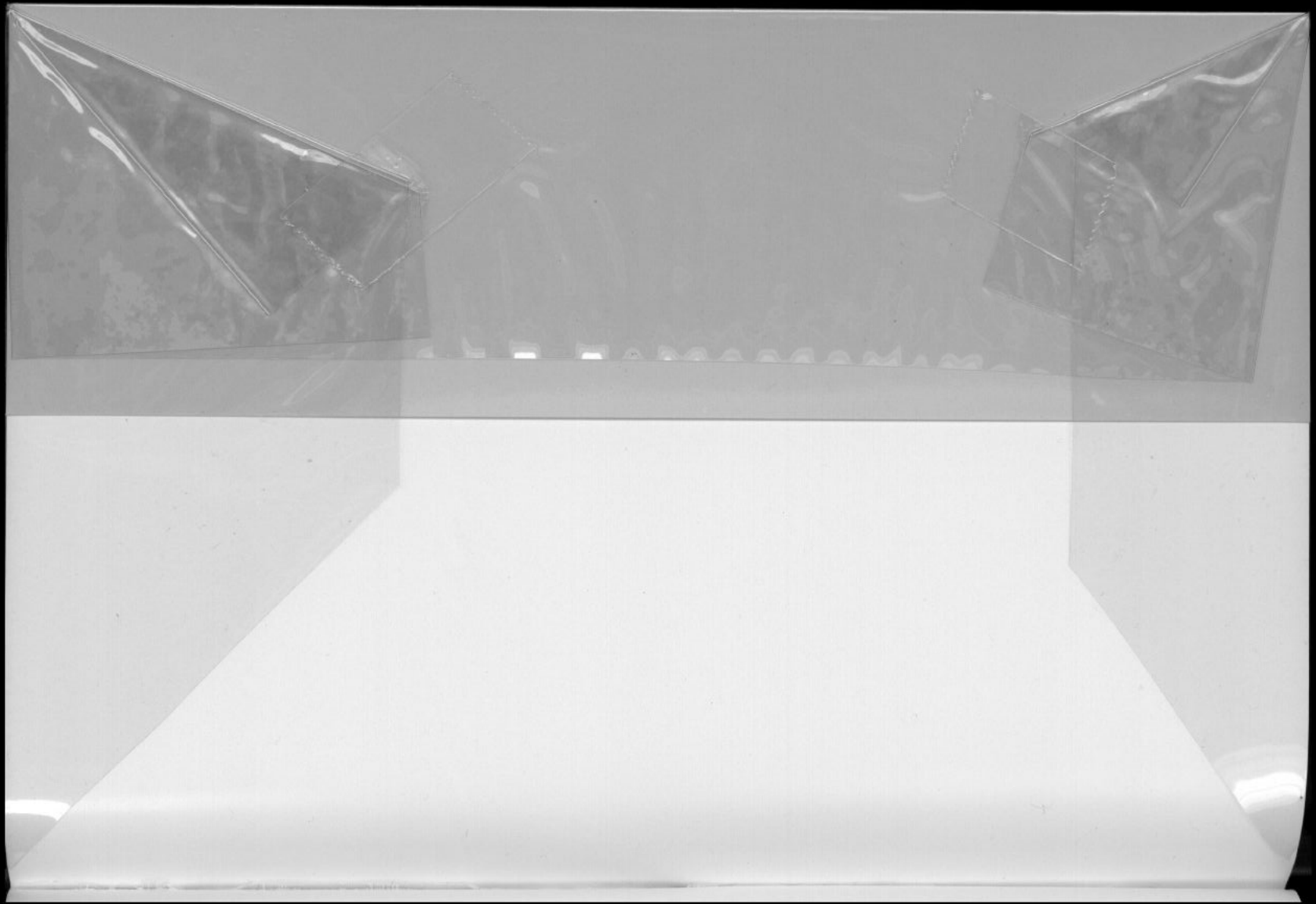

Récits et traditions de la Montagne Noire

Monde fabuleux peuplé de fées qui commandent au destin, où la magnanimité des seigneurs répond à la finesse des paysans, où des sources secrètes gardent intactes les vertus antiques de la Nature... tels sont quelques-uns des motifs de ces contes et récits de la Montagne Noire, conservatoire des mots et des gestes des hommes.

Auditeur attentif, Fernand Courrière (1876-1960) ne se contenta pas d'être le collecteur fidèle de la tradition orale, mais il se fit aussi le témoin minutieux des espaces où se déployaient la parole et des coutumes originales que la communauté suscitait pour marquer les moments forts de l'année.

Loin de nous enfermer dans la nostalgie d'un passé révolu ces textes sont donc à la fois des témoins de la richesse patrimoniale et une contribution précieuse à la connaissance d'une culture populaire abolie.

75 F